

ARCHEOLOGIE

13 FEV. 2017

6 ex + 1 c)

Pays de la Loire, Maine-et-Loire,
Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-
sur-Aubance (49 078), « Tessigné »

Exploration d'un terrain situé à l'ouest de la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

par

Frédéric Guérin



Pays de la Loire, Maine-et-Loire,
Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-
sur-Aubance (49 078), « Tessigné »

Exploration d'un terrain situé à l'ouest de la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

par

Frédéric Guérin

avec les contributions de

Emmanuelle Coffineau

Maxime Mortreau

Corinne Pont-Tricoire

Et la collaboration de

Alain Betton

Eléonore Rubington

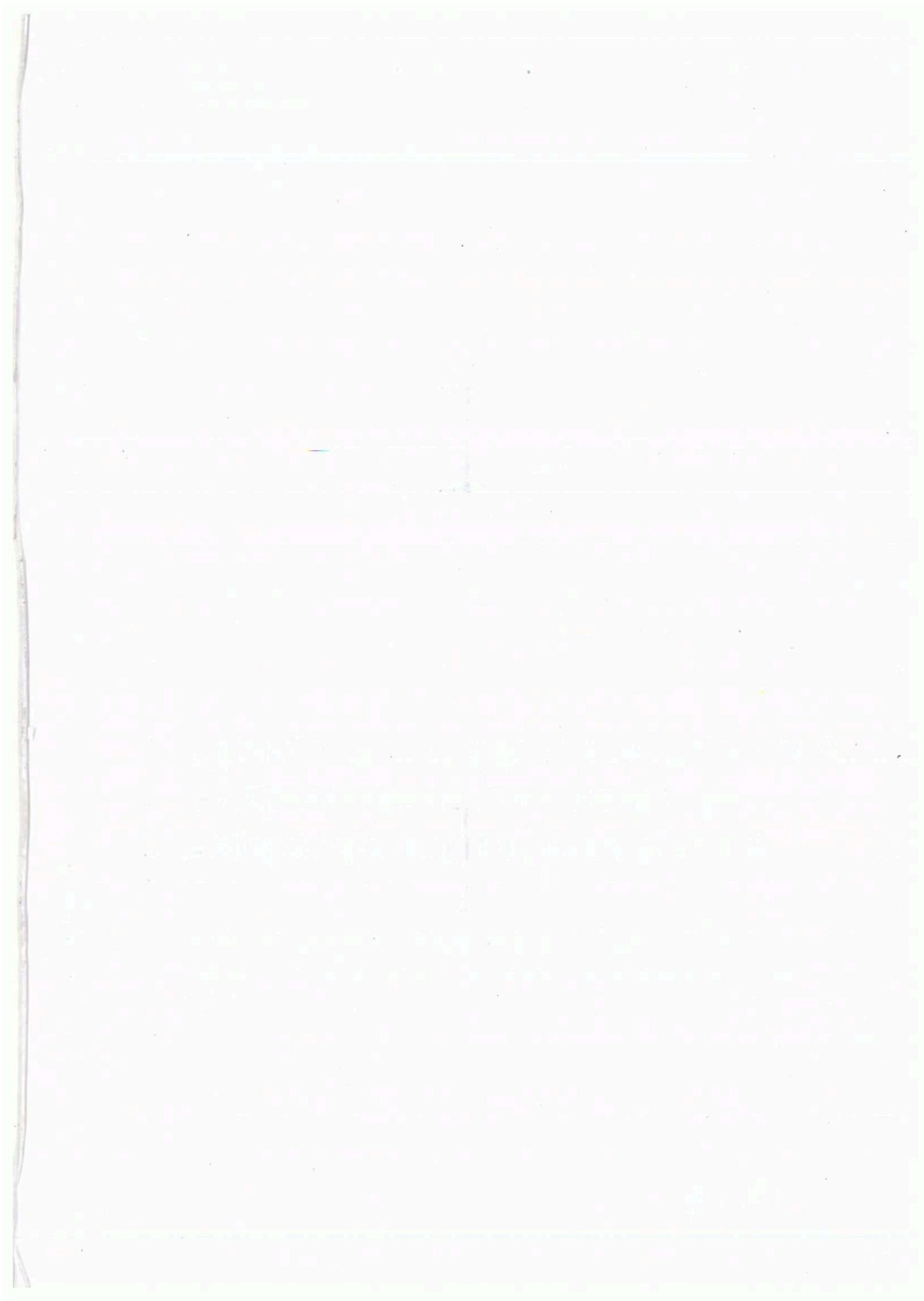
Inrap Grand-Ouest

37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. : 02 23 36 00 40, Fax. : 02 23 36 00 50

Inrap Grand-Ouest

Janvier 2017



Sommaire

I. Données administratives

p. 8	Fiche signalétique
p. 9	Résumé
p. 10	Mots-clefs des <i>thesauri</i>
p. 11	Intervenants
p. 12	Notice scientifique
p. 13	Arrêté portant prescription d'une opération archéologique préventive
p. 18	Arrêté portant désignation de l'opérateur chargé de la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive
p. 20	Arrêté de désignation du responsable scientifique
p. 22	Projet scientifique d'intervention

II. Données opérationnelles et scientifiques

p. 27	1	Présentation
p. 27	1.1	Cadre administratif et motifs de l'intervention
p. 27	1.2	Localisation
p. 29	1.3	Contexte naturel général
p. 32	1.4	Environnement archéologique communal
p. 33	1.5	Quelques données historiques et documentaires
p. 37	2	Mode opératoire
p. 37	2.1	Déroulement de l'opération
p. 39	3	Résultats du diagnostic
p. 39	3.1	Approche globale des résultats
p. 42	3.2	Le site de « Tessigné 1 »
p. 42	3.2.1	Les structures
p. 47	3.2.2	Le mobilier céramique
p. 49	3.3	Le site de « Tessigné 2 »
p. 49	3.3.1	Les structures
p. 49	3.3.1.1	Les fossés
p. 57	3.3.1.2	Une zone d'ensilage ?
p. 60	3.3.1.3	Les autres structures
p. 60	3.3.2	Le mobilier
p. 60	3.3.2.1	Le mobilier céramique
p. 65	3.3.2.2	Les autres éléments mobiliers
p. 68	3.4	Les autres vestiges

p. 72

4 Conclusion

p. 73

Bibliographie

p. 75

Liste des illustrations

III. Inventaires

p. 78

Inventaire détaillé des tranchées archéologiques

p. 81

Inventaire détaillé des faits archéologiques

p. 85

Inventaire détaillé de la documentation écrite

p. 86

Inventaire détaillé de la documentation numérique

p. 87

Inventaire détaillé des photographies

p. 90

Inventaire détaillé du mobilier céramique

p. 93

Inventaire détaillé du mobilier non céramique

I. Données administratives

Fiche signalétique

Localisation

Région
Pays de la Loire
Département
Maine-et-Loire (49)
Commune
Brissac-Quincé, Charcé-Saint-
Ellier-sur-Aubance (49 078)
Adresse ou lieu-dit
« Tessigné »

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
177 (du 02-05-2016)
Numéro de l'opération:
2016-81
Numéro de l'arrêté de désignation de
l'opérateur:
184 (du 11-05-2016)
Numéro de l'arrêté de désignation du
responsable scientifique
315 (du 29-06-2016)
Numéro de code patriarche (OA):
185819
Numéro du code Inrap
D 114 724

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Coordonnées Lambert 93 (centre)
x: 391,500
y: 263,750
z: 55 m NGF

Références cadastrales

Section ZO, parcelle 74

Propriétaire du terrain

ALTER CITES
79, rue Desjardins
49 100 ANGERS

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

ALTER CITES
79, rue Desjardins
49 100 ANGERS

Nature de l'aménagement

Zone artisanale et commerciale

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique

Frédéric Guérin, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Lieu de dépôt provisoire de la documentation

Centre de recherches
archéologiques de Beaucouzé
10 rue de la Caillardière - 49070
Beaucouzé

Dates d'intervention sur le terrain

Du 29/08/2016 au 14/09/2016

Références bibliographiques du RFO

GUERIN (F.) dir., BETTON (A.),
COFFINEAU (E.), MORTREAU
(D.), PONT-TRICOIRE (C.),
RUBINGTON (E.) – *Pays de la
Loire, Maine-et-Loire, Brissac-
Quincé, Charcé-Saint-Ellier-sur-
Aubance (49 078), « Tessigné »,
Exploration d'un terrain situé à
l'ouest de la commune de Charcé-
Saint-Ellier-sur-Aubance, Rapport
d'Opération de diagnostic,
Cesson-Sévigné, Inrap Grand-
Ouest, 2017.*

Résumé

Située près de Brissac-Quincé dans le Maine-et-Loire, la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance doit prochainement accueillir, sur un terrain de près de douze hectares, l'extension d'une zone à vocation industrielle et commerciale: le parc d'activités des Fontenelles. C'est dans le cadre des dix hectares accessibles de ce projet, qu'une opération de diagnostic archéologique a été effectuée. Au cours des deux semaines d'intervention, l'étude de sensibilité archéologique - qui a généré l'ouverture de 136 tranchées et fenêtres exploratoires - a permis de révéler la présence de deux sites: le plus modeste, situé au nord, montre des traces de la fin de la protohistoire et de l'Antiquité, tandis que le plus étendu, établi au sud, est indicatif du second Moyen Âge.

Repéré en partie septentrionale du projet, le gisement le plus ancien ou « Tessigné 1 », occupe une surface d'environ 2800 m² au sein de l'espace diagnostiqué. S'exprimant au travers des structures en creux, il n'offre pas de limites apparentes. Fréquentée entre La Tène finale et le Haut-Empire, cette entité dont le mobilier évoque la sphère domestique, pourrait se développer hors emprise en direction du nord et de l'ouest.

Etabli à environ 440 m au sud du précédent, le second gisement, ou « Tessigné 2 », recouvre quant à lui 11 000 m² au sein du projet. Probable extension septentrionale de la ferme éponyme implantée hors emprise, le site a livré de nombreux vestiges attestant d'une occupation juxtaposant notamment, zone d'ensilage, fossé d'enclos et un creusement indicatif d'une vaste structure excavée.

Assez riche en mobilier céramique du XIII^e-XV^e siècle, il a également livré un fragment de récipient en verre, des éléments métalliques ainsi que de nombreux restes osseux animaux. Si, à ce stade de l'étude, aucune délimitation physique n'a été perçue, l'installation montre néanmoins des densités variables de vestiges qui trahissent sans doute l'existence de secteurs à vocation spécifique.

Quoi qu'il en soit, en dehors des deux entités évoquées ci-dessus, la zone des recherches n'a révélé que des restes de fossés parcellaires ainsi que quelques creusements atypiques généralement exempts de tout élément mobilier.

Mots-clefs des *thesauri*

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ere industrielle
- Époque indéterminée**

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Maison
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique (aqueduc)
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment rural
- Structure agraire
- Urbanisme
- Structure urbaine
- trou de poteau
- Fosse
- Fossé
- Puits
- Remblais
- Megalithe
- Artisanat
- Extraction
- Parcellaire
-
-

Mobilier

- nb
- Élément lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Terre cuite
 - Terre cuite architecturale
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Scorie

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Archives
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Hélène Courty, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Jousse, Inrap	Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Guérin, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Guy San Juan, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Courty, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Hélène Jousse, Inrap	Adjointe Scientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération
Clara Enel, Alter Cités	Responsable d'opérations	

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Guérin, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	Responsable scientifique
Alain Betton, Inrap	Assistant d'étude	Travaux de terrain
Denis Fillon, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Corinne Pont-Tricoire, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Travaux de terrain

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Guérin, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	Étude et rédaction
Alain Betton, Inrap	Assistant d'étude	Inventaires
Emmanuelle Coffineau, Inrap	Céramologue	Étude de la céramique médiévale
Eric Girard, Inrap	Technicien	Inventaires
Maxime Mortreau, Inrap	Céramologue	Étude de la céramique protohistorique
Corinne Pont-Tricoire, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Géologie et environnement naturel , DAO
Eléonore Rubington, Inrap	Assistante d'étude	Infographie (numérisation des dessins de mobilier, finalisation des autres figures. PAO)

Remerciements

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Guy Collin	Numismate	Identification du jeton

Notice scientifique

Portant sur quelque dix hectares dévolus à l'extension du parc d'activités des Fontenelles sur la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, près de Brissac-Quincé dans le Maine-et-Loire, un diagnostic archéologique, réalisé entre le 28 août et le 14 septembre 2016, a permis de révéler, par le biais de 136 tranchées exploratoires, l'existence de deux gisements archéologiques témoignant respectivement de La Tène finale et de l'Antiquité, pour le plus ancien et du second Moyen Âge, s'agissant du plus récent.

Repéré à l'extrémité nord-ouest de l'extension future du parc d'activités, le site de « Tessigné 1 » atteste la présence, sur environ 2800m², d'une installation comportant du matériel céramique de la fin de la Protohistoire et du début du Haut-Empire. S'étendant probablement hors de l'emprise en direction du nord et de l'ouest, les vestiges, qui s'expriment sous la forme de quelques fossés et de divers creusements, étaient associés à des restes mobiliers renvoyant à la sphère domestique.

Implanté à quelque 440m au sud du précédent, le gisement de « Tessigné 2 » relève pour sa part d'une occupation des XIII^e-XV^e siècles. Recouvrant environ 11000m² au sein du projet, cette entité – probable extension septentrionale d'une forme ancienne de la ferme éponyme, sise hors emprise - a révélé la présence d'éléments constitutifs de structures parcellaires mais aussi et surtout de vestiges associés à un habitat. Au sein de ce dernier, une zone d'ensilage a notamment été observée: fouillé intégralement, l'un des silos s'est révélé particulièrement riche en mobilier. Pour le reste, le secteur de stockage côtoie l'amorce d'un enclos fossoyé se développant hors emprise ainsi qu'une vaste structure excavée dont les parois portent des traces assez marquées de rubéfaction.

Si, à ce stade de l'étude, l'organisation spatiale de l'installation demande à être précisée, la densité comme la nature des structures tendent néanmoins à suggérer l'existence de zones à vocation spécifique. En définitive, il est fort probable que les vestiges mis au jour correspondent à diverses étapes de l'évolution médiévale de « Tessigné », lieu-dit effectivement mentionné dans les textes dès le XI^e siècle.

Quoi qu'il en soit, en dehors de ces deux entités évoquées ci-dessus, les recherches n'ont révélé que quelques segments parcellaires ainsi que des creusements atypiques le plus souvent dépourvus de restes mobiliers.

Arrêté portant prescription d'une opération d'archéologie préventive



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DM 1726

Arrêté portant prescription
d'une opération d'archéologie préventive
(opération n°2016 - 81)

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

COURRIER REÇU LE
2321
09 MAR 2016
INRAP GO

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU le dossier d'aménagement de Parc d'activités des Fontenelles situé sur les communes de BRISSAC-QUINCE, CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE (49) soumis à l'appréciation du Préfet de région dans le cadre de l'article R. 523-12 du code du patrimoine et la confirmation écrite de demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic, conformément à l'article R. 523-14 du code du patrimoine sus-visé, reçu le 14 avril 2016;

CONSIDERANT que la surface soumise à aménagement dépasse le seuil statistique de présence d'éléments constitutifs d'installations humaines intéressant l'archéologie ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE
(n°177)

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur l'emprise des terrains délimitée sur le plan annexé au présent arrêté et faisant l'objet du dossier d'aménagement sus-visé.

région : **Pays-de-la-Loire**

département : **Maine-et-Loire**

commune : **BRISSAC-QUINCE, CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE**

lieu – dit : « **Tessigné** »

surface : **117017 m²**

cadastre :

BRISSAC-QUINCE (49) : ZO 74 (2016)

propriétaire : l'opérateur prendra l'attache de l'aménageur pour connaître l'état des propriétés au moment des travaux.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus. La prise de données, le rapport et les archives de l'opération seront organisés conformément aux arrêtés du 16 et du 27 septembre 2004 susvisés et aux recommandations du service régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire émises à l'attention des responsables d'opérations archéologiques.

Concernant le déplacement sur le territoire français des vestiges archéologiques mobiliers, l'opérateur qui souhaite les déplacer hors de la région d'origine de la découverte doit faire impérativement la demande auprès du préfet de région concerné. Cette demande doit préciser les raisons du déplacement et l'adresse du nouveau lieu de conservation.

De même, l'exportation hors du territoire français des vestiges mobiliers issus des opérations d'archéologie préventive est subordonnée à l'existence d'un certificat d'exportation (décret n°93-124 du 29 janvier 1993). Ce certificat est délivré sur demande conjointe de l'État et du propriétaire du terrain, copropriétaires des vestiges. L'opérateur ne peut donc pas prendre seul la décision d'exporter les vestiges archéologiques mobiliers qui lui sont confiés.

Article 2 : objectifs scientifiques

L'opération de diagnostic archéologique permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges sur l'ensemble de l'emprise du projet.

Cette opération devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation, de réunir les arguments justifiant une opération de fouille préventive éventuelle.

Article 3 : principes méthodologiques

Le diagnostic sera effectué sur l'ensemble de la surface de l'emprise par le biais de tranchées et/ou fenêtres réalisées à l'aide d'un engin mécanique (pelle mécanique munie d'un godet lisse) sous le contrôle d'une équipe d'archéologues. Une ouverture du terrain avec un taux d'ouverture compris entre 7 et 10% est préconisé.

Si le projet d'aménagement prévoit la démolition de bâtiments déjà en place et afin de permettre l'accès au terrain ainsi que l'application du taux d'ouverture nécessaire au diagnostic, l'aménageur veillera à ce que ceux-ci soient démolis avant la phase de réalisation du diagnostic archéologique. Dans ce cas une attention particulière sera portée à ce qu'aucun terrassement ne soit effectué lors de cette démolition.

Des sondages manuels seront à réaliser dans les structures rencontrées. Le service régional de l'Archéologie devra être tenu au courant de l'ouverture de fenêtres d'évaluation, et des découvertes significatives. Un relevé précis des tranchées et des fenêtres complémentaires (implantation, niveau de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles, coupes stratigraphiques, relevés des vestiges...) sera réalisé. Les sites (vestiges enfouis et bâti) seront replacés dans leur contexte topographique, archéologique, historique et géographique. Et l'ensemble des formations sédimentaires rencontrées sera étudié et référencé.

Article 4 : L'attribution de la réalisation du diagnostic à un opérateur fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 2 et 3.

Article 5 : La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Direction interrégionale Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, 35577 CESSON-SEVIGNE cedex), au Pôle Archéologie de la Conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire (CS 94104, 49941 ANGERS CEDEX 9) et à la SODEMEL (79 rue Desjardins 49100 Angers).

Fait à Nantes, le 2 mai 2016

Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Guy SAN JUAN

CHARCE SAINT ELLIER SUR AUBANCE, BRISSAC QUINCE (Maine-et-Loire)

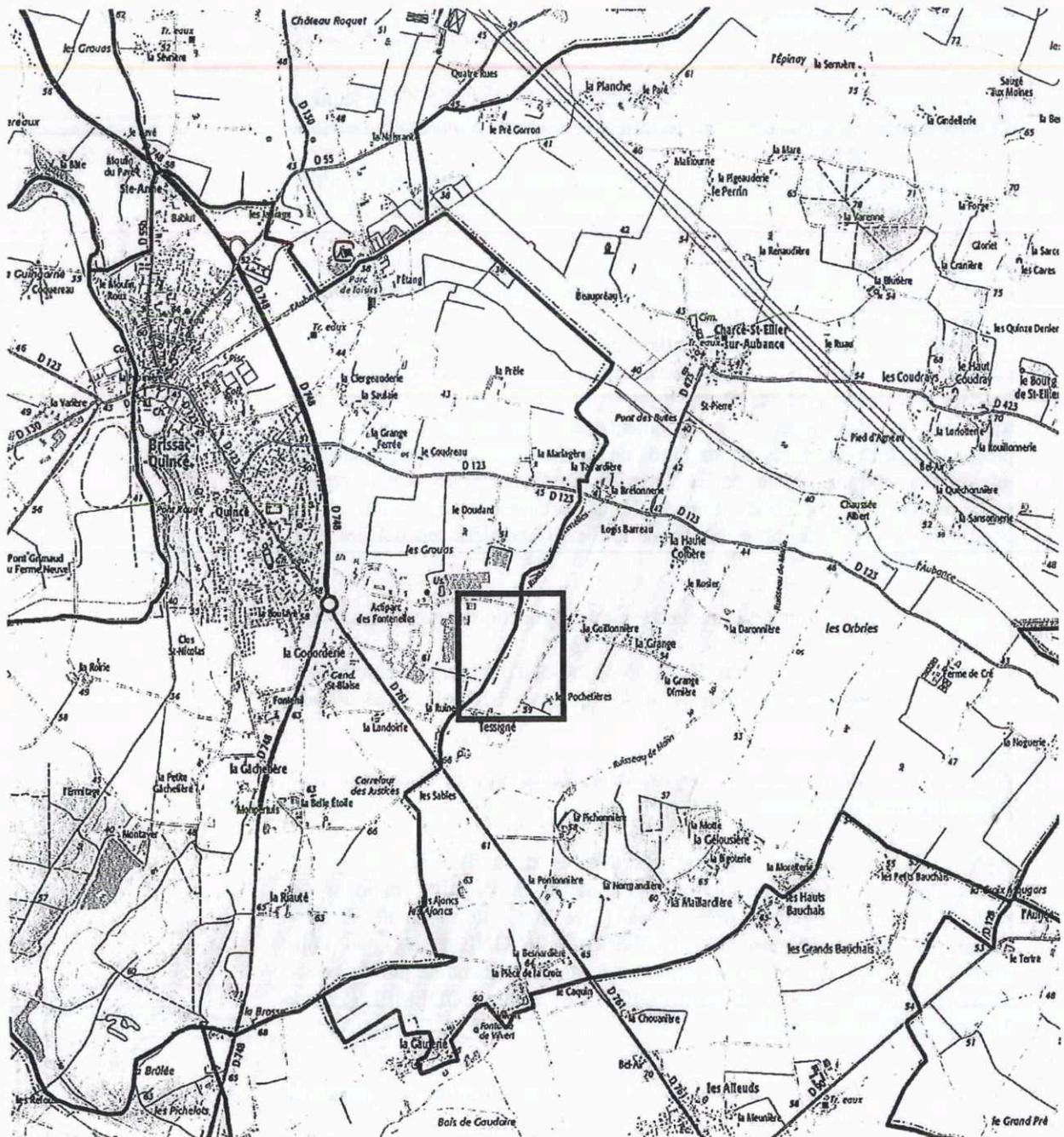
Tessigné

Parc d'activités des Fontenelles

Annexe 1/2 à l'arrêté n°2016-177 du 2 mai 2016

Opération SRA n°2016-81

 Localisation du diagnostic archéologique

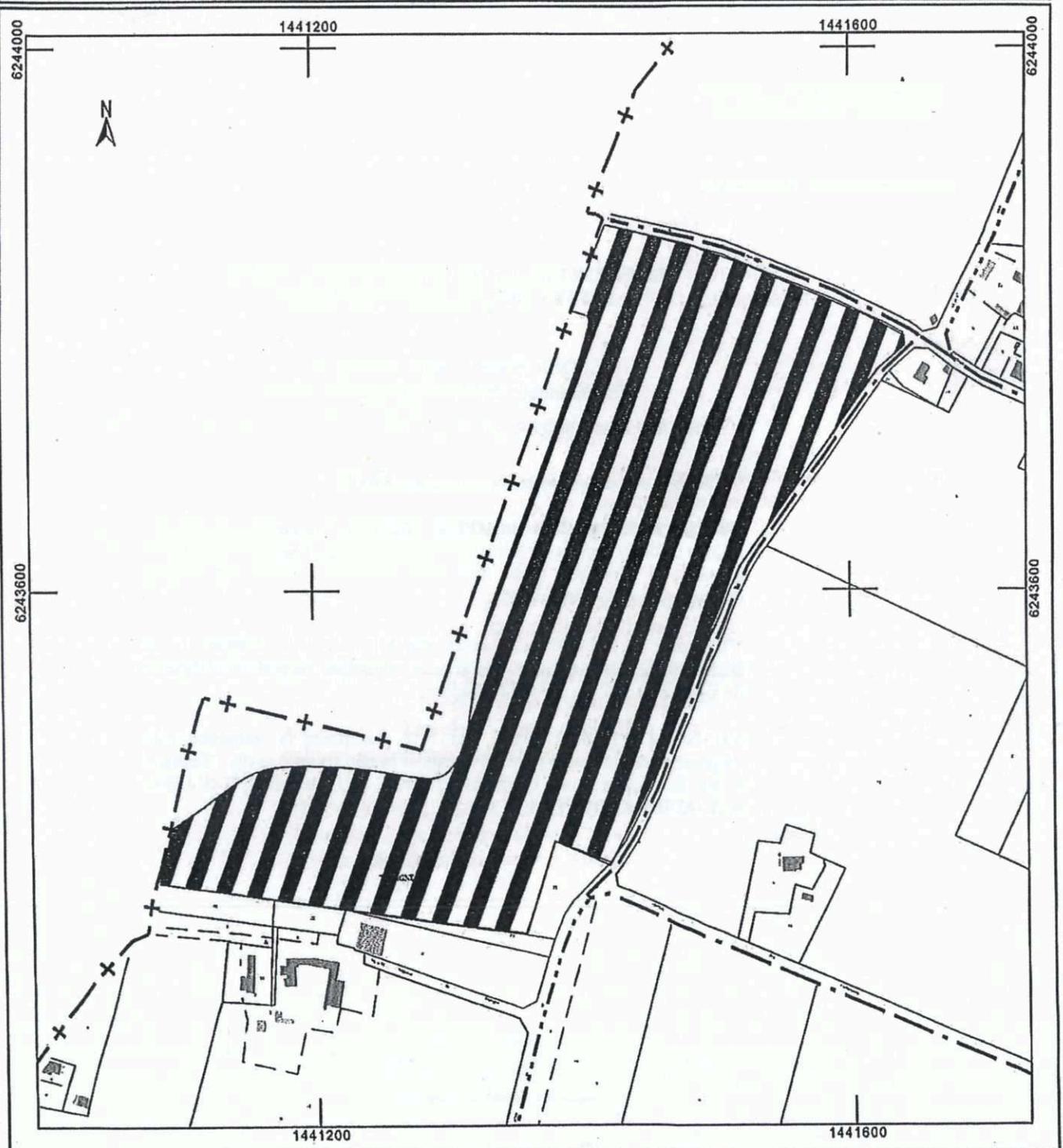


0 0,5 1 Kilomètres



DRAC Pays de la Loire
Service régional de l'archéologie
1 rue Stanislas Baudry
BP 63518
44035 NANTES cedex 1

<p>Département : MAINE ET LOIRE</p> <p>Commune : CHARCE ST ELLIER SUR AUBANCE</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p> <p>CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE BRISSAC-QUINCE (MAINE-ET-LOIRE) Tessigné Parc d'activités Les Fontenelles</p> <p>Annexe à l'arrêté n°2016-177 du 2 mai 2016</p> <p>Opération SRA n°2016-81</p> <p> emprise du diagnostic archéologique</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : ANGERS CENTRE DES IMPOTS FONCIER 49047 49047 ANGERS cedex 01 tél. 02 41 74 53 40 -fax 02 41 74 53 60 cdif.angers@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : Z0 Feuille : 000 Z0 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/4000</p> <p>Date d'édition : 02/05/2016 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>	



Arrêté portant désignation de l'opérateur chargé de la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

COURRIER REÇU LE
23 30
12 MAI 2016
INRAP 00

D11721

**Arrêté portant désignation de l'opérateur
chargé de la réalisation du diagnostic
d'archéologie préventive
(opération n°2016 -81)**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2014/DRAC/4 du 24 juin 2014, signé de Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'arrêté n°2016-177 du 2 mai 2016 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive pour le terrain sis au lieu-dit « Tessigné » sur la commune de BRISSAC-QUINCE, CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE (DPT);

ARRETE
(n°184)

Article 1^{er} : La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par arrêté n°2016-177 du 2 mai 2016 susvisé est attribuée à l'**Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)**.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Direction interrégionale Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, 35577 CESSON-SEVIGNE cedex) et à SODEMEL (79 rue Desjardins 49100 Angers).

Fait à Nantes, le 11 mai 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Cher du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Arrêté de désignation du responsable scientifique



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

COURRIER REÇU LE

04 JUL. 2016

INRAP GO

D114724

Arrêté portant désignation du
responsable scientifique
(opération n°2016 - 81)

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'arrêté n°2016-177 du 2 mai 2016 portant prescription de l'opération d'archéologie préventive pour le terrain sis au lieu-dit «Parc d'activités des Fontenelles» sur la commune de BRISSAC-QUINCE, CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE (49);

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE
(n°315)

Article 1^{er} : M. Frederic Guérin (INRAP Direction interrégionale Grand Ouest) est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic (n° OA 185819) prescrit par l'arrêté susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à INRAP Direction interrégionale Grand Ouest (37 rue du Bignon CS 67737, 35577 CESSON-SEVIGNE cedex) et à SODEMEL (79 rue Desjardins 49100 Angers).

Fait à Nantes, le 29 juin 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Projet scientifique d'intervention



Diagnostic archéologique D114724

BRISSAC-QUINCE, CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE (49),
TESSIGNE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Pays de la Loire	Département	Maine-et-Loire		
Commune	Brissac-Quincé				
Lieu-dit	Tessigné				
Cadastre	Brissac-Quincé : Section ZO n° 74				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	177	09-05-2016	117017 m²	12/05/2016	
Modification	?				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°177 (opé n°2016-81 du 02 mai 2016), l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive

- **Profil du responsable d'opération :**

RO préssenti : Frédéric Guérin

Calendrier : 2016

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage, soit linéaires, soit d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir entre 7 et 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.



5a.- Volume des moyens prévus (en jours ferme)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	1	J	12	J	5	J	18	J
Technicien		J	12	J	2	J	14	J
DAO/PAO		J		J	2	J	2	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	1	J	25	J	10	J	36	J

5b.- Volume des moyens prévus (en jours provision)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération		J	10	J	8	J	18	J
Technicien		J	20	J	3	J	23	J
DAO/PAO		J		J	3	J	3	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	0	J	31	J	15	J	46	J

- **Moyens particuliers**

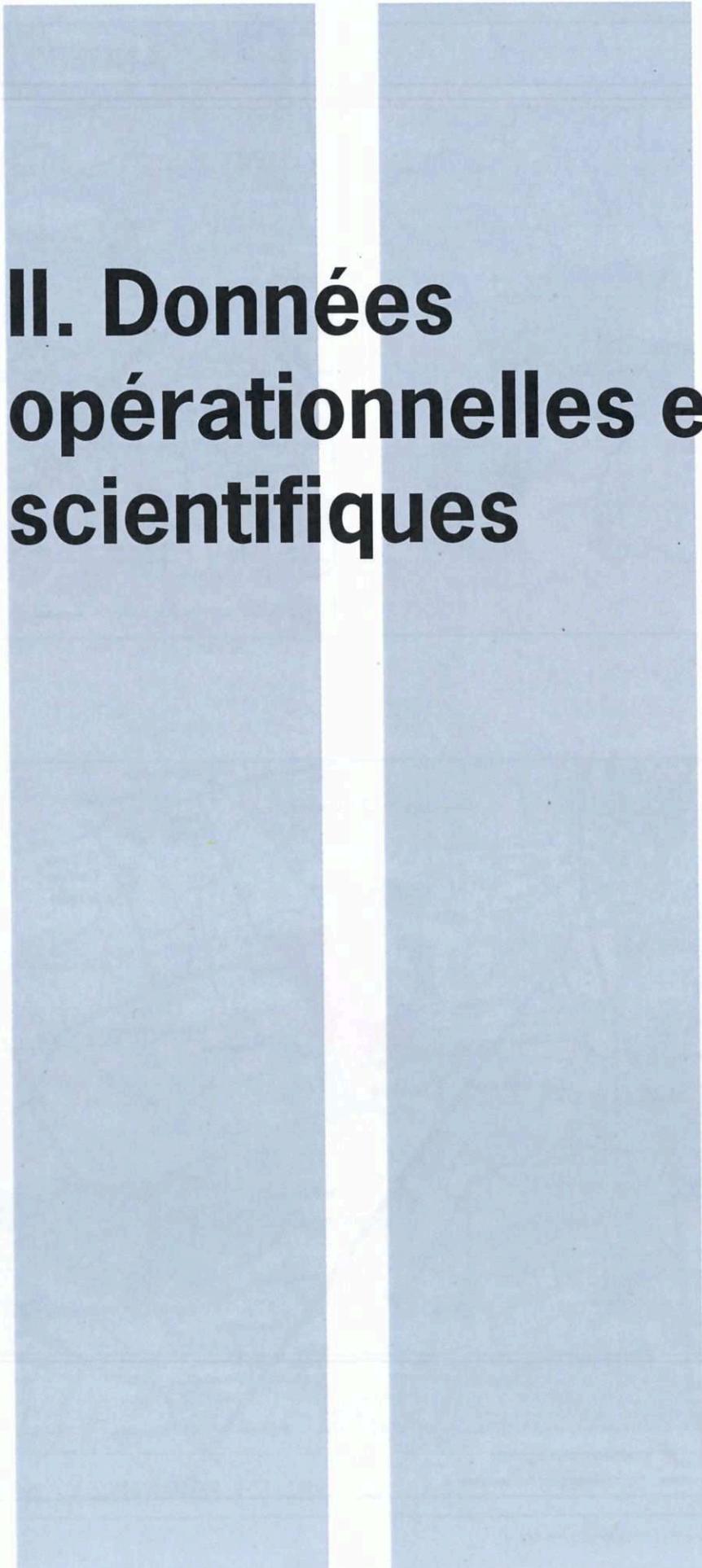
Terrain	Etude
Ferme : 12 jours de pelle Provision : 10 jours de pelle	

La Directrice-adjointe Scientifique et Technique

Nom de la DAST

JOUSSE, Hélène



The image features two vertical, parallel blue bars of equal height and width, positioned on the left and right sides of the page. The text is centered between these two bars.

II. Données opérationnelles et scientifiques

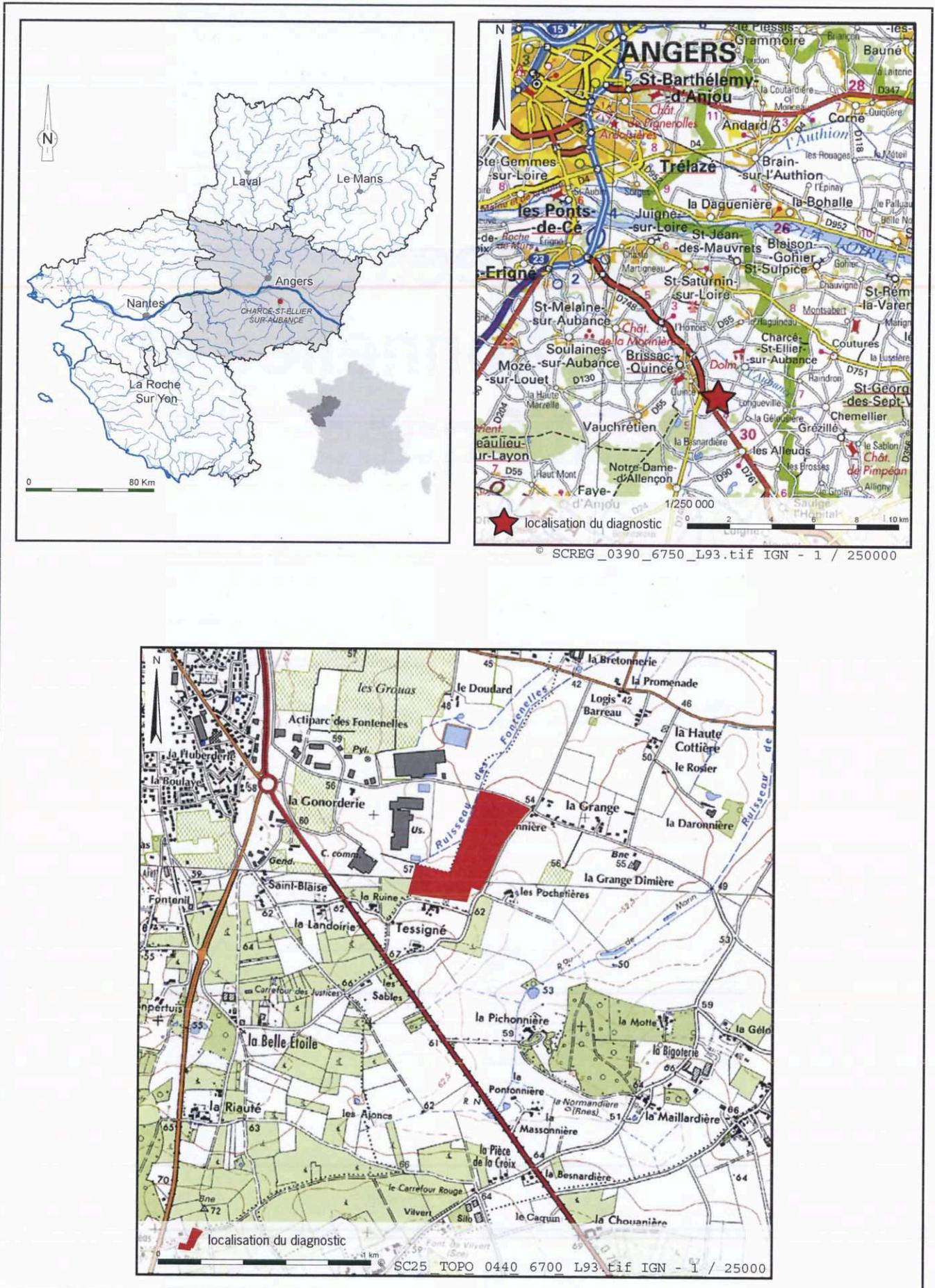


Fig. 1 : Localisation de l'opération (1/250 000^e et 1/25 000^e)

1 PRÉSENTATION

1.1 Cadre administratif et motifs de l'intervention

Le diagnostic archéologique réalisé en septembre 2016 à l'emplacement du terrain d'assiette de la future extension du parc d'activités des « Fontenelles », projetée à l'ouest de la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance près de Brissac-Quincé, fait suite à une prescription scientifique émise par le Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, consécutivement à une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic émanant de la société « Alter Cités ».

Définie par l'arrêté n°177 du Préfet de Région en date du 02 mai 2016, la prescription a été motivée, d'une part, au regard du fait que « la surface soumise à aménagement atteint le seuil statistique de présence d'éléments constitutifs d'installations humaines intéressant l'archéologie » et, d'autre part, en raison du fait qu'il « est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesure dont ils doivent faire l'objet ».

Par suite de l'arrêté n°184 en date du 11 mai 2016, la réalisation de l'opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'Inrap par le Préfet de Région.

1.2 Localisation

Sise à l'est de Brissac-Quincé (**fig.1**), à une quinzaine de kilomètres au sud-est du centre historique d'Angers, la commune de Charcé s'inscrit au sud de la Loire, au sein de la région historique et naturelle du Saumurois, région qui occupe le quart sud-est du département de Maine-et-Loire.

Constitutif de la partie nord-ouest de ce territoire, le terrain d'assiette de l'opération, d'une superficie de près douze hectares, se développe sur la frange occidentale de la commune, à quelque 1,5 km au sud du bourg de Charcé. Offrant une forme « L » inversé, le secteur dévolu aux futurs aménagements est délimité au nord, par la route départementale n°123 (Boulevard des Fontenelles), à l'ouest par le ruisseau des « Fontenelles » et « l'Actiparc » du même nom, au sud par le domaine de « Tessigné » et enfin à l'est par le chemin qui dessert ce même lieu-dit.

Encore occupée par des surfaces à vocation agricole (**cl.1 et 2**, p. 28), la zone des recherches s'abaisse du sud vers le nord, passant ainsi de 60,50m NGF auprès de « Tessigné », à moins de 49,50m NGF au contact de la route départementale n°123 (Boulevard des Fontenelles).



Cl.1 : Vue de la parcelle Z0 74 en direction du sud.



Cl.2 : Vue de la parcelle Z0 74 en direction du sud-est.

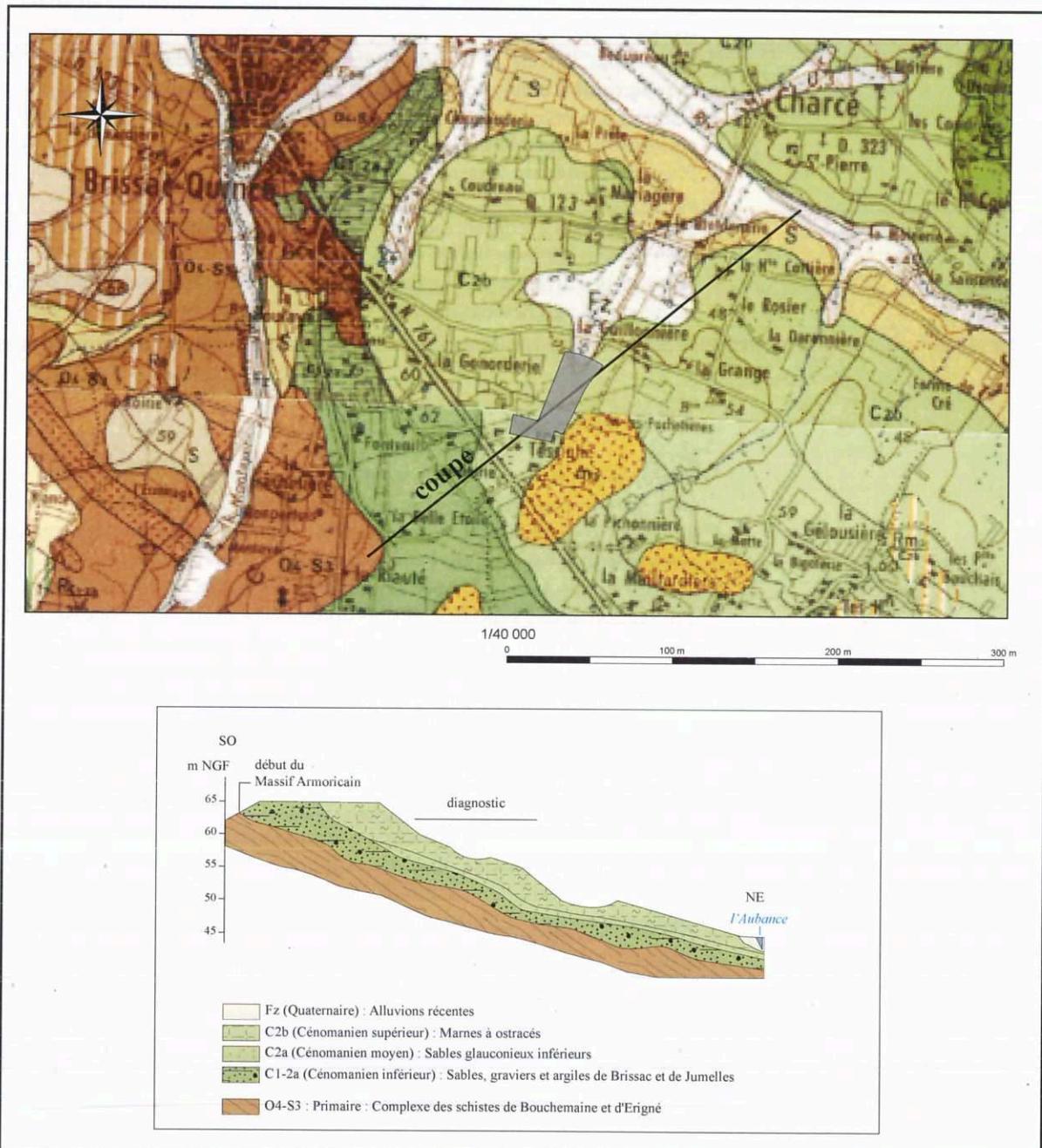


Fig.2 : Carte géologique (1/40 000^e).

1.3 Contexte naturel général (Corinne Pont-Tricoire)

Le diagnostic archéologique réalisé auprès du lieu dit « Téssigné », sur la commune de Charcé Saint-Ellier-sur-Aubance, se situe sur le versant est de la petite vallée des Fontenelles, ruisseau affluent de l'Aubance. Ce secteur, sis à moins d'un kilomètre du Massif armoricain, est caractérisé par les premiers terrains sédimentaires secondaires déposés en bordure de ce vieux socle primaire. D'après les cartes géologiques d'Angers et de Thouarcé (Cavet *et al.* 1976; Blaise *et al.* 1986; **fig. 2**), la zone sondée rencontre en surface un contexte exclusivement calcaire (marnes à ostracées C2b), ponctuellement recouvert par des alluvions récentes (Fz) dans la plaine alluviale du ruisseau. Plus profondément, des terrains sablo-argileux (C2a et C1-2a) recouvrent les schistes armoricains du Primaire (O4-S3).

Lorsque l'on se situe au centre de la parcelle, le paysage aux alentours montre une topographie peu accentuée. Malgré cette caractéristique du relief, le versant sud de la vallée de l'Aubance est entaillé non seulement par le ruisseau des « Fontenelles », mais aussi par des vallées sèches parfois peu visibles au premier regard. La carte topographique au 1/40 000^e (**fig. 3**) montre qu'une de ces vallées (vallée « c ») traverse la parcelle étudiée. En fait, les relevés topographiques plus précis fournis par l'aménageur, révèlent que cette vallée est formée par la jonction de deux petites vallées « secondaires » : c1 et c2; l'ensemble est dominé par un point culminant à 67 m NGF, situé au sud-ouest, hors de la zone d'étude, à environ 500 m de distance.

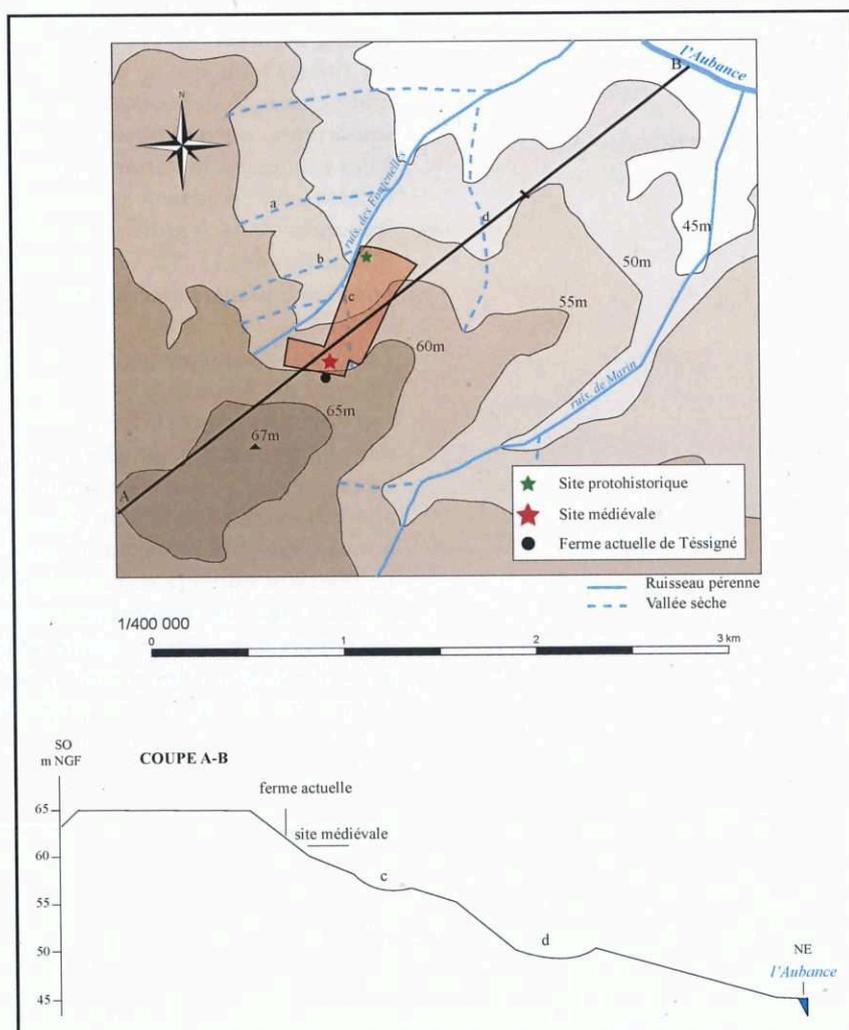


Fig. 3: Environnement topo-hydrographique (1/40 000^e).

Grâce aux 136 tranchées, la stratigraphie (fig. 4) de la parcelle est assez précise :

- 1 : le substrat carbonaté (calcaire ou marneux) apparaît directement sous la terre végétale limono-argileuse épaisse de 0,20 à 0,30 m (log A) ;

- 2 : entre le substrat et la terre végétale, se développe, dans sa partie inférieure, une argile beige plus ou moins riche en graviers siliceux. Son épaisseur varie de 0,10 m à plus de 1,10 m (log B, C, D). Cette argile correspond à une altération superficielle du calcaire sous-jacent (dissolution et élimination de la fraction carbonatée et persistance sur place de la fraction argileuse et de la fraction grossière siliceuse). Sa formation est favorisée dans les contextes stables tels les pentes faibles ou les dépressions localisées du substrat. Ce dernier cas est très typique des substrats carbonatés ; ces roches étant particulièrement sensibles à l'érosion mécanique et chimique, leur toit présente fréquemment des ondulations en dehors des creusement des vallées ;

- 3 : d'une manière très ponctuelle - toujours entre le substrat et la terre végétale - on rencontre une argile verte en profondeur devenant progressivement brun verdâtre vers la surface (log E, F). Ces deux horizons argileux correspondent aux alluvions du ruisseau des « Fontenelles ». On notera l'enrichissement en matière organique de l'horizon supérieur, ce qui lui confère cette nuance brune. Il est probable qu'à ces alluvions se mêlent une fraction d'altérite argileuse provenant de l'érosion du versant.

Une cartographie de la profondeur du substrat carbonaté montre la répartition de ces différentes zones. Les affleurements du substrat se rencontrent à l'est et concernent près de la moitié de la parcelle. L'altérite argileuse se développe le long des axes des petites vallées sèches (c1, c2) et dans la plaine alluviale du ruisseau où elle se mêle aux alluvions. En dehors de cette répartition assez classique des versants de petites vallées affluentes de cours d'eau plus importants, on remarquera au sud, des zones de surépaisseur de l'altérite. Elles soulignent la variabilité topographique du toit calcaire. L'épaisseur de l'altérite est également notable dans les tranchées du centre de la parcelle, tranchées dans lesquelles a été trouvé les segments de fossé parcellaire (Tranchées 44, 51, 58, 66, 73). Aucune explication géologique n'est proposée pour expliquer cet état de fait.

Les deux sites archéologiques se situent à l'ouest de la parcelle, non loin du ruisseau des « Fontenelles » et le long du versant. Les structures apparaissent soit directement sous la terre végétale, soit entre 0,30 m à 0,40 m de profondeur dans l'altérite argileuse. Dans un autre registre, on soulignera les traces très fréquentes de sous-solage sur la frange est de cette parcelle, traces qui ont altéré la lisibilité du terrain. Quoi qu'il en soit, les structures présentent une bonne conservation, dénotant ainsi une certaine stabilité des terres.

Le réservoir aquifère disponible pour cette parcelle s'exprime au travers les sables et argiles du cénomaniens moyen et inférieur. Ces formations contiennent des nappes d'importance limitée mais peuvent satisfaire les besoins d'un puits fermier ou de petites unités agricoles. L'épaisseur des marnes à ostracées n'étant que de 5 à 8 m, le captage de l'eau est aisé.



Fig. 4: Carte de la stratigraphie superficielle du secteur d'investigation.

1.4 Environnement archéologique communal (fig. 5)

A ce jour, le service Carte Archéologique du SRA des Pays de la Loire a recensé un total de sept entités archéologiques sur la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance; en dehors d'un gisement dont la datation reste à préciser, les entités présentes au sein du territoire communal relèvent soit de la fin de la Préhistoire, soit du Moyen Âge et de l'Époque moderne.

Au nombre de trois, les plus anciens témoignages relevés au sein de la commune se rapportent au Néolithique: il s'agit en l'occurrence du dolmen de « La Pierre Couverte de Beaupréau » (49 078 0001), de celui du « Perrin » (49 078 0003) ainsi que du menhir de « La Pierre Levée de Beaupréau » (49 078 0002), tous établis dans la partie septentrionale de Charcé.

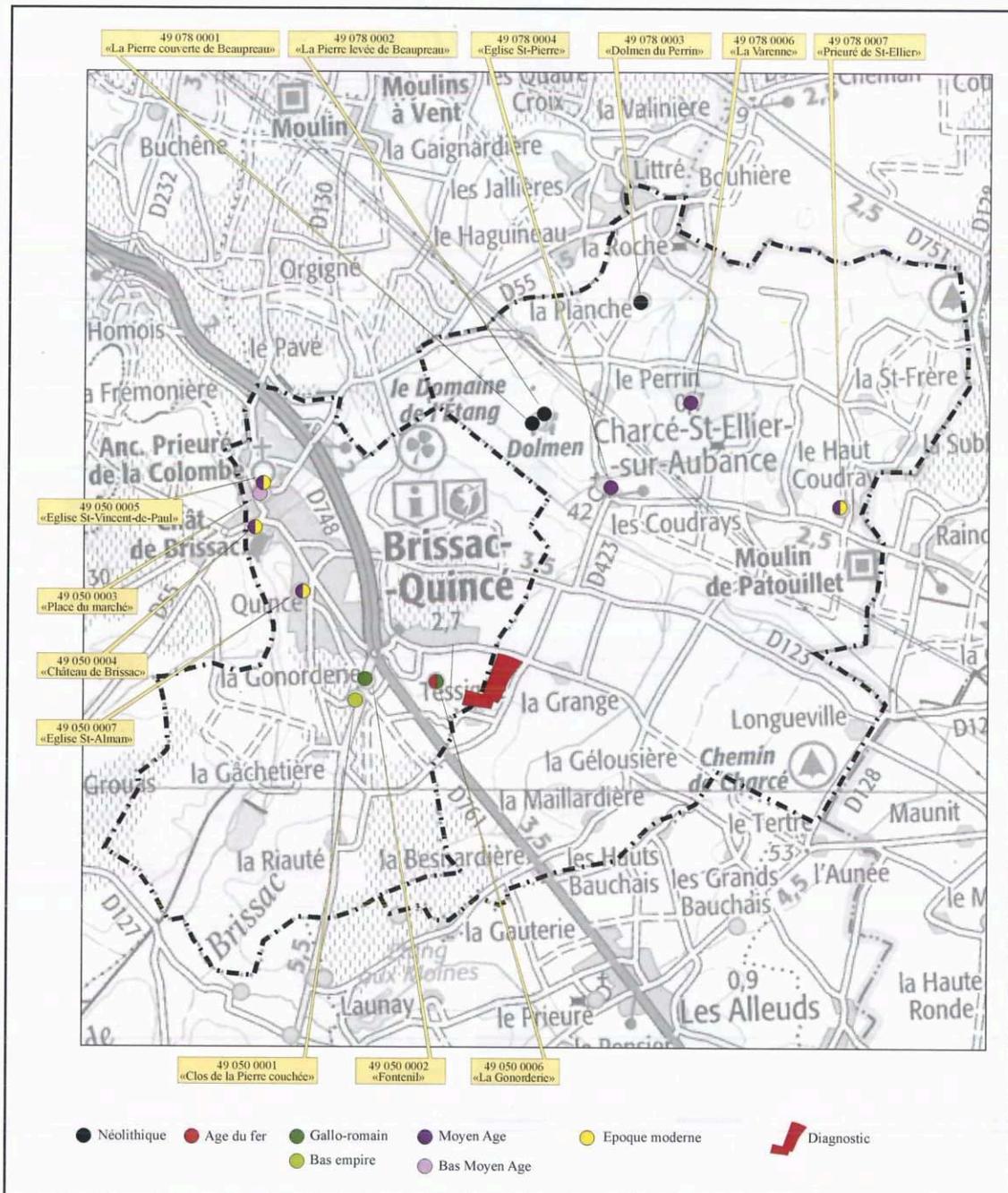


Fig. 5 : Carte des entités archéologiques des communes de Brissac-Quincé et de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance.

Si aucun élément indicatif de la Protohistoire ou de l'Antiquité n'a encore été signalé au sein de l'espace communal, en revanche, deux entités du Moyen Âge et de la Période moderne y sont attestées : témoignant de lieux de culte, il s'agit de l'église « Saint-Pierre » (49 078 0004), sise dans le bourg de Charcé, et du prieuré de « Saint-Ellier » (49 078 0007), établi, pour sa part, dans le hameau du même nom.

Quant au septième et dernier gisement actuellement répertorié sur le territoire de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, à savoir le site des « Champs de la Gauterie » (49 078 0001), il se matérialise sous la forme d'un enclos fossoyé rectilinéaire. S'il n'a pu être placé précisément sur l'échelle du temps, son plan particulier n'est pas sans évoquer celui des habitats agricoles du second âge du Fer (?).

A ces différents éléments, on peut ajouter les vestiges archéologiques mis au jour à proximité immédiate de la zone d'étude, sur la commune de Brissac-Quincé. Parmi ces derniers, on signalera les traces protohistoriques et gallo-romaines de la « Gonorderie » (49 050 0006), le dépôt monétaire antique du « Clos de la Pierre Couchée » (49 050 0001) ou bien encore l'occupation du bas-Empire de « Fontenil » (49 050 0002), tous localisés à l'ouest du secteur d'investigation, à moins d'un kilomètre de distance.

1.5 Quelques données historiques et documentaires

Mentionné pour la première fois autour de 987-996, sous la forme de *Caprianus* (Port 1874, t. I, p. 624) Charcé est alors pourvu d'une église dédiée à Saint-Georges. Domaine considérable jusqu'au XII^e siècle, la terre de Charcé appartenait à l'époque à l'abbaye Saint-Florent, avant de devenir, entre le XV^e siècle et la Révolution, possession du chapitre Saint-Pierre d'Angers (*Idem* p. 625) ; il semble que cette mutation se soit accompagnée par un changement de vocable de l'église, laquelle fut dès lors dédiée à Saint-Pierre.

Quoi qu'il en soit, implanté sur le territoire de Charcé, le lieu-dit « Tessigné », établi hors de l'emprise au sud du projet, est signalé pour la première fois dans des textes de la fin du XI^e siècle, sous la forme « *Tessiniacus* » (1082-1102) ou « *Thessiniacus* » (1070-1100) (Port 1878, t. III, p. 568). Relevant de Brissac, cet ancien fief avec maison noble, comportait une chapelle qui subsiste encore aujourd'hui (cl.3).



Cl. 3 : Vue de la chapelle et du portail de la ferme de Tessigné. Cliché : F. Guérin, Inrap.

A l'inverse de la « Carte de Cassini » qui n'offre guère d'informations sur le périmètre qui nous intéresse (fig.6), le plan cadastral « napoléonien » (fig.7), élaboré en 1824, livre des données assez détaillées sur la morphologie parcellaire de la zone d'étude, laquelle, entourée de chemins, est par ailleurs traversée d'ouest en est par un axe de circulation disparu depuis. Pour le reste, on notera que le découpage foncier se caractérise par la présence d'unités parcellaires d'assez grande taille, à l'exception toutefois de l'extrémité septentrionale du terrain d'assiette et, tout particulièrement, de sa frange nord-est.

Dans un autre registre, il s'avère que le document cadastral ne fait apparaître ni construction, ni traces d'activités extractives ou artisanales.



Fig. 6 : Extrait de « La carte de Cassini », feuille d'Angers (n°98), levée en 1763, publiée vers 1771.



Fig. 7 : Extrait du plan cadastral napoléonien (section «D», 1824).



Fig. 8 : Plan cadastral du projet d'extension de « l'Actiparc des Fontenelles » .

2 MODE OPÉRATOIRE



Cl. 4 : Ouverture d'un sondage à la pelle mécanique. Cliché : F. Guérin, Inrap.



Cl. 5 : Sondage en cours d'enregistrement. Cliché : F. Guérin, Inrap.

2.1 Déroulement de l'opération

Se déroulant entre le 29 août et le 14 septembre 2016, le diagnostic archéologique portant sur le projet d'extension du parc d'activités des « Fontenelles », à l'ouest du territoire de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, a permis d'explorer une grande partie des 11,7 hectares prescrits (**fig. 8**), exception faite de la frange occidentale du terrain d'assiette du projet (environ 1,2 hectare), classé en zone humide et pour cette raison exclue des recherches archéologiques.

Conforme aux préconisations du Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire (ouverture comprise entre 7 et 10 %), ce sont en effet 7,9 % des surfaces prescrites qui ont été sondées (9 314 m²); en regard des espaces accessibles (quelque 10,4 hectares), le pourcentage s'élève pratiquement à 9 % (8,93 %).

Couvrant la majeure partie du périmètre d'investigation, hormis la bordure ouest évoquée plus haut, les différentes tranchées ont d'abord nécessité une implantation préalable; celle-ci, réalisée manuellement par les archéologues à l'aide d'un décimètre et d'une équerre optique, a consisté en la mise en place d'un maillage de sondages réguliers de 20 m sur 3 disposés en quinconce tous les 20 m; matérialisés par des jalonnets orange, ces sondages systématiques ont été orientés selon l'axe ONO/ESE.

Après implantation, les tranchées ont ensuite été ouvertes à l'aide d'une pelle à chenilles de vingt tonnes (**cl. 4**). Pourvu d'un godet de curage de trois mètres, l'engin a permis l'ouverture de cent trente-six sondages, lesquels, positifs ou négatifs, ont systématiquement suscité la réalisation d'un enregistrement (**cl. 5**).

Ce dernier a été mis en œuvre au moyen de bordereaux recto-verso permettant de renseigner aussi bien la nature et la puissance des différentes formations pédologiques observées, que de dessiner et décrire les éventuelles traces archéologiques repérées dans les tranchées.

Venant en complément de ces différentes opérations, un levé des fenêtres systématiques et intercalaires a été effectué au moyen d'un GPS de terrain par le topographe de l'Inrap, ceci aux fins d'élaborer le plan-masse de l'intervention archéologique.



Fig. 9 : Plan de répartition des tranchées.

3 RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

3.1 Approche globale des résultats

Portant sur un espace d'un peu plus de dix hectares, le diagnostic a occasionné l'ouverture de cent trente-six tranchées (fig. 9) représentant une surface totale de 9 314 m², soit plus de 8,9 % du périmètre accessible. Quoiqu'il en soit, positives pour cinquante-deux d'entre elles (38,2 %), les fenêtres d'investigation ont livré un total de cent quarante-et-une structures archéologiques.

Celles-ci se répartissent entre soixante-quinze segments de fossés (soit 53,2 % des vestiges), vingt-huit trous de poteau (19,8 %), dix-sept fosses (12 %), six silos présumés (4,2 %), trois « épandages » (2,1 %), deux mares (1,4 %), deux fosses d'extraction, deux structures de combustion, un chemin (0,7 %), une excavation indéterminée, une éventuelle sablière, un reste de mur, un creusement indéterminé et une rigole.

Parmi ces différentes structures, seules dix-neuf d'entre elles - soit 13,4 % de l'échantillon vestigial - ont permis de recueillir des restes céramiques; en vertu des caractéristiques offertes par ces derniers, il a été possible de percevoir plusieurs phases d'installations anciennes; comprises entre la fin de la Protohistoire et l'Époque moderne, celles-ci se manifestent principalement au travers deux entités archéologiques (fig. 11 p. 41):

- Témoignage le plus ancien attesté au sein du projet d'aménagement, l'entité de « Tessigné 1 » (fig. 10 p. 40) se rapporte à La Tène finale et au Haut-Empire; se limitant à quelque 2 800 m², cette installation sans limite apparente, rassemble fosses, trous de poteau, fossés, une éventuelle sablière (?) ainsi qu'une mare très riche en mobilier céramique: celui-ci, bien qu'en partie affecté par l'humidité rémanente du secteur, se rapporte, aux niveaux sous-jacents à des restes des II^e et I^{er} siècles avant notre ère, tandis qu'en partie supérieure, quelques tessons gallo-romains renvoient à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle ap. J.- C.

- Rassemblant essentiellement des vestiges du second Moyen Âge, la seconde entité archéologique mise au jour, à savoir le gisement de « Tessigné 2 » (fig. 10), rassemble l'amorce d'un enclos fossoyé, divers fossés parcellaires ainsi que plusieurs silos regroupés dans un espace spécifiques. L'un d'eux, qui a fait l'objet d'une fouille complète, a livré un abondant mobilier, notamment céramique et métallique; à ces éléments étaient également associés de nombreux restes fauniques de même qu'un fragment de récipient en verre suggérant la présence d'une population privilégiée. Quoiqu'il en soit, occupant 11 000 m² ce site s'inscrit probablement dans la « mouvance » du lieu-dit éponyme, lieu-dit établi hors du projet au sud, et dont les textes attestent l'existence dès le XI^e siècle.

Pour le reste, le secteur des recherches n'a permis, pour ainsi dire, de ne mettre en évidence que des segments de fossés parcellaires. Pour la plupart d'entre eux, ces derniers se sont révélés exempts de toute trace mobilière à l'exception toutefois d'un tronçon fossoyé qui a fourni quelques tessons indicatifs de la fin du Moyen Âge et/ou du début des Temps modernes.



Fig. 10: Plan de localisation des gisements.

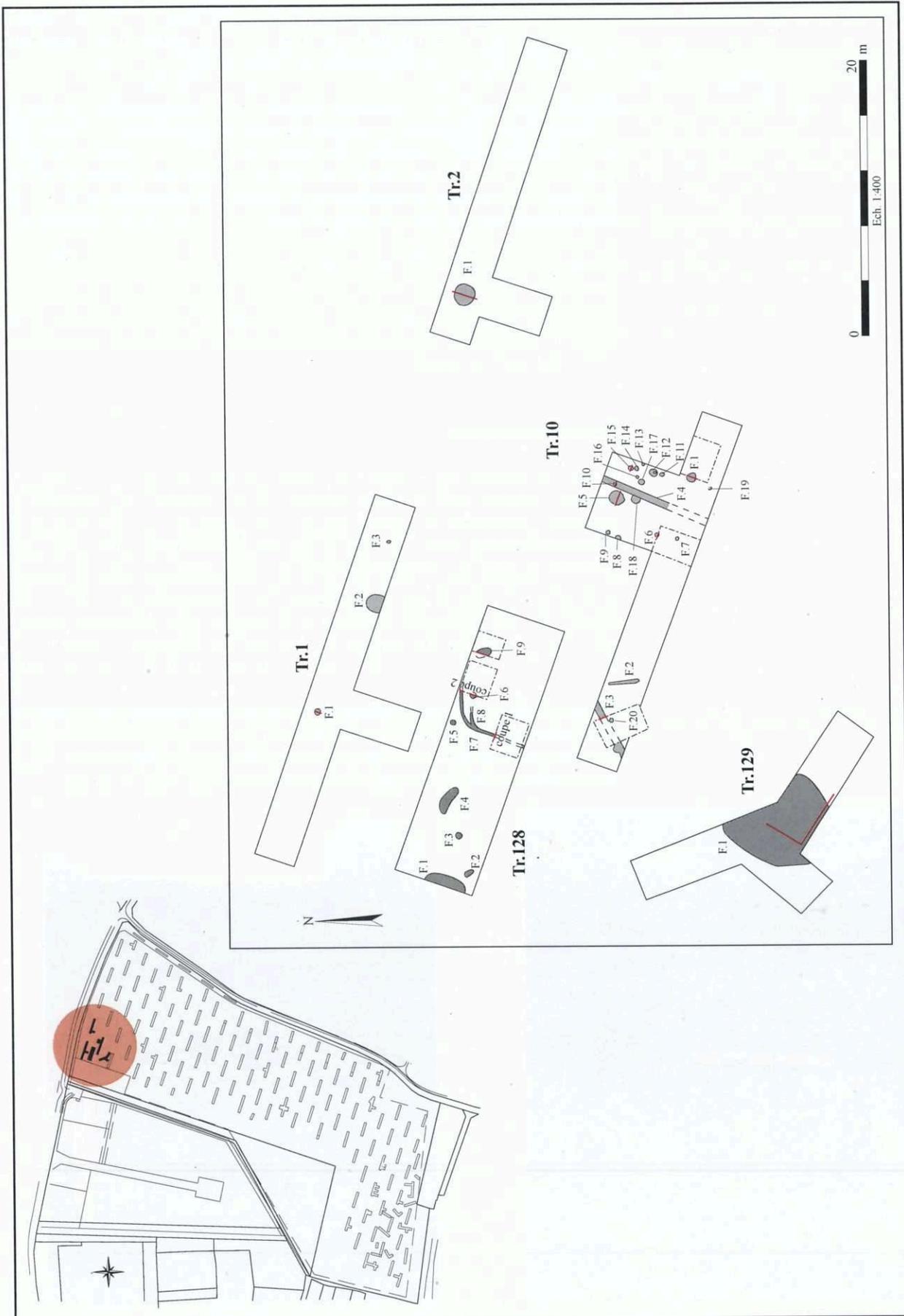


Fig. 11 : Le site de « Tessigné 1 ».

3.2 Le site de « Tessigné 1 »

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance; parcelle ZO 74; coordonnées Lambert: X = 391,550 – Y = 264,0870; altitude: 49,50m NGF.

Prenant place à l'extrémité nord-ouest de la future extension, le site de « Tessigné 1 » a été détecté au sein des tranchées exploratoires 1, 2, 10, 128 et 129 (fig. 11). Se développant sans doute hors emprise en direction du nord et de l'ouest, le gisement occupe, au sein du projet, une surface d'environ 2 800m². Apparemment dépourvu de structures de délimitation, le site ne rassemble que des vestiges « en creux » : ceux-ci, au nombre de trente-quatre, se répartissent entre vingt-et-un trous de poteau, six fosses, deux segments avérés de fossé, trois restes éventuels de sablière ou de fossé, une mare ainsi qu'un foyer. Sur les treize structures explorées, trois ont permis de recueillir du mobilier céramique: celui-ci se rapporte, pour l'essentiel, à la fin de la Protohistoire, même si quelques tessons témoignent également d'une présence à l'époque gallo-romaine.

3.2.1 Les structures

Si, pour la plupart, les vestiges sont aménagés dans un encaissant argileux, certains, situés à l'est, (moitié orientale de la tranchée 10, tranchée 2) oblitèrent néanmoins le substrat calcaire. Masqués par la terre végétale et un niveau limoneux brun, ils apparaissent à une profondeur qui oscille entre 30 et 60cm. Etant incontestablement les plus abondants, les trous de poteau, au nombre de vingt-et-un, sont présents dans les tranchées 1, 128 et 10; cependant, c'est dans cette dernière qu'ils sont les plus nombreux puisque seize d'entre eux y ont été recensés: il en va ainsi des éléments F 1, F 6, F 7, F 8, F 9, F 10, F 11, F 12, F 13, F 14, F 15, F 16, F 17, F 18, F 19 et F 20 (cl.6).

Offrant un diamètre compris entre 25 et 75 cm, ils montrent en surface un comblement argileux verdâtre qui comporte, dans deux cas (F 1 et F 6), des traces de charbon de bois; quant au creusement F 15, la présence en son sein de petits blocs de calcaire suggère l'existence d'un dispositif de calage.



Cl.6 : Tranchée 10, vue en plan des trous de poteau F 15, F 14, F 16, F 17, F 12 et F 11. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Cl.7 : Tranchée 10, vue en coupe du trou de poteau F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.

Si la profondeur de F 6, F 10 et F 15 (fig.12) affiche respectivement 50, 10 et 15 cm, le creusement F 1 montre pour sa part, une profondeur de 78 cm (fig.12, cl.7). Dans ce dernier cas, outre les traces d'un négatif de pieu de 15 à 30cm de large, le comblement a révélé la présence de cinq autres niveaux de comblement où ont été recueillis tessons de céramiques, restes de terre cuite et un fragment de meule. Ce dernier, peut-être utilisé comme élément de calage, se rapporte à une structure beaucoup plus marquée que les autres trous de poteau, puisqu'à l'exception de F 10, aucun ne semble conservé sur plus de 15 cm de profondeur. Hypothétique support de charpente (?), la fosse d'ancrage F 1 s'inscrit au sud d'un ensemble de creusements (F 11 à 17) dont l'organisation demeure, à ce stade de l'étude, énigmatique.

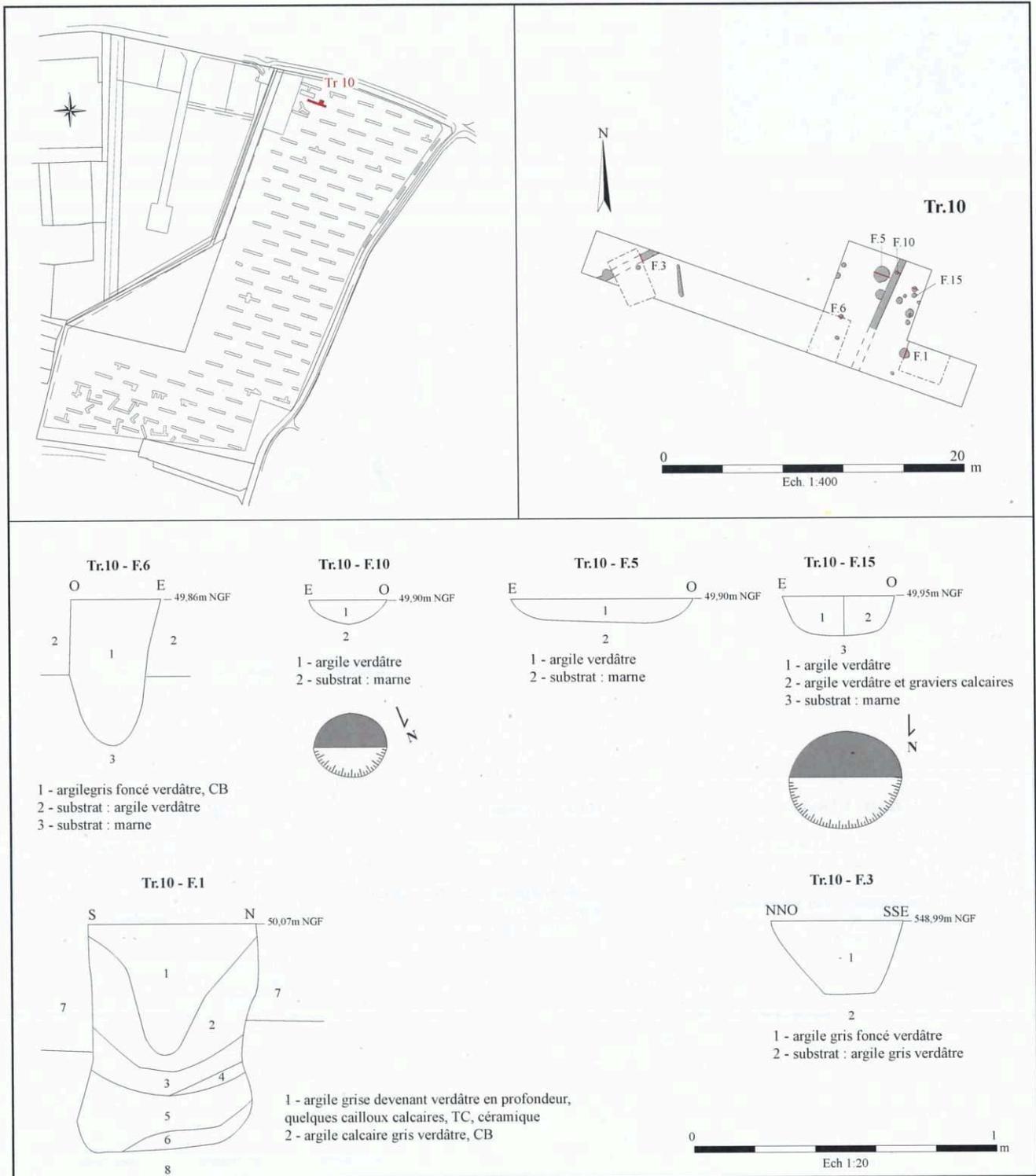


Fig.12: Tranchée 10, coupes et/ou plans des structures sondées.



Cl. 8 : Tranchée 128, vue en plan des faits F 7 et F 8. Cliché : F. Guérin, Inrap.

Situé auprès de ces impacts, le fossé F 4 s'étire selon l'orientation NNE/SSO ; d'une largeur de 60 cm pour une profondeur de 20 cm, il n'a pas fourni de mobilier à l'inverse de F 3, établi à l'ouest et orienté ENE/OSO. Ce dernier, d'une largeur de 50 cm, pour une profondeur de 25 cm, a permis de recueillir quelques tessons de La Tène finale.

Si des restes céramiques de la fin de la Protohistoire - mais aussi de la période gallo-romaine - ont été retrouvés hors structure au sein de la fenêtre 128, en revanche aucun des faits repérés dans cette dernière n'a révélé de mobilier. Pourtant, pas moins de quatre fosses, trois trous de poteau et deux restes de fossés ou de sablières (?) y ont été repérés. Ces derniers éléments (cl. 8, fig. 13), larges de 20 à 25 cm pour une profondeur de 6 cm montrent un tracé curvilinéaire d'abord régi par l'orientation NNE/SSO, puis s'incurvant vers l'est, se développe dès lors selon l'axe ENE/OSO.

Possibles restes de fossés, ces vestiges pourraient également témoigner de traces de sablières en lien avec l'existence éventuelle d'un bâtiment. En effet, des structures rappelant quelque peu les vestiges F 7 et F 8 de la fenêtre 128 ont notamment été découvertes sur les sites protohistoriques de « La Petite Nèmerie » (Maguer *et al.* 2003, p. 216) et de « La Pièce de Bildoux » (*Idem*, p. 222) dans la Sarthe, respectivement rapportés à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène ancienne pour le premier et à La Tène finale pour le second.

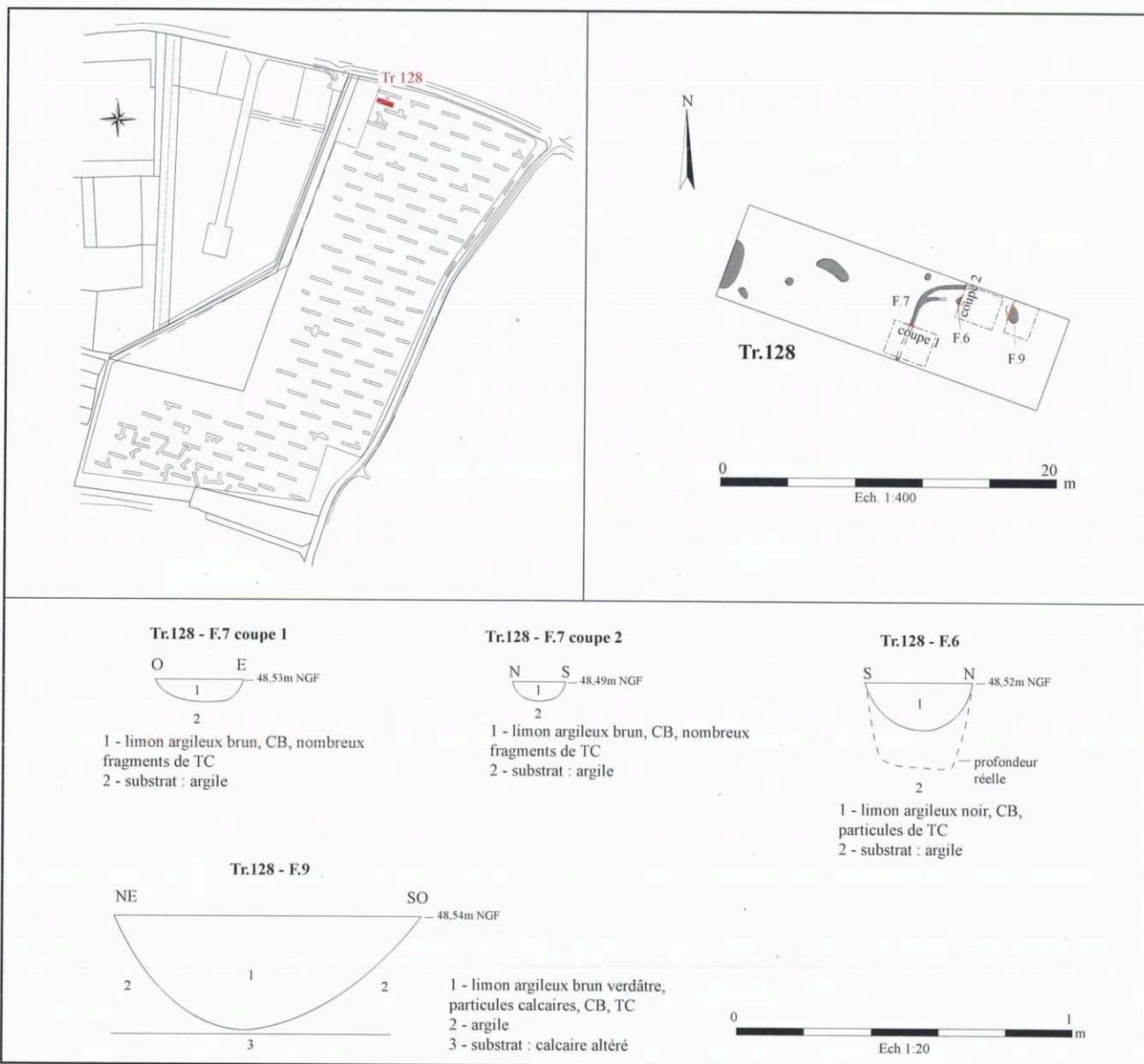


Fig. 13 : Tranchée 128, coupes des structures sondées.

Plus au nord, au sein des tranchées 1 et 2, ce sont une fosse et deux trous de poteau dans la première et une fosse « isolée » dans la seconde qui ont été mis au jour (fig.14). Aucun de ces éléments n'a livré de restes mobiliers.

Inversement, le vaste creusement F 1 du sondage 129, interprété comme une mare, a, quant à lui, permis de recueillir la majeure partie des artefacts prélevé lors de l'intervention.

Sise au sud du gisement, la structure F 1 de la tranchée 129 apparaît à la profondeur de 30 cm (cl.9, p.46). Se développant sur 4,40m d'ouest en est et sur plus de 4,20m du nord au sud, le creusement, qui affecte l'argile et le substrat calcaire, dépasse la profondeur de 1,30m. Montrant un profil à paroi oblique (cl.10 p.46), le fait F 1 était obturé par au moins sept strates, toutes issues d'une dynamique de comblement naturelle. Pour la plupart, les apports se composent d'une matrice argileuse verdâtre à gris bleu comprenant une fraction graveleuse plus ou moins importante; cependant, des passées sableuses ont également été observées, que ce soit à la base de la stratigraphie (US 4), ou bien à l'interface des US 2 et 10 (US 8 et 9).

Outre des restes fauniques et des fragments de terre cuite, les différents niveaux ont livré un abondant mobilier céramique; celui-ci se rattache pour l'essentiel à La Tène C2/D1 (150/130 av. J.-C. à 80/70 av. J.-C.), même si le niveau supérieur de comblement de F 1 (US 10) a également fourni quelques tessons indicatifs de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle ap. J.-C.

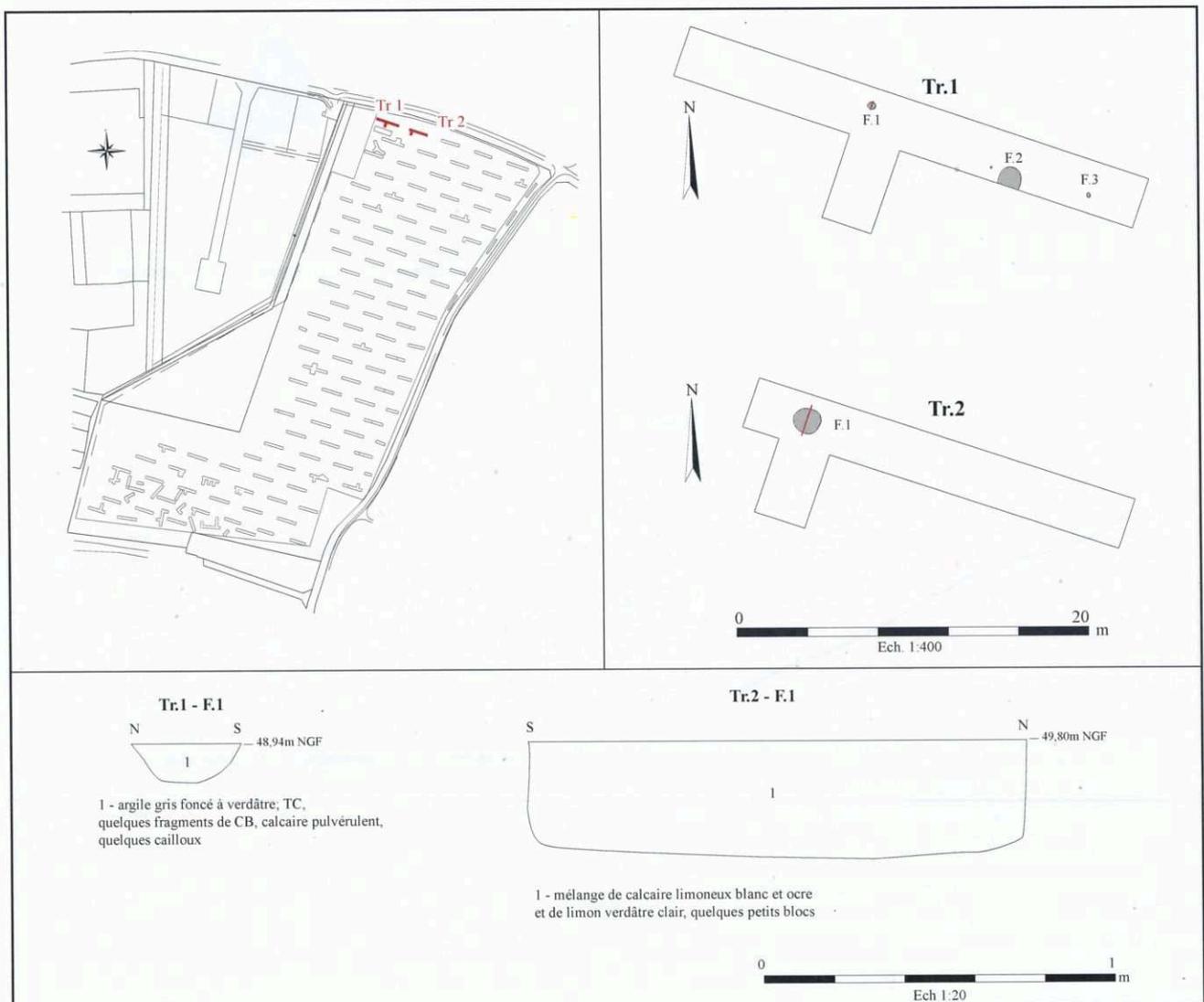


Fig. 14: Tranchées 1 et 2, coupes des structures sondées.



Cl. 9: Tranchée 129, vue en plan du creusement F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Cl. 10: Tranchée 129, vue de la coupe sud-ouest du creusement F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Fig. 15: Tranchée 129, coupes du creusement F 1.

En tout état de cause, il ressort que les vestiges repérés sur le site de « Tessigné 1 » attestent d'une modeste fréquentation à caractère à priori domestique; il est vrai que sans être véritablement spécifiques à cette orientation, les restes immobiliers sont accompagnés par des artefacts généralement rattachés à cette sphère, qu'il s'agisse du fragment de meule, des restes de plaques foyères ou bien encore des différents éléments céramiques issus des quelques structures explorées.

3.2.2 Le mobilier céramique

(Maxime Mortreau) (fig.16 p. 48)

La fouille du Fait 1, découvert dans la tranchée 129, a livré cent vingt-sept fragments de céramique. Si l'on excepte trois tessons de céramique rattachable à la période gallo-romaine (fin 1^{er}-début 11^e siècle ap. J.-C.), le mobilier se rattache tout entier à la Protohistoire.

Il est composé pour l'essentiel de céramique modelée auquel s'ajoutent plusieurs éléments d'amphores italiques.

L'examen visuel des pâtes montre la diversité des ateliers producteurs. Un pilon (CE 70) montre les caractéristiques d'une pâte campanienne, une section ovale d'anse (CE 71) et un fragment de col appartiennent au groupe des pâtes marbrées. Les mesures relevées permettent d'attribuer l'anse à la série des Dressel 1A et des gréco-italiques de transition (datées entre les années 150/130 av à 80/70 av. J.-C., soit La Tène D1) (Poux 2004). Certains fragments semblent avoir subi l'action du feu, fait déjà remarqué sur plusieurs sites contemporains en Pays de Loire.

Les types en céramique commune de fabrication locale regroupent des jattes carénées à profil en « esse » PDL 44g2 (CE 75), des coupes à bord droit rentrant oblique PDL 37a (CE 74), des pots ovoïdes à bord droit PDL 56a (CE 76) ou oblique PDL 51a (CE 77) et de plus rares gobelets (un fond non figuré). Le seul élément exogène dans cette catégorie est représenté par un bord mouluré de pot type Besançon PDL 59a (CE 73) importé du centre-est de la Gaule dont la chronologie est plus large: La Tène C2/D1 (Lallemand, Tuffreau-Libre 2005).

Le dépôt céramique est accompagné de fragments de terre cuite, probables éléments de plaques foyères façonnées dans l'argile locale.

Le sondage 10 a aussi fourni des éléments céramiques de la même période chronologique. Parmi les 10 fragments modelés provenant du Fait F 1, on notera la présence d'un pot à bord droit PDL 56a (CE 5) et d'une jatte carénée au bord manquant (CE 6). Une panse d'amphore de provenance italique (Dressel 1 probable) a également été recueillie en surface associée à 7 fragments de céramiques modelées. Dans le Fait F 2, a été mis au jour un pot type PDL 54f en commune fine tournée à pâte sandwich plutôt caractéristique de La Tène finale (CE 8).

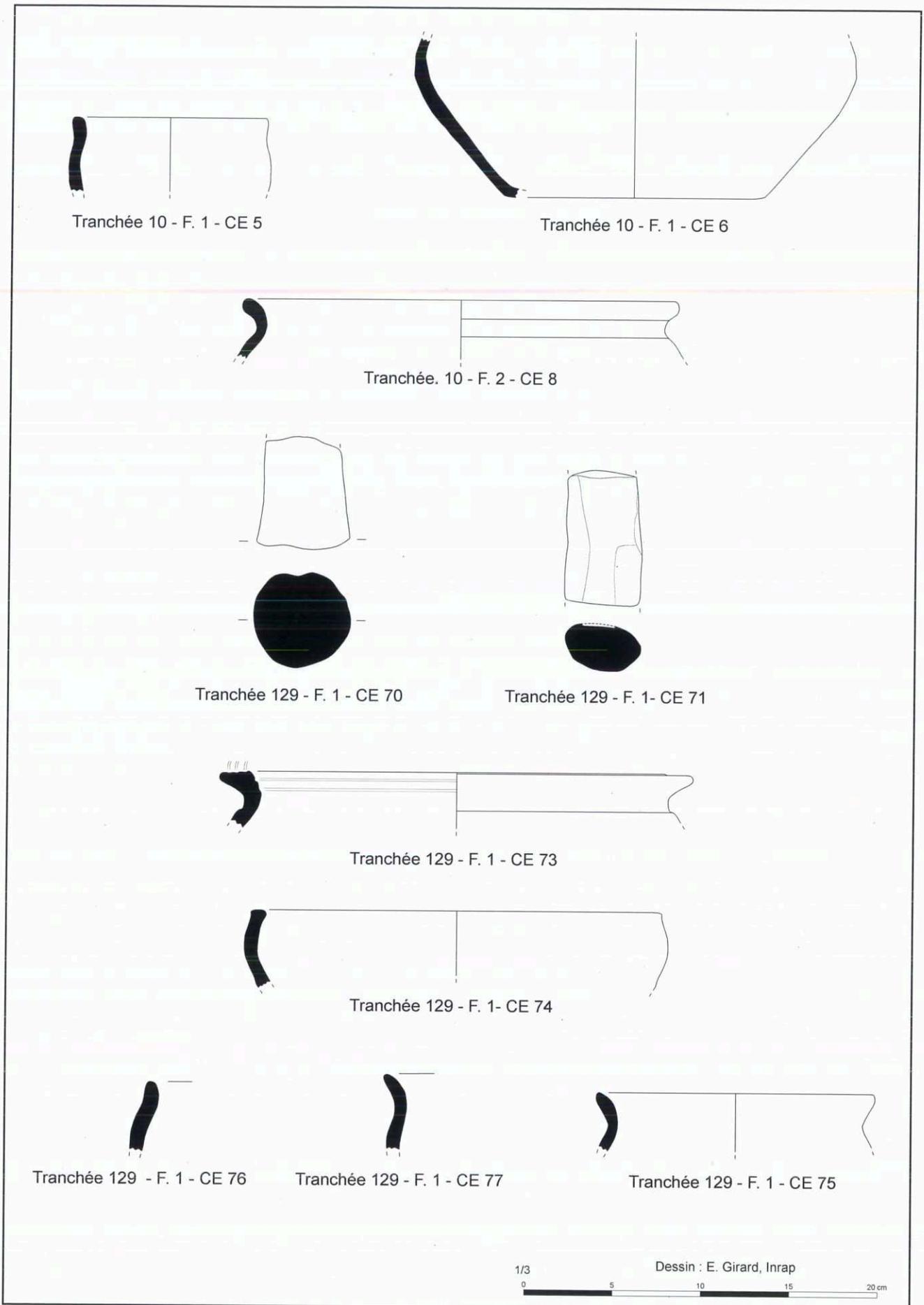


Fig. 16 : Le mobilier céramique du site de « Tessigné 1 ».

3.3 Le site de « Tessigné 2 »

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance; parcelle ZO 74; coordonnées Lambert 93: X = 391,290 – Y = 263,640; altitude: 59,50m NGF.

Localisé à l'extrémité sud-ouest du futur aménagement, le site médiéval de « Tessigné 2 » (fig.17 p. 50) a été principalement détecté au sein des tranchées exploratoires 104, 106, 107, 108, 109, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 130, 131, 132, 133, 134, 135 et 126. Extension septentrionale d'un gisement probablement lié à l'ancien domaine de « Tessigné » - sis hors emprise, au sud - l'entité archéologique recouvre, au sein du projet, une surface d'au moins 11 000m². Dans ce périmètre, ce sont quelque soixante-cinq structures, qui pour la majorité d'entre elles, se rapportent à des vestiges « en creux »: ainsi, hormis trois « épandages » et un alignement de blocs rappelant les restes d'un solin, il a été dénombré quarante-quatre segments de fossés, six fosses, six probables silos, un trou de poteau, une structure de combustion, une « excavation », un « creusement » et enfin une rigole. Parmi les dix structures explorées, sept ont permis de recueillir du mobilier céramique: à l'exception de quelques tessons résiduels gallo-romains, tous se rapportent au second Moyen Âge.

3.3.1 Les structures

Perçus à une profondeur moyenne de 45 cm, avec, comme valeurs extrêmes, des niveaux d'apparition s'étagant entre 20 et 70cm de profondeur, les vestiges situés dans l'emprise du site médiéval oblitèrent généralement encaissant argileux et substrat calcaire.

3.3.1.1 Les fossés

Avec quarante-quatre segments observés, les fossés constituent assurément la catégorie la mieux représentée. Si ces derniers se rapportent, pour la plupart, à des dispositifs à finalité parcellaire, à l'est du site, plusieurs tronçons semblent témoigner de la présence d'un enclos curvilinéaire; dans un autre registre, on signalera qu'en vertu de l'existence de relations de chronologie relative, deux phases d'aménagement, au moins, semblent avoir prévalu.

- Un premier état de fossés ?

Systématiquement recoupés par des creusements ayant livré du matériel céramique médiéval, plusieurs tronçons attestent l'existence de fossés indicatifs d'un état initial d'aménagement. Malgré l'absence de restes mobiliers, ils ont, en revanche, systématiquement livré de nombreuses plaquettes de schiste ardoisier, débris de roche exogène également présents dans la totalité des vestiges médiévaux avérés.

Quoi qu'il en soit, les plus occidentaux de ces éléments, repérés au sein des tranchées 134, 107, 133 et 119 s'expriment au travers deux axes parallèles orientés NNE/SSO; à l'ouest, un creusement rassemble les tronçons F 1 (Tr 134), F 6a (Tr 107), F 1 (Tr 133) et F 1 (Tr 119), tandis qu'à environ 1,50m à 2,50m de distance à l'est, se développe un second axe incluant les segments F 3 (Tr 134), F 6b (Tr 107) et F 2 (Tr 119). Se juxtaposant à l'emplacement de la tranchée 107, les creusements ouest et est affichent une largeur respective qui oscille entre 1,40m et 2m pour l'un et 1,30m et 3,70m pour l'autre; sondés à l'emplacement de la tranchée 107 (fig.18, cl.11 p. 51), ils offrent un profil en « V » évasé affectant une profondeur de 1,15 m, s'agissant du tronçon ouest et de 1 m pour ce qui concerne le segment oriental. Comprenant respectivement 3 et 2 US de comblement à matrice argileuse, leur datation, supposée médiévale, reste hypothétique à ce jour.

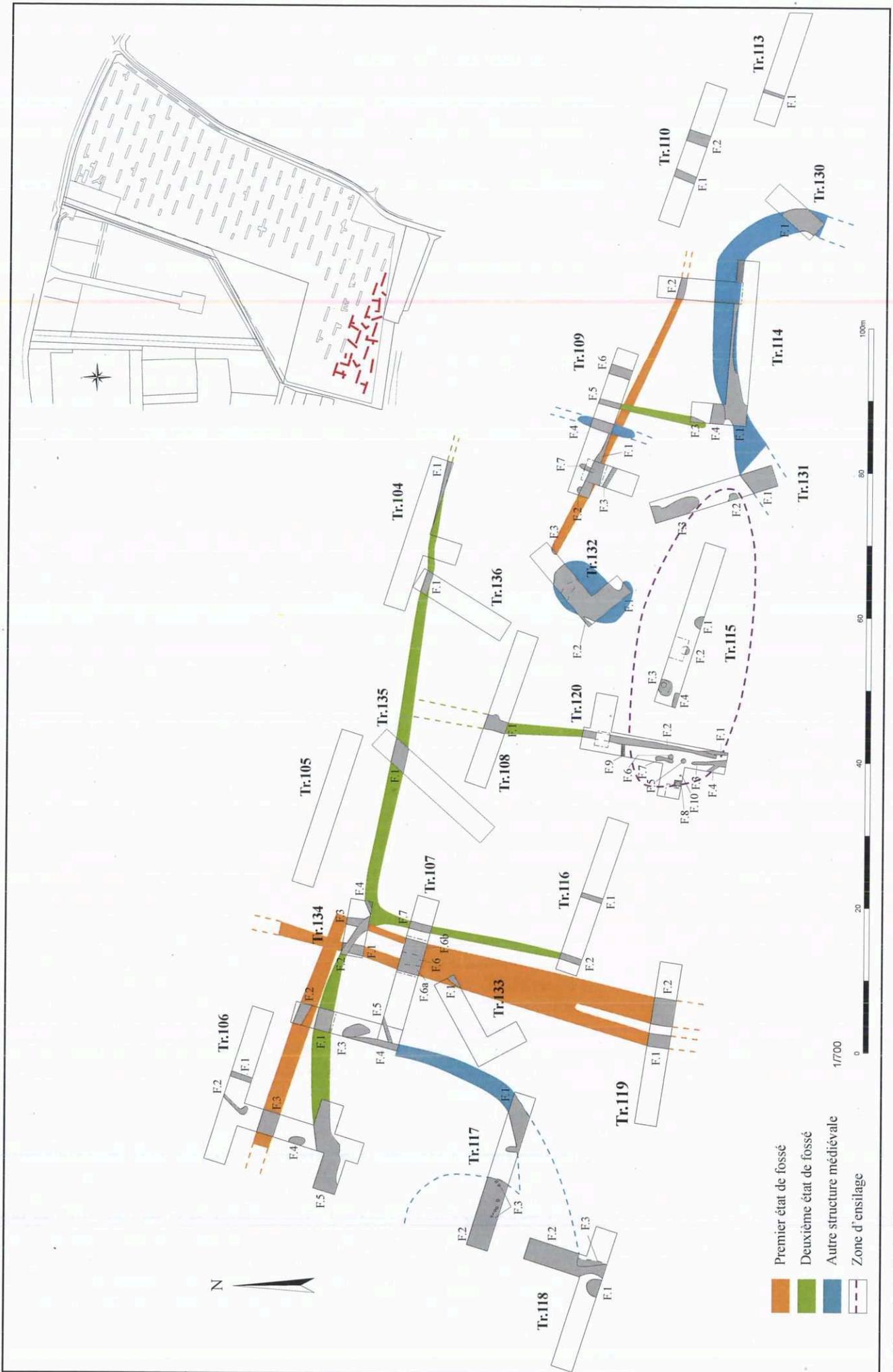


Fig.17 : Le site de « Tessigné 2 ».

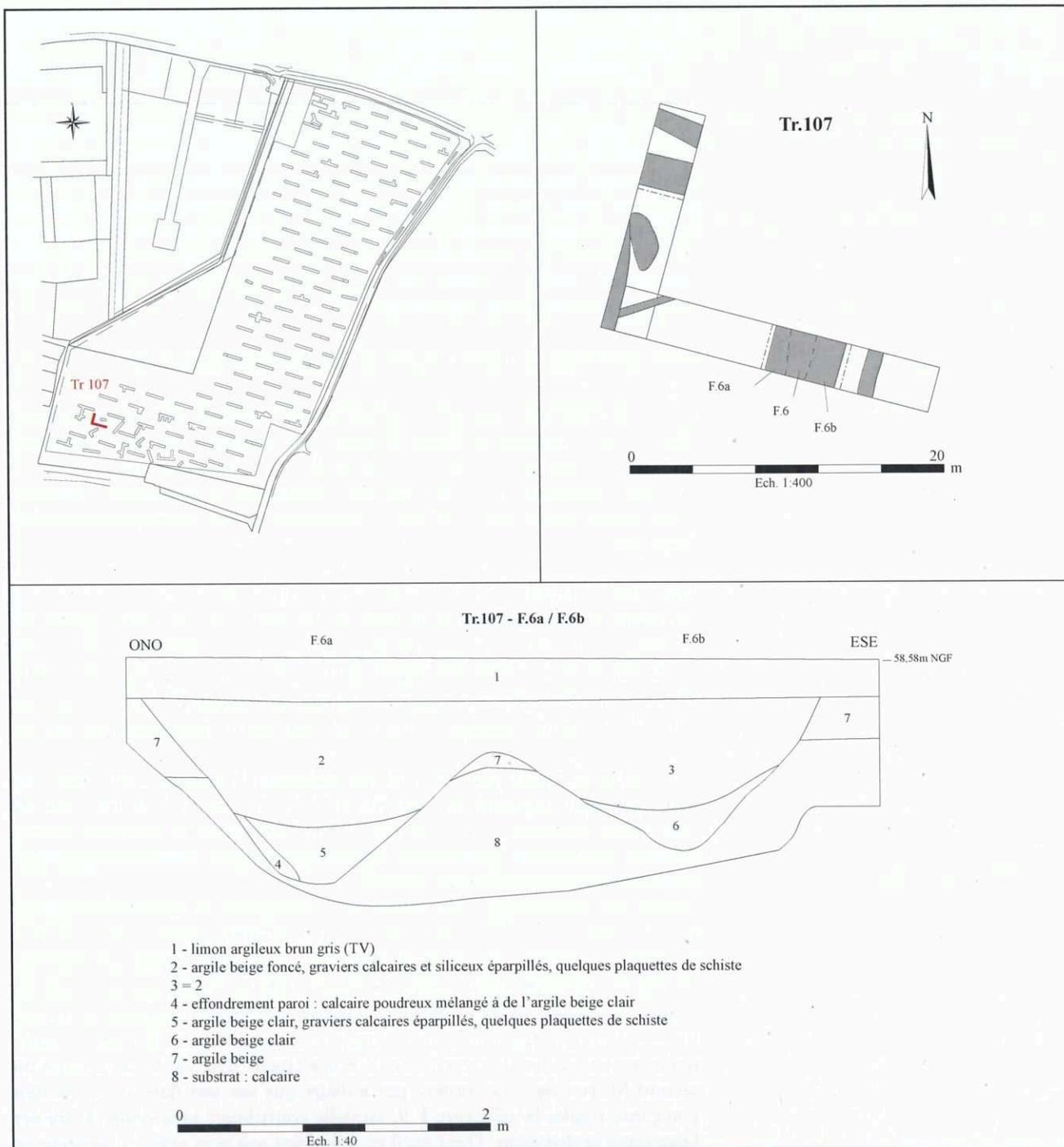


Fig. 18: Tranchée 107, des fossés constitutifs d'un premier état?



Cl. 11: Tranchée 107, vue en coupe des fossés F 6a (à gauche) et F 6b (à droite). Cliché: F. Guérin, Inrap.

Il en va de même pour le segment ONO/ESE - pratiquement perpendiculaire au précédent – détecté à l'est du site. Suivi sur 40 m, cet axe qui, d'ouest en est, rassemble les tronçons F 3 (Tr 132), F 1 (Tr 109, **fig. 19**) et F 2 (Tr 114) recoupe le four F 7 (**cl. 12**), mais est lui-même oblitéré par le fossé médiéval F 4. D'une largeur qui s'échelonne entre 0,90 m et 1,60 m, le creusement affiche une profondeur de 1,05 m à l'emplacement de la tranchée 109 (**cl. 13**). Associant fond plat et parois obliques, l'axe fossoyé était comblé par trois couches brunes à forte fraction argileuse comprenant de nombreuses inclusions de paillettes de schiste. Obturé selon une dynamique de comblement naturelle, ce creusement, qui borde l'enclos curviligne ainsi qu'une vaste excavation repérée au sein du sondage 132, a peut-être participé à cerner ces deux éléments, sans certitude cependant.

- Un second état de fossés constitutif d'un ensemble parcellaire ?

Contrairement aux segments précédemment évoqués, les creusements se rapportant à un possible dispositif parcellaire, ont, pour certain d'entre eux, livré de la céramique du second Moyen Âge. Les différents éléments qui en forment l'ossature sont régis par une orientation pratiquement est/ouest, pour les uns, tandis que les autres s'étirent selon un axe voisin de l'orientation nord/sud.

Délimitant la façade septentrionale du dispositif, on observe, à l'ouest, un fossé qui regroupe les segments F 5 (Tr 106), F 1 (Tr 107) et F 3 (Tr 134) ; légèrement curviligne, ce creusement dont la largeur varie entre 1,30 m et 3,20 m, offre au niveau de la tranchée 107 (**fig. 20, cl. 14 p. 54**), une profondeur de 1,20 m. Pourvu d'un fond plat et de parois obliques, le tronçon F 1 était obturé par cinq US de limon argileux comportant graviers et plaquettes de schiste.

S'articulant à la perpendiculaire du précédent qu'il prolonge en direction du sud, l'axe qui comprend les segments F 7 (Tr 107) et F 2 (Tr 116), affecte une largeur oscillant entre 0,85 m et 1,05 m. Non sondé, il s'inscrit à environ 28 m de distance du second axe « nord/sud », lequel, établi à l'est, suit un tracé strictement parallèle au premier.

Attesté sur un développement de 32 m, ce second axe rassemble les tronçons F 1 (Tr 108) et F 2 (Tr 120). D'une largeur comprise entre 0,60 m et 2 m, il offre, au niveau du sondage 120, une profondeur d'environ 0,25 m ; recoupant un fossé d'une phase antérieure (F 2), il affecte un profil en « auge » associant un fond plat à des parois sub-verticales. Dans le volume fossoyé ainsi ménagé, un sédiment argilo-limoneux brun a été observé ; outre quelques particules de terre cuite, il a également livré de la céramique du second Moyen Âge. On notera par ailleurs que sur son flanc ouest prenait place une rigole, la structure F 9, laquelle contribuait sans doute à drainer l'eau dans sa direction. Quoi qu'il en soit, bien que non avéré, il se pourrait néanmoins que le développement nord du creusement F 1 (Tr 108)/ F 2 (Tr 120 ; **fig. 21, cl. 15 p. 55**) vienne se greffer sur la façade septentrionale du dispositif parcellaire présumé.

A l'est, celui-ci se compose du tronçon F 4 (Tr 134) et de divers segments F 1 (Tr 135, Tr 136, Tr 104). Reconnu sur près de 60 m de long, il montre en surface une ouverture qui oscille entre 0,60 m et 2 m, pour une profondeur de 0,20 m à l'emplacement du sondage 104 ; à ce même endroit, il offrait un profil en « U » masqué par un sédiment argilo-limoneux marron.

Relativement bien structuré, l'ensemble parcellaire montre une dynamique légèrement différente de celle qui sous-tend les tronçons de la phase précédente. En outre, il semble ignorer la présence d'une potentielle zone d'ensilage implantée à l'ouest de l'enclos curviligne.



Cl.12: Tranchée 109, le fossé F 1 (en bas) recoupe la structure de combustion non-datée F 7. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Cl.13: Tranchée 109, vue en coupe du fossé F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.

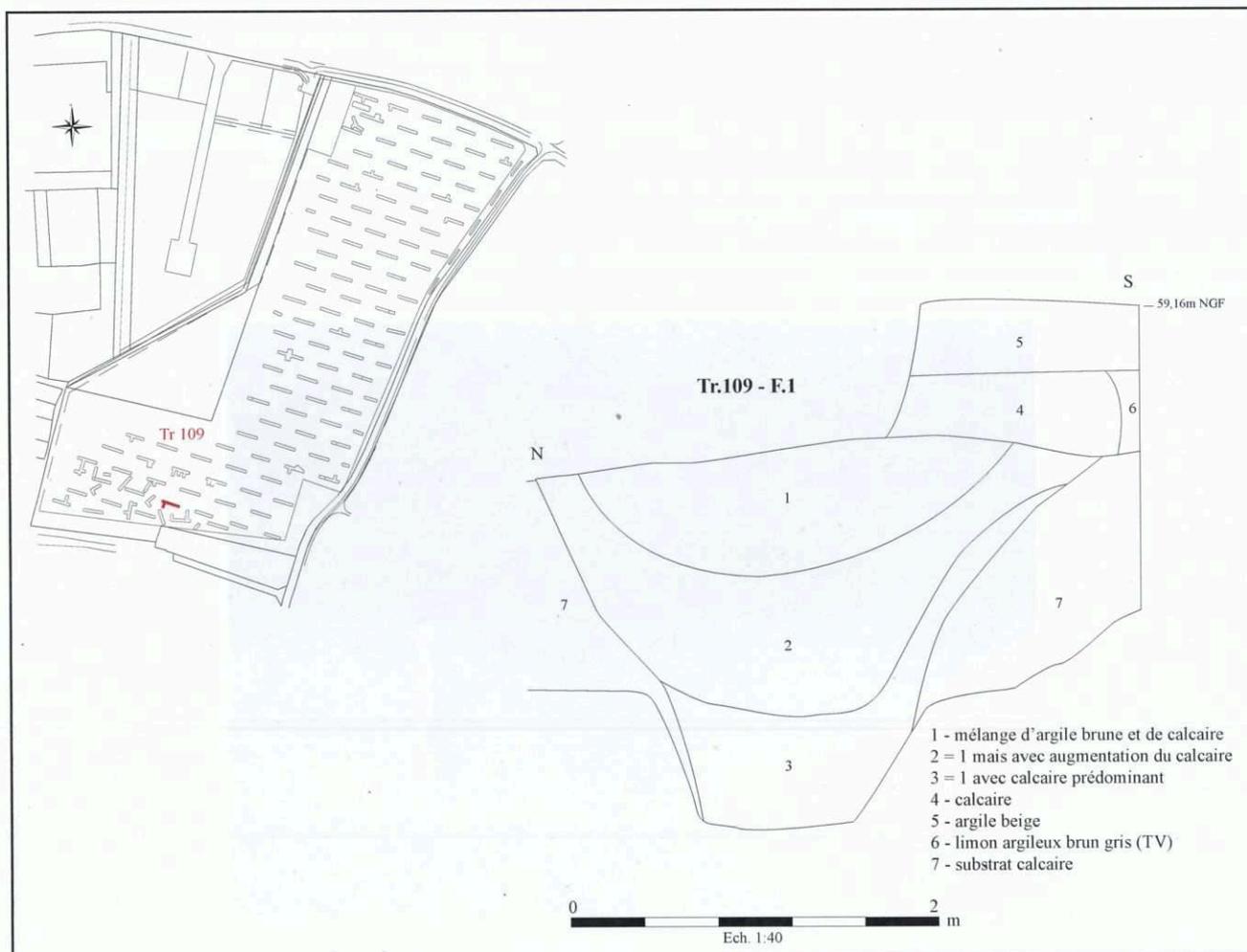


Fig.19: Tranchée 109, un fossé constitutif d'un premier état?

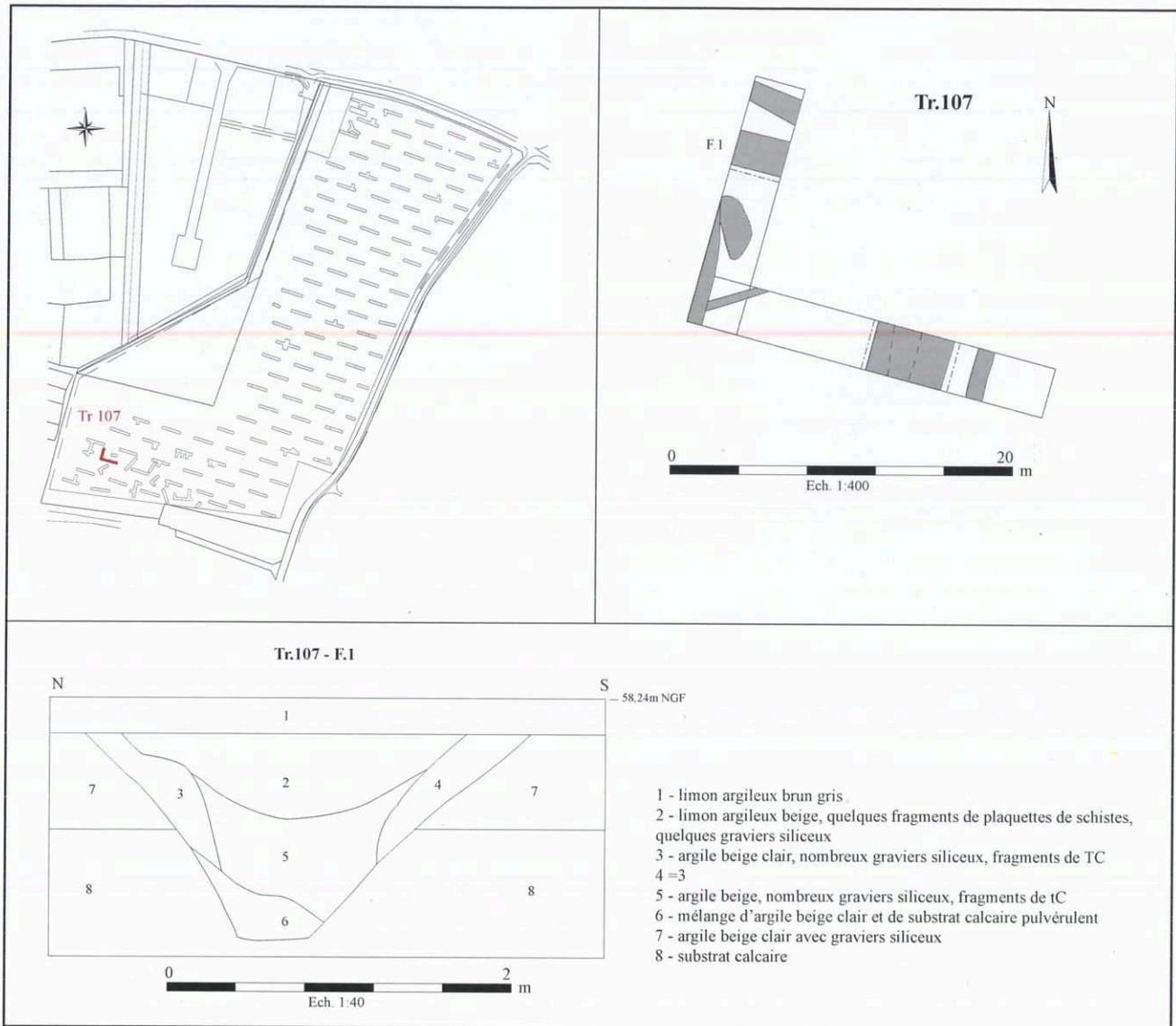


Fig. 20: Tranchée 107, un fossé constitutif d'un second état?



Cl.14: Tranchée 107, vue en coupe du fossé F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.

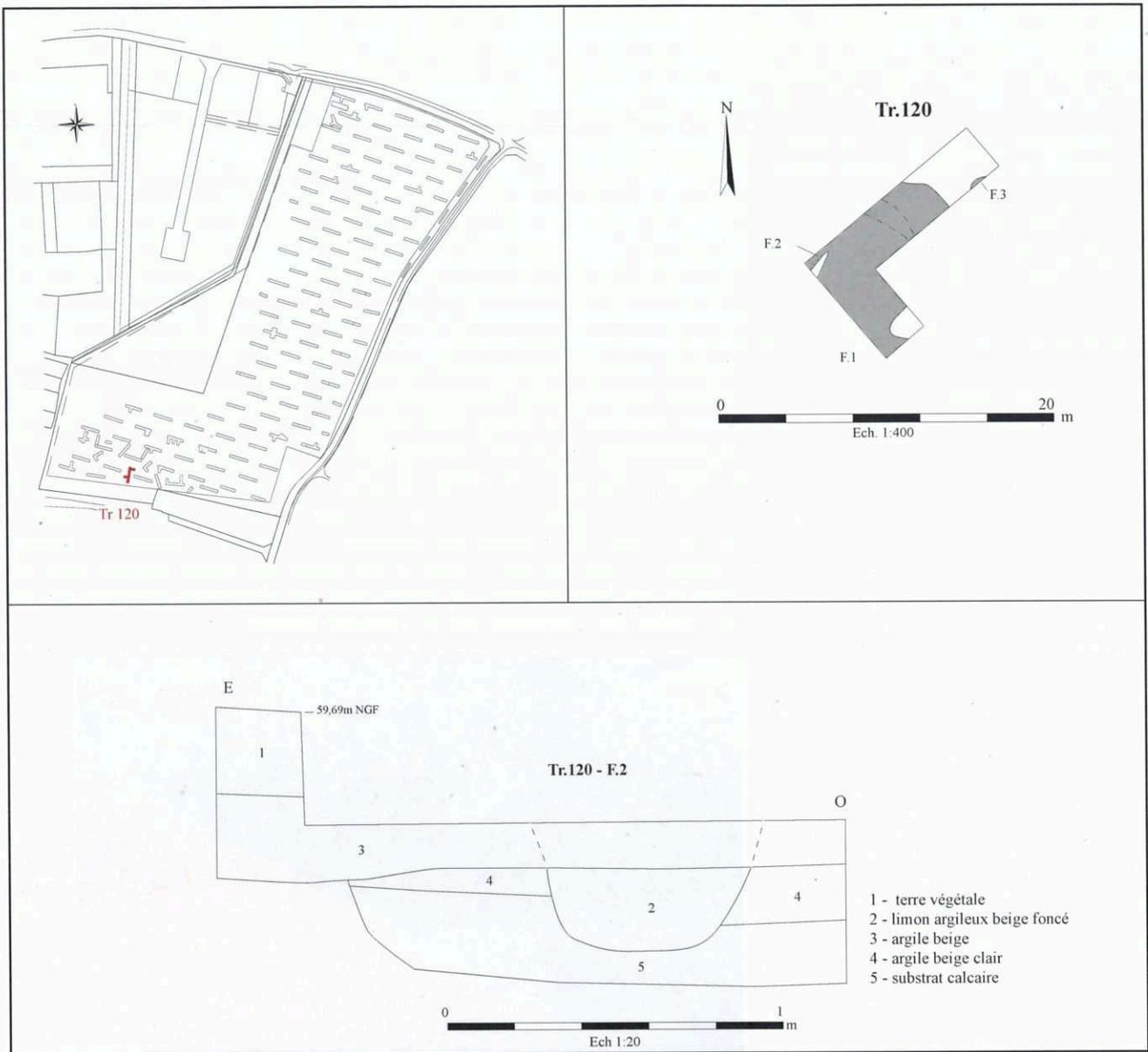


Fig. 21: Tranchée 120, un fossé constitutif d'un second état?



Cl. 15: Tranchée 120, vue en plan du fossé F 2 (à droite). Cliché: F. Guérin, Inrap.

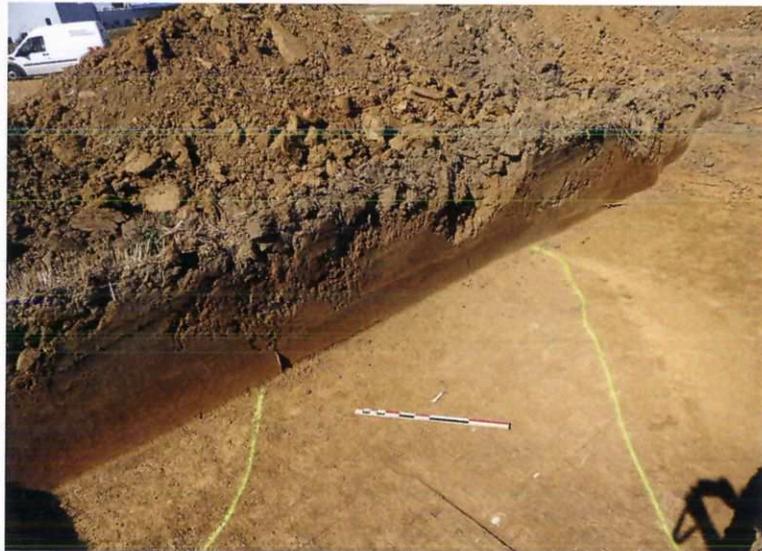
- Un enclos curvilinéaire

Détectés au sein des tranchées 131, 114 et 130 (cl.16), différents tronçons de fossé semblent témoigner de l'existence d'un enclos fossoyé. Celui-ci, qui sort des limites du projet en direction du sud, a été reconnu sur 40 m d'ouest en est et sur plus de 18 m du nord au sud.

Au sein de la tranchée 114 (fig.22, cl.17), le dispositif, qui recoupe un fossé antérieur (F 1 a) affiche une largeur de près de 2,70 m, pour une profondeur avoisinant 0,90 m. Sondé à l'est, le creusement offre un profil qui associe des parois obliques à un fond plat, bien que légèrement accentué sur son flanc méridional. Le comblement, en partie tronqué au nord, conserve néanmoins trois strates (US 2, 3 et 6) lesquelles s'expriment sous la forme d'apports argileux issus d'une dynamique naturelle de dépôt.

Ailleurs, le fossé affecte une largeur de 3 m à l'emplacement de la tranchée 130 et plus de 4,20 m au niveau du sondage 131 où son comblement supérieur a livré notamment un jeton de Nuremberg (xv^e- xvi^e siècle).

En vertu de la rareté du mobilier présent en son sein, l'enclos ne semble pas avoir jouxté de zone à vocation domestique. Par ailleurs, même si la largeur du fossé apparaît relativement importante à l'ouest, le creusement semble néanmoins avoir été plutôt destiné à délimiter un espace spécifique ce qui n'exclut pas bien entendu des préoccupations défensives, toutefois peu en adéquation avec une acception strictement militaire.



Cl. 16: Tranchée 130, vue en plan du segment F 1. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Cl. 17: Tranchée 114, vue en coupe des fossés F 1a (à droite) et F 1b. Cliché: F. Guérin, Inrap.

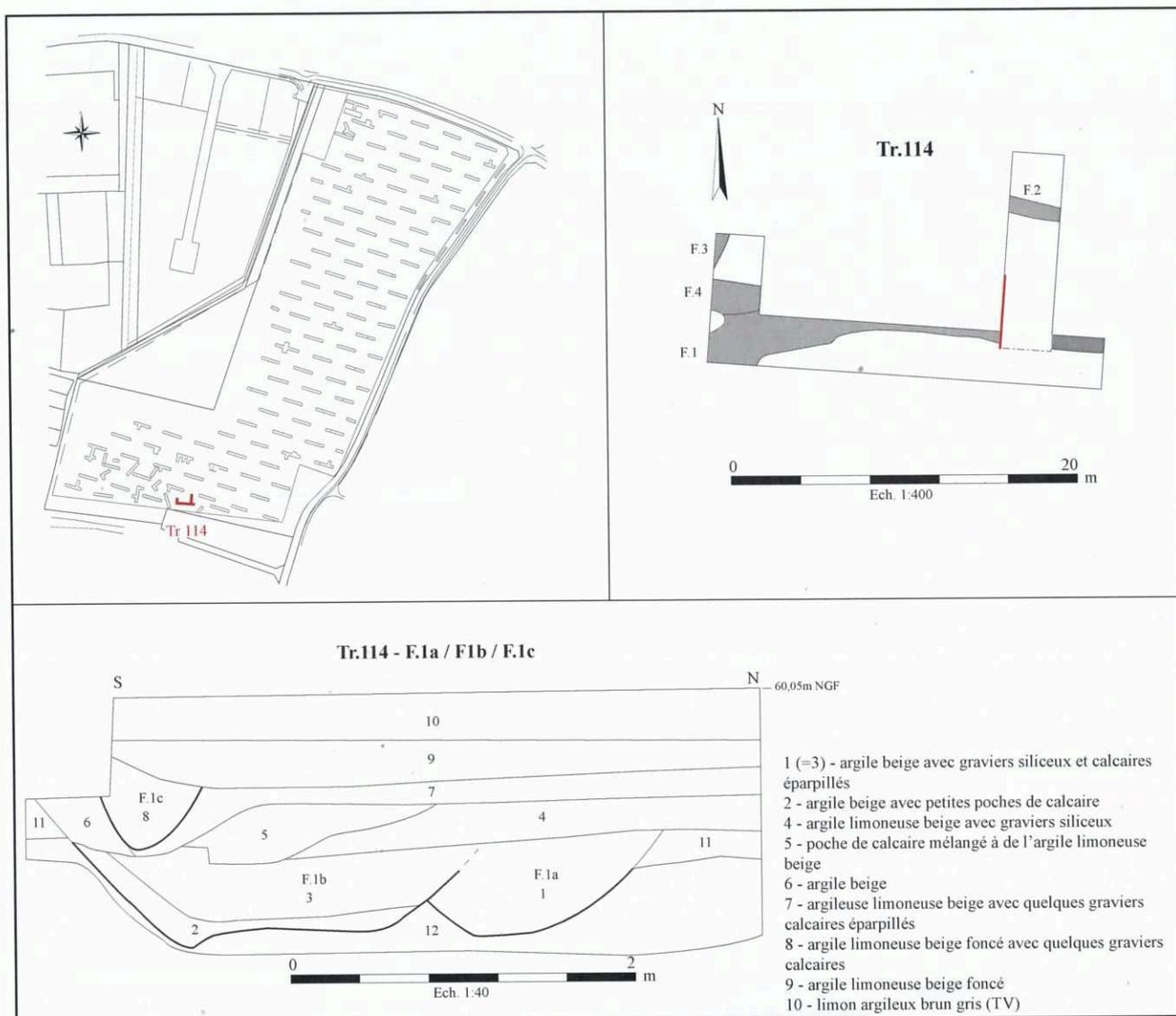


Fig. 22: Tranchée 114, un fossé constitutif d'un enclos.

3.3.1.2 Une zone d'ensilage?

Interprétés comme des silos, différents creusements repérés à l'emplacement des tranchées 120, 115 et 131 semblent indiquer la présence d'un espace à vocation particulière dédié au stockage des grains. Cet espace, qui selon les données de terrain recouvre approximativement 640 m², a livré six structures d'ensilage, avérées et présumées.

L'une d'elles, la structure F 2 de la tranchée 115 (fig. 23, cl. 18, 19, p. 58), a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Creusée dans le calcaire, elle offre, en surface, une ouverture d'environ 1,05 m de diamètre. Montrant un profil piriforme caractéristique, elle s'évase en effet progressivement pour atteindre 1,45 m dans sa partie la plus large avant de se resserrer vers le fond où son diamètre affiche pratiquement 1 m. Pour ainsi dire plat, le fond s'inscrit à 1,15 m de profondeur. D'une capacité théorique de stockage d'environ 2,3 m³, le volume excavé était obturé par cinq strates bien distinctes; constituées, pour l'essentiel, d'une matrice argilo-limoneuse brune, certaines ont, comme les US 3 et 4 livré un mobilier abondant (céramique, lithique, métal et faune); on notera par ailleurs que l'US 4 offrait la particularité de comporter une importante quantité de plaques de schiste ardoisier, plaques au nombre desquelles figuraient des restes d'ardoises de couverture ainsi qu'une dalle comportant des graffitis difficilement interprétables.

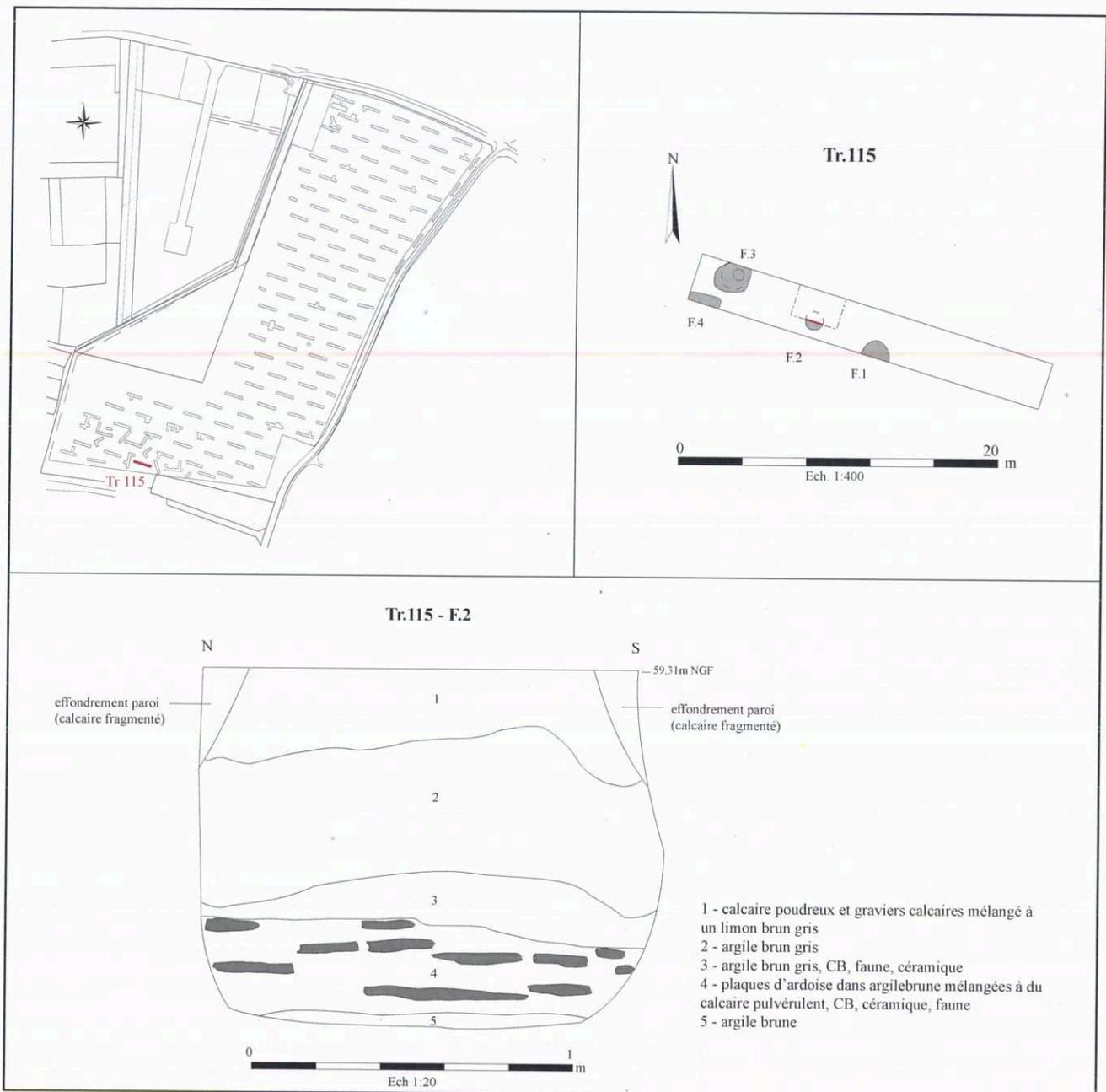


Fig. 23 : Tranchee 115, le silo F 2, en coupe.



Cl. 18 : Tranchee 115, le silo F 2, en plan.



Cl. 19 : Tranchee 115, le silo F 2, en coupe.

Clichés : F. Guérin, Inrap.

En dépit de son diamètre d'ouverture « hors-norme » (2,15 m) et de son exploration partielle, le creusement F 3, établi au nord-ouest de F 2, à 4,50 m de distance, est néanmoins interprété comme un silo ; il est vrai qu'à près de 20 cm de profondeur, un rétrécissement notable de son diamètre a été noté (1,40 m), rétrécissement sous lequel a été observé, un peu plus bas, l'amorce d'un élargissement caractéristique.

Alors qu'au sein de la tranchée 131, une fosse, la structure F 2, pourrait éventuellement correspondre à un silo implanté à l'est des deux précédents, les trois autres éléments interprétés comme tels s'inscrivent pour leur part à l'ouest de la zone présumée d'ensilage, au niveau du sondage 120.

Dans cette fenêtre, outre les creusements F 5 et F 6, qui affectent respectivement un diamètre de 70 et 65 cm à l'ouverture, il a été également détecté le fait F 8 (cl. 20), lequel, partiellement sondé, n'en montre pas moins les caractéristiques d'une structure de stockage excavée ; de fait, si la partie supérieure de la paroi sud n'a pas pu être observée, en revanche, le flanc nord du dispositif comporte un épaulement renvoyant sans aucun doute à ce type de vestige. Offrant une largeur à l'ouverture voisine de 1,10 m, ce creusement dont la profondeur dépasse le niveau arbitraire d'arrêt de fouille (0,75 m) était obturé par six strates de comblement parmi lesquelles l'US 6 s'est révélée assez riche en mobilier. Il semble donc qu'à l'instar de la structure F 2 de la tranchée 115, le fait F 8 du sondage 120 ait été utilisé, dans un second temps, comme dépotoir.



Cl. 20 : Tranchée 120, le silo F 8, en coupe.
Cliché : F. Guérin, Inrap.

Quoi qu'il en soit, à l'instar cas de différents sites alto-médiévaux et du second Moyen Âge, un espace dédié au stockage des grains prend place à proximité de la zone d'habitat. Ainsi en va-t-il du site x^e-xi^e de « La Fontaine-de-Montfort » en Anjou, où différentes unités d'habitation englobaient des zones d'ensilage, qu'il s'agisse de l'unité 1 (Hunot et al. 2011, p. 35-41) ou bien encore de l'unité 2 (Idem, p. 54-57), au niveau desquelles ont été relevés respectivement quinze et six silos. Toujours en Anjou, on pourra également mentionner le grand nombre de structures d'ensilage associées à l'occupation principale du gisement des « Murailles » à Distré, près de Saumur, où cent-cinquante silos rapportés au ix^e-xi^e siècle, ont en effet été dénombrés (Valais 2012, t. 2, p. 136).

3.3.1.3 Les autres structures

En dehors de portions « d'épandage » repérés à l'ouest du site au niveau des tranchées 117 et 118, il a été notamment observé, à proximité immédiate de la zone d'ensilage – plus précisément sur sa frange nord - la présence d'un vaste creusement: l'élément F 1 de la tranchée 132 (cl.21). Incomplètement dégagé, ce creusement, qui dépasse un développement de 9,50 m dans le sens nord/sud, pour 5,50m dans le sens est/ouest, semble avoir été pourvu, au sud-est, d'une extension se développant perpendiculairement à sa plus grande longueur; tangente au creusement, à l'ouest, apparaît par ailleurs l'amorce d'une autre structure (F 2). Apparaissant à la profondeur de 35 cm, la structure F 1, dont le fond n'a pas été atteint, était comblée par un sédiment argilo-limoneux comprenant de très nombreuses inclusions de calcaire, de charbons de bois ainsi que de tessons de céramiques. Les parois du dispositif, qui montre des traces de rubéfaction de part et d'autre au sud, semblent se développer à la verticale.

Evoquant un dispositif excavé ou semi-excavé, le creusement F 1, qui recouvre une surface d'au moins 52m², pourrait correspondre à une salle d'un type voisin à celles explorées notamment sur le site de Montfort, qu'il s'agisse de la structure 100 (Hunot *et al.* 2001, p. 43-53) ou bien encore de la salle de l'unité 2, longue de 7,20m pour 5 m de large (Idem, p. 63-67).

Bien que non-observés lors de l'intervention, des dispositifs souterrains ne sont pas à exclure à l'image de ceux observés sur le gisement de Montfort (*Idem*, p. 67-80; 96-105; 111-137) ou bien encore sur celui de Distré « Les Murailles », dans le Saumurois (Valais 2012, t. 2 , p. 132).



Cl. 21 : Tranchée 132, le creusement F 1, en plan. Cliché : F. Guérin, Inrap.

3.3.2 Le mobilier

3.3.2.1 Le mobilier céramique (Emmanuelle Coffineau)

- Présentation générale

Le mobilier céramique a été recueilli dans un espace situé à proximité de la zone d'habitat situé à l'extrémité sud du site. Il se répartit essentiellement dans des fossés mais plus de la moitié a été trouvé dans un silo F.2 dans la tranchée 115 (voir tableau ci-dessous). Les vases, trouvés au cours du diagnostic (575 tessons et 63 individus), constituent un lot intéressant et

Tranchée	NR*	NMI**
89	8	1
94	3	1
96	14	2
97	16	2
98	11	1
106	21	2
107	10	3
108	5	/
109	5	2
110	2	/
114	3	2
-115	393	28
116	1	/
117	7	2
118	3	1
120	39	8
131	3	1
132	30	7
135	1	/
Total	575	63

Tab. 1 : Répartition de la céramique médiévale dans les tranchées.

*NR: nombre de restes (comptage des fragments avant recollage).

**NMI: nombre de bords pondérés par le nombre de fonds.



Cl. 22 : Tranchée 115, F 2 - US 5: pichet à glacure plombifère. Cliché: E. Coffineau, Inrap.

homogène datant principalement de la fin du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle. Les céramiques confirment le caractère domestique de l'occupation du bas Moyen Âge (Tab. 1).

Les vases sont cuits en atmosphère oxydante. Ils sont montés au tour rapide. Les pâtes sont principalement kaolinitiques (couleur blanc-crème) et ont comme particularité de comporter une quantité importante de paillettes de mica et parfois de la chamotte.

Le répertoire typologique des céramiques est peu varié. La catégorie prédominante est celle des formes fermées, constituée de pots à cuire dépourvus d'anse, ainsi que des vases à liquide dont des pichets. Enfin, des vases de stockages viennent compléter le *corpus*.

Les formes fermées ont, pour la grande majorité d'entre elles, un col court. Leur diamètre à l'ouverture varie entre treize et seize centimètres. Ce sont des productions à pâte fine dont les parois sont peu épaisses. Les bords ont majoritairement une lèvre en bandeau développé (19 bords), de type 2-3 (Husi 2003). Ce type de bandeau est tardif. Il est courant durant toute la première moitié du XIV^e siècle. La seule exception est le bord en bandeau mouluré (CE 65, fig. 26) qui est courant au XIII^e siècle. Des vases semblables ont été trouvés sur le site sarthois de « La Chapelle 2 » à Saint Corneille (Coffineau, 2013).

La lèvre est légèrement déjetée (CE 13, fig. 24 et CE 85; fig. 26) et forme un léger méplat à son sommet (CE 42, 43 et CE 48; fig. 25). Elle peut avoir une légère dépression sommitale (CE 40, 41, 46 et CE 47; fig. 25). Certaines sont décorées d'incisions ondules (4 exemplaires dont CE 40, 42 et 43, fig. 25) et de bâtonnets imprimés à la molette (CE 46, fig. 25).

Les autres récipients culinaires sont des jattes à lèvre légèrement rentrante en bourrelet pouvant être dotée d'un verseur réalisé par pincement et déformation de la lèvre (3 individus dont CE 61, fig. 26).

En moindre quantité, des pots sont pourvus d'une gorge interne (CE 30, fig. 24, CE 49 et CE 50, fig. 25) et un bord est orné de triangles imprimés à la molette (CE 90, fig. 26). Ils sont trop fragmentés pour déterminer précisément leur typologie. Les lèvres de ce type correspondent souvent à des cruches. Un exemplaire à la trace d'une anse rattachée sur la lèvre (CE 36, fig. 24).

Les autres formes fermées recensées sont les vases à liquide. Ceux-ci sont représentés essentiellement par des pichets (7 bords). Ils sont dotés d'une glacure plombifère de couleur verte (CE 60, cl. 22). Ces vases à liquide ont souvent une pâte fine orangée et un fragment a une pâte beige (non figuré, Tr. 96).

Les pichets sont trop incomplets pour pouvoir en déterminer la forme avec précision. Ils ont une anse plate rubanée pouvant être moulurée. Six exemplaires ont une lèvre moulurée et une seule lèvre est rentrante (non figurée, Tr. 94 – F.1). Ce genre de bord correspond à des pichets à col long et cylindrique, légèrement évasé dotés d'une anse plate attachée sur la lèvre. Leur col est décoré de cordons (CE 37, fig. 25) et la panse peut être ornée de stries, d'incisions verticales (CE 60, fig. 26) ou encore de chevrons (CE 63, fig. 26). Des productions identiques sont présentes sur le site du « Perray » à Vivy (49) (Thooris 2001) et « Des jardins du quadrilatère et de la terrasse du Logis Royal » à Angers (Moréra 1997) ainsi qu'à « La Chapelle 2 » à Saint-Corneille.

Un bord plat glacuré d'un probable couvercle plat (CE 44, fig. 25) vient clore le *corpus* des vases culinaires.

Les autres formes répertoriées sont plus spécifiquement destinées au stockage. Leur diamètre à l'ouverture est supérieur à quarante centimètres. Les pots de stockage ont une lèvre aplatie droite, de type Pot 8-3 (CE 35, fig. 24 et 88, fig. 26) ou rentrante (CE 51, fig. 25). Il est à noter la panse recouverte de bandes appliquées (CE 11, fig. 24). Les autres grands récipients sont des bassins ou des cuiviers. Quatre vases ont une lèvre aplatie et une panse tronconique (CE 17, 25, 39, fig. 24 et CE 84, fig. 26). Un exemplaire a une lèvre débordante (CE 31, fig. 24).

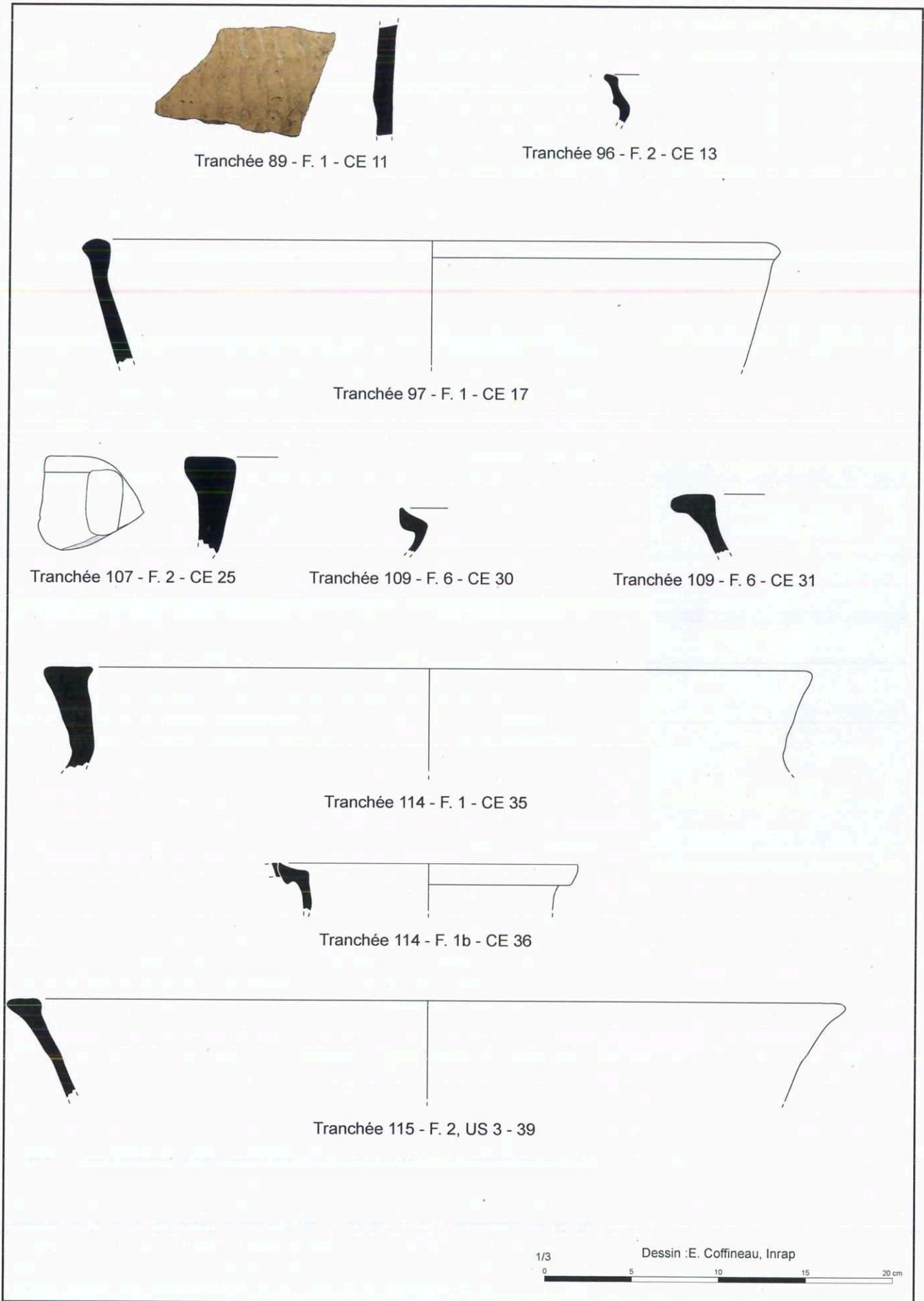


Fig. 24: La céramique médiévale (tranchées 89 à 115).

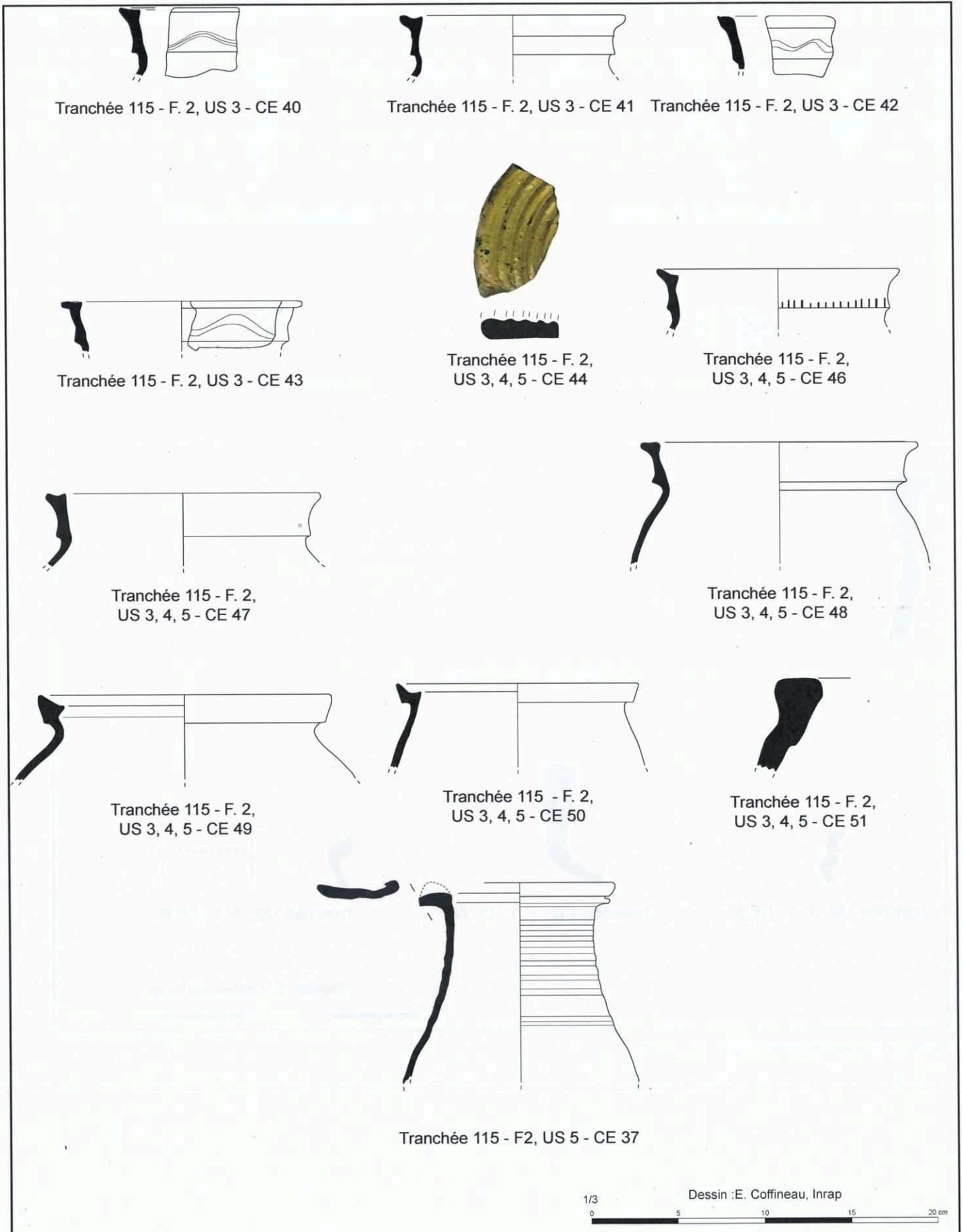


Fig. 25 : La céramique médiévale (tranchée 115).

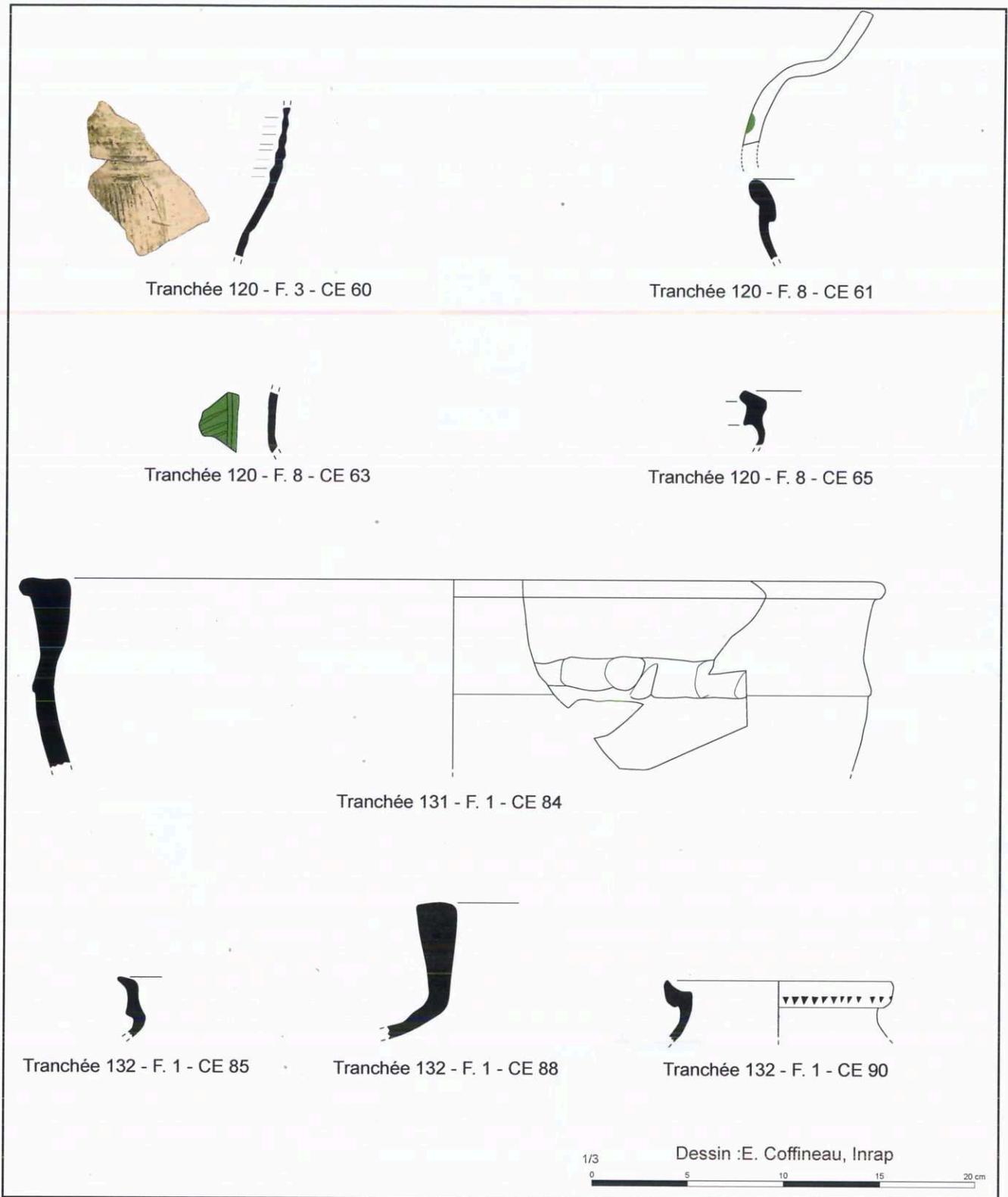


Fig. 26 : La céramique médiévale (tranchées 120 à 132).



- Conclusion

Le site a livré un lot de céramiques du bas Moyen Âge particulièrement intéressant. Le répertoire typologique est celui habituellement trouvé en contexte d'habitat avec la présence de pots culinaires sans anse à bord en bandeau, de jattes ainsi que des pichets ornés d'une glaçure plombifère verte, sans oublier des vases de stockage à lèvre en méplat.

Les céramiques sont des productions particulièrement homogènes qui ne sont que très minoritairement présentes à Angers. Elles sont à pâte fine claire et souvent micacées et ont des similitudes avec les poteries trouvées sur le site de « La Chapelle » à Doué-la-Fontaine (de Bouard 1976) et de « La Fontaine » à Montfort (Fricot 2011). Elles s'inscrivent dans une aire de diffusion et de productions plus spécifique, située plus au sud du département entre Brissac et le Saumurois qui est encore mal connue.

3.3.2.2 Les autres éléments mobiliers

Outre la céramique, le gisement de « Tessigné 2 » a également livré des restes métalliques, des éléments lithiques, un fragment de récipient en verre ainsi que différents restes fauniques.

Tout comme la plupart des artefacts évoqués ci-après, les éléments en métal proviennent pratiquement tous du comblement du silo F 2 de la tranchée 115 ; de fait, seul un élément n'en est issu : le jeton de Nuremberg MT 20 (cl. 23). Ce dernier, en alliage cuivreux, est rapporté au xv^e-xvi^e siècle. Provenant du niveau de comblement supérieur du fossé d'enclos F 1 de la tranchée 131, il a été identifié comme « jeton de compte à la nef » par Guy Collin.

Associés à un contexte plus ancien, les éléments métalliques retrouvés au sein du silo F 2 du sondage 115 se rapportent à des artefacts en fer ainsi qu'à des restes en alliage cuivreux.

Parmi les premiers, on signalera notamment la présence d'au moins un probable fragment de fer d'équidé (MT 6), un clou de fer à cheval (MT 15, cl. 24) sans oublier trois restes d'une même lame (MT 4, cl. 25) pouvant évoquer un couteau (?), une scie (?) voire une faucille (?) Outre ces éléments ainsi que différents clous, il a par ailleurs été noté la présence de deux boucles (cl. 26 et 27, ceinture et/ou harnachement?) sans oublier celle de quelques scories témoignant d'une activité métallurgique sur le site.



Cl. 23 : Avers et revers du jeton de Nuremberg « à la nef » MT 20.

Cl. 24 : Clou de fer à cheval MT 15.

Cl. 25 : Fragments de lame en fer.

Cl. 26 : La boucle en fer MT 11.

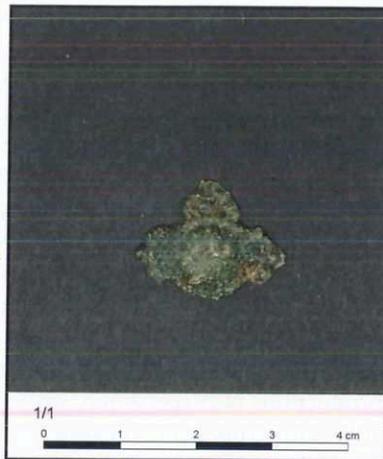
Cl. 27 : Le fragment de boucle en fer MT 8.

Clichés : A. Betton, Inrap.

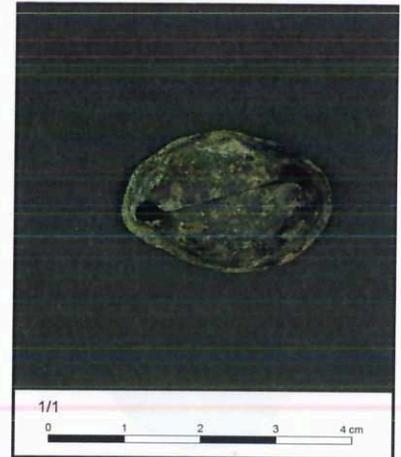




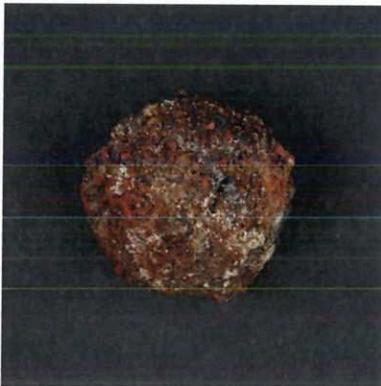
Cl. 28 : Le fragment de décor d'applique en alliage cuivreux MT 18. Cliché: A. Betton, Inrap.



Cl. 29 : Le fragment de décor d'applique en alliage cuivreux MT 1. Cliché: A. Betton, Inrap.



Cl. 30 : La demi-sphère de grelot en alliage cuivreux MT 12. Cliché: F. Guérin, Inrap.



Cl. 31 : Le grelot en alliage cuivreux MT 13. Cliché: A. Betton, Inrap.



Cl. 32 : Les fragments de plaques-boucles en alliage cuivreux MT 14. Cliché: A. Betton, Inrap.

S'agissant des restes en alliage cuivreux, on mentionnera plusieurs fragments d'appliques décoratives dont l'une, trilobée ou cruciforme est ornée d'un grènetis (MT 18, **cl. 28**), tandis que l'autre (MT 1, **cl. 29**) montre un disque central qu'encadrent trois « excroissances » évoquant peut-être des rayons de soleil (?); dans les deux cas les objets ne dépassent pas 2 cm. Egalement façonnés dans un alliage cuivreux, une demi-sphère de grelot (MT 12, **cl. 30**) et un grelot complet (MT 13, **cl. 31**) d'un peu moins de 3 cm de diamètre, témoignent d'accessoires de vêtement ou du harnachement des équidés (Berthelot *et al.* 2002, p. 217 et 292). Pouvant pareillement se rapporter à l'un ou à l'autre de ces domaines, deux restes de plaques-boucles (MT 14, **cl. 32**) rectangulaires de 3,1 cm de long pour 1,7 cm de large complètent l'échantillon; respectivement percés de deux et cinq trous, ces artefacts relèvent assurément de deux objets différents; on notera que l'un d'eux montre, en périphérie, deux lignes décoratives parallèles composées par la juxtaposition de petits motifs triangulaires.

Se matérialisant sous la forme de pierres à aiguiser ou d'ardoises de couverture, les objets façonnés dans la pierre s'inscrivent une fois encore pour bon nombre d'entre eux, dans le comblement de la structure F 2 de la tranchée 115.



Cl. 33: La pierre à aiguiser LT 3 (échelle 2/3).

Cl. 34: La pierre à aiguiser LT 4 (échelle 2/3).

Cl. 35: L'ardoise LT 11.

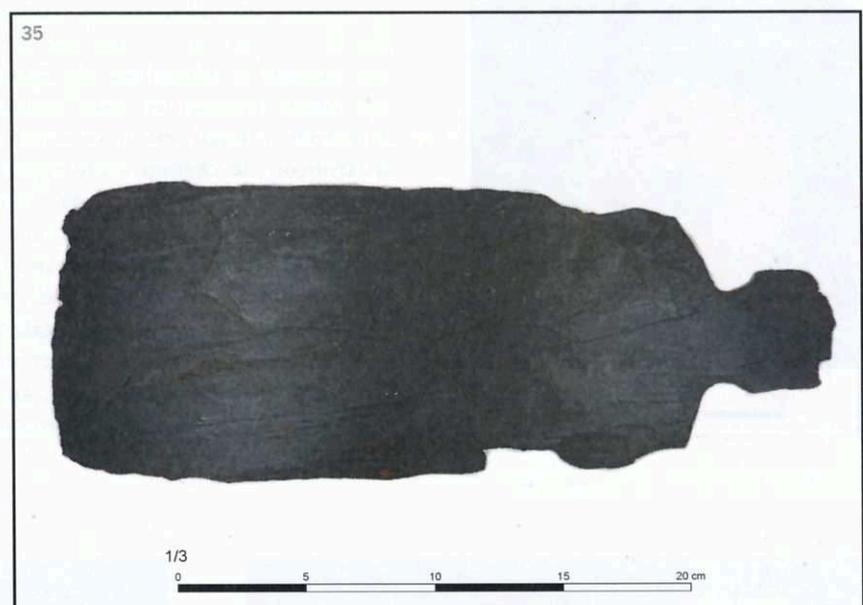
Cl. 36: Vue de détail de l'ardoise gravée LT 8

Clichés: A. Betton, Inrap.

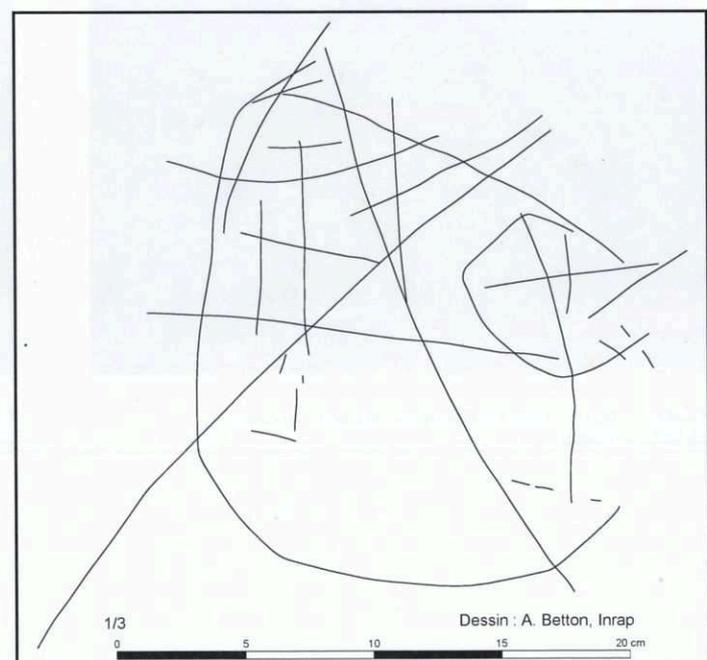


Servant à affûter les lames, les premières (LT 3 et 4, **cl.33 et 34**) ont été fabriquées dans un matériau dur, peut-être de la quartzite (?); pourvues toutes les deux de faces planes liées à leur utilisation, l'une d'elle (LT 3) offre une perforation permettant la suspension de l'objet. Fragmentaires, ces éléments épais de 1,3 cm, ne dépassent pas 8 cm de long, pour 2,3 cm de large. Quant aux autres objets de cette catégorie, ils se rapportent - pour la plupart - à des restes d'ardoises de couverture (LT 5, 6, 7, 10, 11) d'environ 1 cm d'épaisseur et affichant une longueur conservée comprise entre 30 et 45 cm, pour une largeur oscillant entre 11,5 et 18,5 cm. Alors que bon nombre de ces objets ont été retrouvés dans le comblement du silo F 2, certains ont également été retrouvés en remploi dans l'aménagement de la rigole F 9 du sondage 120 (**cl.34**).

Ajoutons à ces restes en schiste, la découverte d'une grosse dalle de plus de 22 kg (LT 8) constituée de ce même matériau retrouvée elle aussi dans le comblement du silo; l'une de ses faces (**cl.36**, fig. 27) comportaient des graffiti énigmatiques associant formes circulaires et traits plus ou moins rectilignes.



1/3
0 5 10 15 20 cm



1/3
0 5 10 15 20 cm
Dessin: A. Betton, Inrap

Fig. 27: Les gravures de l'ardoise LT 8. Dessin: A. Betton, Inrap.



Cl. 37 : Fragment de verre à pied VR 1.
Cliché : A. Betton, Inrap.



Cl. 38 : La fusaïole TC 4. Cliché : A. Betton, Inrap.

Seul élément en verre retrouvé sur le site, un reste de verre à pied (cl. 37) sombre, opaque et marbré (VR 1) provenant lui aussi de la structure F 2 du sondage 115, se rapporte probablement à un type de récipient reconnu sur d'autres sites, principalement sur des gisements élitaires comme celui de la « Grosse Tour » à Bourges (Monnet 1999, p. 217). Il tend donc à suggérer un statut plutôt « privilégié » des habitants du lieu.

En marge de ces restes on mentionnera également la présence de fusaïoles en terre cuite (une complète : cl. 38 ; un fragment et une ébauche) attestant la pratique du filage tandis qu'accompagnant des restes fauniques quelques fragments de coquillages témoignent de la consommation d'espèces marines sur le gisement.

3.4 Les autres vestiges (fig. 28, p. 69)

Pour la plupart, ceux-ci s'expriment au travers des segments de fossés parcellaires dont certains semblent correspondre à des tracés figurant sur le cadastre de 1824, tels les tronçons repérés dans les tranchées 19 (cl. 39), 28, 29, 51, 58, 66, 73, 86, 88, 89, 98 et 110 (fig. 29, 30, pp. 70-71) ; reste que dépourvus d'élément de datation, ces différents tronçons ne peuvent être placés précisément sur l'échelle du temps (éléments médiévaux et/ou modernes ?). Figurant lui aussi sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle, un tronçon de chemin a été repéré au niveau du sondage 86. Matérialisé par des traces d'ornières (cl. 40), ce chemin de 5,50 m de large s'étirant selon l'orientation ONO/ESE, était encore actif lors de l'élaboration du plan cadastral ; cependant à l'instar des restes parcellaires, sa chronologie est mal établie même si une origine moderne, voire médiévale n'est pas à exclure. Pour le reste, on mentionnera également la présence de deux fosses de plus de 3 m d'ouverture évoquant des structures d'extraction de calcaire ; retrouvées au sein des tranchées 13 et 14, au nord du périmètre d'investigation, elles n'ont pas livré d'élément permettant de préciser leur datation.



Cl. 39 : Le fossé F 1 de la tranchée 19, en plan et en coupe.
Cliché : F. Guérin, Inrap.



Cl. 40 : Traces d'ornières du chemin F 1 de la tranchée 86.
Cliché : F. Guérin, Inrap.



Fig. 28 : Plan de localisation des autres structures.

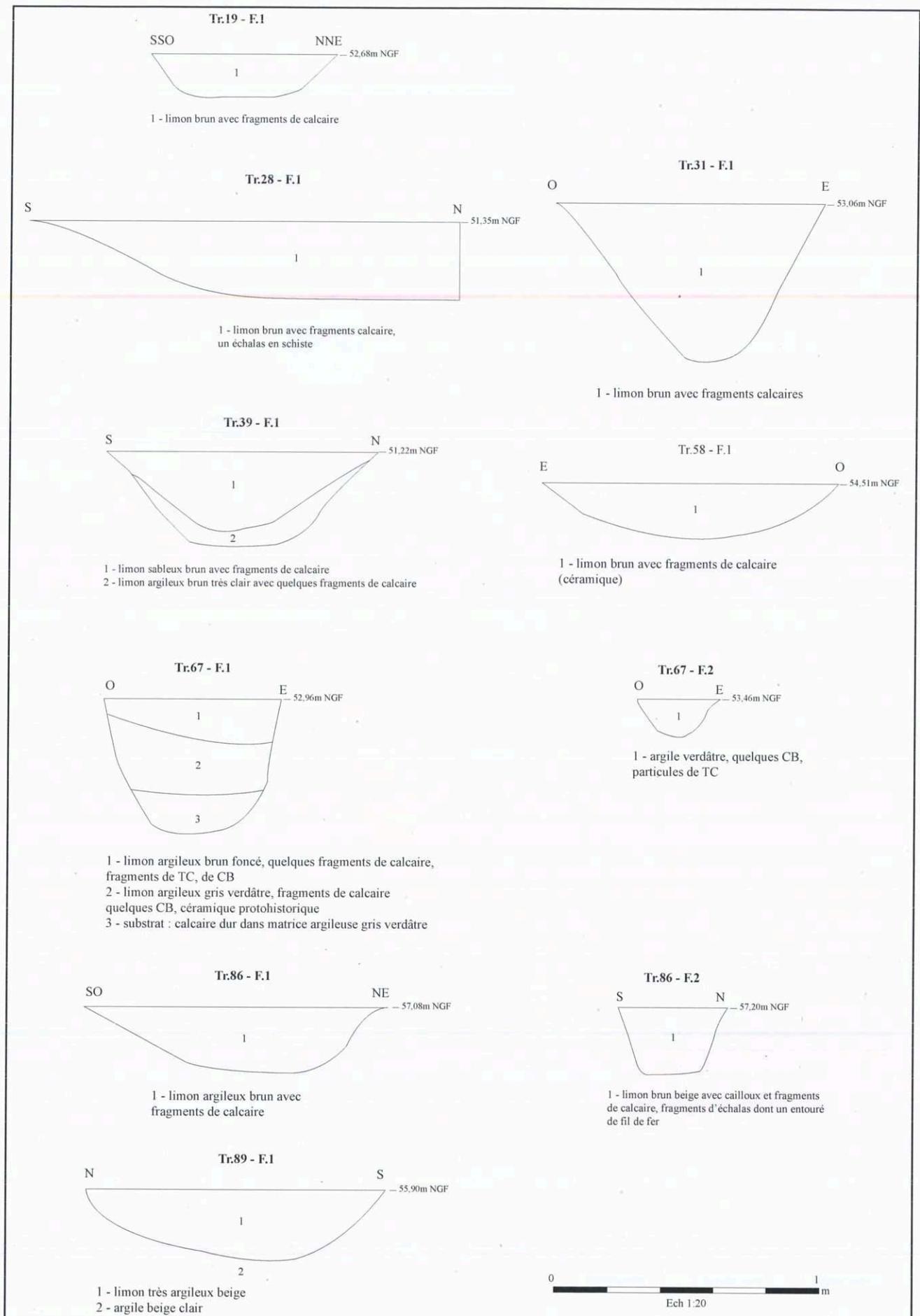


Fig. 29 : Coupes des autres structures.

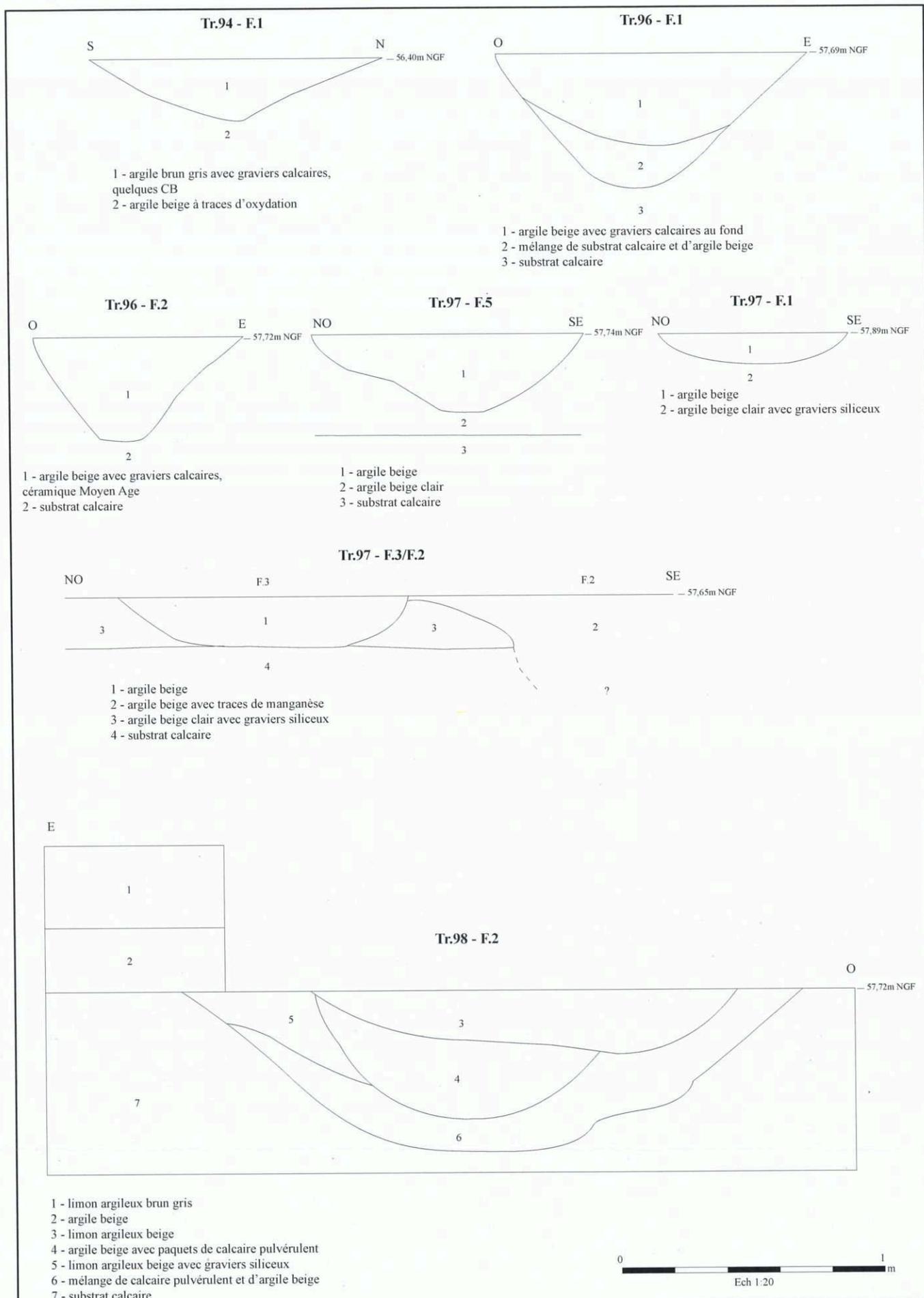


Fig. 30: Coupes des autres structures.

4 CONCLUSION

Les investigations archéologiques réalisées en préalable à l'extension du parc d'activités des « Fontenelles » sur la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, ont permis de révéler l'existence de deux sites, l'un au nord, attestant d'une fréquentation de la fin de la Protohistoire et du Haut-Empire (Tessigné 1), tandis que l'autre au sud – nettement plus étendu que le premier – témoigne pour sa part d'une installation du second Moyen Âge dont le mobilier semble plutôt indiquer un statut « relativement privilégié » de ses habitants. Ces derniers, outre une zone d'ensilage, un enclos et différents fossés, semblent avoir également aménagés un dispositif excavé d'assez grande dimension (au moins 50m² de surface). Offrant des structures assez bien conservées et pour certaines, plutôt riches en mobilier, le site médiéval de « Tessigné 2 » présente l'opportunité de permettre l'étude d'un site élitaires des XIII^e-XV siècles.

Bibliographie

- Berthelot *et al.* 2002 : BERTHELOT (S.), MARIN (J.-Y.), REY-DELQUE (M.) – *Vivre au Moyen Âge. Archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles*, Milan, 2002, 317 p.
- Blaise *et al.* 1986 : BLAISE (J.), ARNAUD (A.), BROUSSE (R.), CAVET (P.), DEPAGNE (P.), GRUET (M.), LARDEUX (H.), LIMASSET (O.) – *Carte géologique de la France à 1/50 000: Thouarcé 1523 (484), « Notice explicative »*, éd. du BRGM, Orléans, 1986, 57 p.
- Cavet *et al.* 1976 : CAVET (P.), CHAURIS (L.), BLAISE (J.), ARNAUD (A.), GRUET (M.), LARDEUX (H.), BROUSSE (R.) – *Carte géologique de la France à 1/50 000: Angers XV-22 (454), « Notice explicative »*, éd. du BRGM, Orléans, 1976, 42 p.
- Coffineau 2013 : COFFINEAU (E.) - Présentation générale de la céramique médiévale, in GUERIN (F.)- *Commune de Saint-Corneille (72) : « La Chapelle 2 », LGV BPL section 18, un habitat médiéval aux confins des territoires de Saint-Corneille, Savigné-l'Évêque et Sillé-le-Philippe*, rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2013, p.123-131.
- Cornec *et al.* à paraître : CORNEC (J.), LE GOFF (E.), LE GUÉVELLOU (R.), LEVILLAYER (A.), MOREAU (C.), MORTREAU (M.) et THÉBAUD (S.) - La céramique des VI^e au I^{er} s. av. n. è. en Pays de la Loire : évolutions des formes, des décors et mobiliers associés.
- De Boüard 1976 : DE BOÛARD (M.) - La céramique de Doué-la-Fontaine (IX^e-XI^e s.). Fouille de la motte de la Chapelle (Maine-et-Loire), *Archéologie Médiévale*, VI, 1976, p. 247-286.
- Fricot 2011 : FRICOT (L.) - Étude de la céramique médiévale. In: HUNOT (J.-Y.) - *Montfort, Maine-et-Loire, 49.207.0003, « La Fontaine de Montfort: habitats et souterrains autour de l'an Mil »*, Opération 2008-062, RFO de fouille archéologique préventive, Service de l'Archéologie du Conseil Général de Maine-et-Loire, Angers, 2011, p. 139-153.
- Hunot *et al.* 2011 : HUNOT (J.-Y.), BORVON (A.), FRICOT (L.), MONTAUDON (M.), REMY (A.) – *Montfort, Maine-et-Loire, 49.207.0003, « La Fontaine-de Montfort: habitat et souterrain autour de l'an Mil »*, Opération 2008-062, RFO de fouille archéologique préventive, Service de l'Archéologie du Conseil Général de Maine-et-Loire, Angers, 2011, 251 p.
- Husi, 2003 : HUSI (P.) dir. - La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11^e – 17^e siècle), chronotypologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne, Tours: FERAC, 20^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 110 p. et un cédérom.
- Lallemand, Tuffreau-Libre 2005 : LALLEMAND (D.), TUFFREAU-LIBRE (M.) - La céramique « type Besançon » en Gaule centrale, In: RIVET (L.) éd. - *Spécificités et diffusion de la céramique gallo-romaine en région Centre*, SFECAG, actes du congrès de Blois, Marseille, 2005, p. 63-81.
- Maguer *et al.* 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.), AUBRY (B.), BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), BERNARD (V.), GUILLIER (G.) – Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le bord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A 28), In: MANDY (B.) et SAULCE (A. de): *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer*, Actes du XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, RAO, supplément no 10, 2003, p. 213-234.
- Monnet 1999 : MONNET (C.) dir. - *La vie quotidienne dans une forteresse royale. La Grosse Tour de Bourges (fin XII^e-milieu XVI^e siècle)*, Ed. de la ville de Bourges, Service d'Archéologie Municipale, Monographie 1999-1, Vendôme, 1999, 399 p.
- Moréra, 1997 : MORERA (I.) - La céramique médiévale, in: CHEVET (P.) dir. – *Château d'Angers (49). Fouilles des jardins du quadrilatère et de la terrasse du Logis Royal, volume 4: étude céramologique*, Document Final de Synthèse de fouille préventive, AFAN/ SRA Pays-de-la-Loire, Nantes, 1997, p. 44-46.

Port, 1874: PORT (C.) - *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, tome I, Angers, 1874, p. 624-626.

Poux 2004: POUX (M.). - *L'Âge du vin, Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl, Protohistoire européenne, 8, 2004, 644 p.

Valais 2012: VALAIS (A.) – Distré « Les Murailles », in: VALAIS (A.) dir. - *L'habitat rural au Moyen Age dans le Nord-Ouest de la France*, tome 2: Les notices, PUR, coll. « Archéologie et Culture », Rennes, 2012, p. 119-140

Thooris, 2001: THOORIS (C.) – L'enclos médiéval de Vivy « Le Perray » (Maine-et-Loire), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 18, 2001, p. 173-185.

Ressources Internet

<http://www.archives49.fr/>

<http://atlas.patrimoine.culture.fr/atlas/trunk/>

<http://www.geoportail.gouv.fr>

Liste des illustrations

Liste des figures

Fig. 1 : Localisation de l'opération (1/250 000 ^e et 1/25 000 ^e)	26
Fig. 2 : Carte géologique (1/40 000 ^e).	28
Fig. 3 : Environnement topo-hydrographique (1/40 000 ^e).	29
Fig. 4 : Carte de la stratigraphie superficielle du secteur d'investigation.	31
Fig. 5 : Carte des entités archéologiques des communes de Brissac-Quincé et de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance.	32
Fig. 6 : Extrait de « La carte de Cassini », feuille d'Angers (n°98), levée en 1763, publiée vers 1771.	34
Fig. 7 : Extrait du plan cadastral napoléonien (section « D », 1824).	35
Fig. 8 : Plan cadastral du projet d'extension de « l'Actiparc des Fontenelles ».	36
Fig. 9 : Plan de répartition des tranchées .	38
Fig. 10 : Plan de localisation des gisements.	40
Fig. 11 : Le site de « Tessigné 1 ».	41
Fig. 12 : Tranchée 10, coupes et/ou plans des structures sondées.	43
Fig. 13 : Tranchée 128, coupes des structures sondées.	44
Fig. 14 : Tranchées 1 et 2, coupes des structures sondées.	45
Fig. 15 : Tranchée 129, coupes du creusement F 1.	46
Fig. 16 : Le mobilier céramique du site de « Tessigné 1 ».	48
Fig. 17 : Le site de « Tessigné 2 ».	50
Fig. 18 : Tranchée 107, des fossés constitutifs d'un premier état?	51
Fig. 19 : Tranchée 109, un fossé constitutif d'un premier état?	53
Fig. 20 : Tranchée 107, un fossé constitutif d'un second état?	54
Fig. 21 : Tranchée 120, un fossé constitutif d'un second état?	55
Fig. 22 : Tranchée 114, un fossé constitutif d'un enclos.	57
Fig. 23 : Tranchée 115, le silo F 2, en coupe.	58
Fig. 24 : La céramique médiévale (tranchées 89 à 115).	62
Fig. 25 : La céramique médiévale (tranchée 115).	63
Fig. 26 : La céramique médiévale (tranchées 120 à 132).	64
Fig. 27 : Les gravures de l'adoise LT 8.	67
Fig. 28 : Plan de localisation des autres structures.	69
Fig. 29 : Coupes des autres structures.	70
Fig. 30 : Coupes des autres structures.	71

Liste des clichés numériques

Cl. 1 : Vue de la parcelle ZO 74 en direction du sud.	28
Cl. 2 : Vue de la parcelle ZO 74 en direction du sud-est.	28
Cl. 3 : Vue de la chapelle et du portail de la ferme de Tessigné.	33
Cl. 4 : Ouverture d'un sondage à la pelle mécanique.	37
Cl. 5 : Sondage en cours d'enregistrement.	37
Cl. 6 : Tranchée 10, vue en plan des trous de poteau F 15, F 14, F 16, F 17, F 12 et F 11.	42
Cl. 7 : Tranchée 10, vue en coupe du trou de poteau F 1.	42
Cl. 8 : Tranchée 128, vue en plan des faits F 7 et F 8.	44
Cl. 9 : Tranchée 129, vue en plan du creusement F 1.	46
Cl. 10 : Tranchée 129, vue de la coupe sud-ouest du creusement F 1.	46
Cl. 11 : Tranchée 107, vue en coupe des fossés F 6a (à gauche) et F 6b (à droite).	51
Cl. 12 : Tranchée 109, le fossé F 1 (en bas) recoupe la structure de combustion non-datée F 7.	53
Cl. 13 : Tranchée 109, vue en coupe du fossé F 1.	53
Cl. 14 : Tranchée 107, vue en coupe du fossé F 1.	54
Cl. 15 : Tranchée 120, vue en plan du fossé F 2 (à droite).	55
Cl. 16 : Tranchée 130, vue en plan du segment F 1.	56
Cl. 17 : Tranchée 114, vue en coupe des fossés F 1a (à droite) et F 1b.	56
Cl. 18 : Tranchée 115, le silo F 2, en plan.	58
Cl. 19 : Tranchée 115, le silo F 2, en coupe.	58

Cl. 20: Tranchée 120, le silo F 8, en coupe.	59
Cl. 21: Tranchée 132, le creusement F 1, en plan.	60
Cl. 22: Tranchée 115, F 2 - US 5: pichet à glacure plombifère.	61
Cl. 23: Avers et revers du jeton de Nuremberg «à la nef» MT 20.	65
Cl. 24: Clou de fer à cheval MT 15.	65
Cl. 25: Fragments de lame en fer.	65
Cl. 26: La boucle en fer MT 11.	65
Cl. 27: Le fragment de boucle en fer MT 8.	65
Cl. 28: Le fragment de décor d'applique en alliage cuivreux MT 18.	66
Cl. 29: Le fragment de décor d'applique en alliage cuivreux MT 1.	66
Cl. 30: La demi-sphère de grelot en alliage cuivreux MT 12.	66
Cl. 31: Le grelot en alliage cuivreux MT 13.	66
Cl. 32: Les fragments de plaques-boucles en alliage cuivreux MT 14.	66
Cl. 33: La pierre à aiguiser LT 3	67
Cl. 34: La pierre à aiguiser LT 4	67
Cl. 35: L'ardoise LT 11.	67
Cl. 36: Vue de détail de l'ardoise gravée LT 8	67
Cl. 37: Fragment de verre à pied VR 1.	68
Cl. 38: La fusaiole TC 4.	68
Cl. 39: Le fossé F 1 de la tranchée 19, en plan et en coupe.	68
Cl. 40: Traces d'ornières du chemin F 1 de la tranchée 86.	68

Tableau

Tab. 1 : Répartition de la céramique médiévale dans les tranchées.

III. Inventaires

Inventaire détaillé des tranchées archéologiques

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114 724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

Cadastre	N° Tranchée	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Extension	Surface ouverte (en m²)	Epaisseur moyenne du recouvrement (en m)	Observations	Nombre de Faits
ZO.74	1	27,5	3	Oui	99,17	0,8	Positive	3
ZO.74	2	22,5	3	Oui	81	0,4	Positive	1
ZO.74	3	21,5	3	Oui	62,33	0,45	Négative	
ZO.74	4	21,5	3	Oui	64,5	0,35	Négative	
ZO.74	5	25,5	3	Oui	76,5	0,45	Négative	
ZO.74	6	13,5	3	Oui	55,5	0,45	Négative	
ZO.74	7	22,5	3	Oui	67,5	0,4	Négative	
ZO.74	8	22	3	Oui	66	0,4	Négative	
ZO.74	9	22,6	3	Oui	67,8	0,4	Négative	
ZO.74	10	22,7	3	Oui	113,98	0,5	Positive	5
ZO.74	11	22,2	3	Oui	66,6	0,65	Négative	
ZO.74	12	21,8	3	Oui	65,4	0,4	Positive	5
ZO.74	13	24	3	Oui	72	0,45 à 0,85	Positive	1
ZO.74	14	23,3	3	Oui	69,9	0,45	Positive	1
ZO.74	15	17,7	3	Non	53,1	0,4	Négative	
ZO.74	16	21,3	3	Oui	63,9	0,45	Négative	
ZO.74	17	21,6	3	Oui	64,8	0,45	Négative	
ZO.74	18	21,2	3	Oui	63,6	0,35	Négative	
ZO.74	19	24,5	3	Oui	73,5	0,45	Positive	1
ZO.74	20	16,9	3	Oui	50,7	0,4	Négative	
ZO.74	21	22,2	3	Oui	80,7	0,4	Négative	
ZO.74	22	22,4	3	Oui	66,6	0,35	Négative	
ZO.74	23	22,4	3	Oui	78,6	0,4	Négative	
ZO.74	24	22,9	3	Oui	68,7	0,4	Négative	
ZO.74	25	14,4	3	Oui	43,2	0,55	Négative	
ZO.74	26	22,6	3	Oui	81,9	0,4	Positive	1
ZO.74	27	22,4	3	Oui	67,2	0,35	Négative	
ZO.74	28	22,8	3	Oui	68,4	0,35	Positive	1
ZO.74	29	21,3	3	Oui	73,5	0,45	Positive	1
ZO.74	30	21,8	3	Oui	65,4	0,35	Négative	
ZO.74	31	23,1	3	Oui	69,3	0,3	Positive	1
ZO.74	32	22,6	3	Oui	67,8	0,35	Négative	
ZO.74	33	20	3	Non	60,54	0,45	Négative	
ZO.74	34	10,3	3	Oui	24,43	0,45	Négative	
ZO.74	35	22,9	3	Oui	68,7	0,35	Négative	
ZO.74	36	23	3	Oui	69	0,35	Positive	1
ZO.74	37	22,4	3	Oui	68,71	0,3	Négative	
ZO.74	38	18,3	3	Oui	55,51	0,4	Négative	
ZO.74	39	22,4	3	Oui	67,95	0,4	Positive	1
ZO.74	40	22,2	3	Oui	66,97	0,35	Négative	
ZO.74	41	23,5	3	Oui	69,75	0,3	Négative	
ZO.74	42	21,7	3	Oui	64,98	0,35	Négative	
ZO.74	43	21,5	3	Oui	65,73	0,3	Négative	
ZO.74	44	21,7	3	Oui	68,69	0,35	Positive	1
ZO.74	45	22,3	3	Oui	67,21	0,35	Négative	
ZO.74	46	24,3	3	Oui	73,59	0,4	Négative	
ZO.74	47	23,3	3	Oui	71,1	0,4	Négative	
ZO.74	48	23,3	3	Oui	70,13	0,4 à 0,6	Négative	
ZO.74	49	22,5	3	Oui	67,53	0,35	Négative	
ZO.74	50	22,2	3	Oui	65,84	0,35	Négative	

Cadastre	N° Tranchée	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Extension	Surface ouverte (en m ²)	Epaisseur moyenne du recouvrement (en m)	Observations	Nombre de Faits
Z0.74	51	22,5	3	Oui	66,68	0,5	Positive	1
Z0.74	52	21,7	3	Oui	65,5	0,3	Négative	
Z0.74	53	25,9	3	Oui	78,07	0,5	Négative	
Z0.74	54	22,8	3	Oui	69,17	0,35	Négative	
Z0.74	55	22,7	3	Oui	67,92	0,5	Négative	
Z0.74	56	20,2	3	Oui	60,44	0,35	Négative	
Z0.74	57	22,7	3	Oui	66,93	0,35	Négative	
Z0.74	58	22,3	3	Oui	82,55	0,45	Positive	1
Z0.74	59	23,6	3	Oui	71,58	0,35	Négative	
Z0.74	60	9	3	Oui	20,09	0,55	Négative	
Z0.74	61	23,2	3	Oui	68,92	0,5 à 0,7	Positive	1
Z0.74	62	23	3	Oui	69,75	0,35	Négative	
Z0.74	63	22,8	3	Oui	67,95	0,4	Négative	
Z0.74	64	16,6	3	Oui	49,38	0,35	Négative	
Z0.74	65	22,3	3	Oui	67,19	0,35	Négative	
Z0.74	66	22,3	3	Oui	67,86	0,4	Positive	1
Z0.74	67	29	3	Oui	148,16	0,35 à 0,75	Positive	2
Z0.74	68	21,6	3	Oui	66,48	0,8	Négative	
Z0.74	69	23,1	3	Oui	68,91	0,35	Négative	
Z0.74	70	23,2	3	Oui	69,63	0,45	Négative	
Z0.74	71	14,4	3	Oui	42,93	0,35	Négative	
Z0.74	72	22,6	3	Oui	68,7	0,35	Négative	
Z0.74	73	22,8	3	Oui	68,95	0,5	Positive	1
Z0.74	74	24,1	3	Oui	73,88	0,55	Négative	
Z0.74	75	19	3	Oui	57	0,6	Négative	
Z0.74	76	23,1	3	Oui	69,3	0,6	Négative	
Z0.74	77	23,2	3	Oui	69,6	0,35	Négative	
Z0.74	78	11,1	3	Oui	33,3	0,4	Négative	
Z0.74	79	21,6	3	Oui	64,8	0,35	Négative	
Z0.74	80	22,5	3	Oui	67,5	0,7	Négative	
Z0.74	81	23,3	3	Oui	69,9	0,4	Négative	
Z0.74	82	23,5	3	Oui	69,29	0,35	Négative	
Z0.74	83	22,5	3	Oui	66,25	0,8	Négative	
Z0.74	84	8,4	3	Oui	27,44	0,35	Négative	
Z0.74	85	22,8	3	Oui	86,57	0,6	Négative	
Z0.74	86	22,2	3	Oui	108,27	0,45	Positive	2
Z0.74	87	22,9	3	Oui	68,77	0,4	Négative	
Z0.74	88	20	3	Non	60,08	0,6	Positive	2
Z0.74	89	20	3	Non	63,82	1,1	Positive	2
Z0.74	90	22,3	3	Oui	66,9	0,6	Négative	
Z0.74	91	23,4	3	Oui	70,2	0,7	Négative	
Z0.74	92	23,5	3	Oui	70,34	0,5	Négative	
Z0.74	93	23,6	3	Oui	70,55	0,5	Négative	
Z0.74	94	20	3	Oui	75	0,4	Positive	1
Z0.74	95	23,9	3	Oui	73,39	0,5	Positive	1
Z0.74	96	20	3	Oui	100,65	0,6	Positive	2
Z0.74	97	20	3	Oui	108,45	0,5	Positive	5
Z0.74	98	22,5	3	Oui	108,55	0,5	Positive	2
Z0.74	99	23	3	Oui	69	0,6	Négative	
Z0.74	100	22,2	3	Oui	66,6	0,6	Négative	
Z0.74	101	22,3	3	Oui	66,9	0,6	Négative	
Z0.74	102	23,5	3	Oui	70,5	0,6	Négative	
Z0.74	103	23,2	3	Oui	69,6	0,4	Négative	
Z0.74	104	21,5	3	Oui	78	0,4	Positive	1
Z0.74	105	22	3	Oui	66	0,6	Négative	
Z0.74	106	22	3	Oui	159,44	0,3	Positive	5
Z0.74	107	21,5	3	Oui	109,5	0,4	Positive	7
Z0.74	108	22	3	Oui	66,6	0,7	Positive	1

Cadastre	N° Tranchée	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Extension	Surface ouverte (en m ²)	Épaisseur moyenne du recouvrement (en m)	Observations	Nombre de Faits
ZO.74	109	21	3	Oui	80,18	0,55	Positive	7
ZO.74	110	20	3	Non	60,09	0,6	Positive	2
ZO.74	111	19,3	3	Non	60,15	0,7	Positive	1
ZO.74	112	18,2	3	Non	54,6	0,45	Négative	
ZO.74	113	22,6	3	Oui	68,78	0,8	Positive	1
ZO.74	114	22,8	3	Oui	114	0,6	Positive	4
ZO.74	115	23	3	Oui	80,37	0,7	Positive	4
ZO.74	116	22,2	3	Oui	66,6	0,5	Positive	2
ZO.74	117	22	3	Oui	66,99	0,4	Positive	3
ZO.74	118	20	3	Oui	84	0,55	Positive	3
ZO.74	119	22,6	3	Oui	68,88	0,55	Positive	2
ZO.74	120	20	3	Oui	95,43	0,4	Positive	10
ZO.74	121	20	2	Non	40,2	0,35	Positive	1
ZO.74	122	20	2	Non	40,33	0,3	Négative	
ZO.74	123	20	2	Non	40,2	0,4	Négative	
ZO.74	124	20	2	Non	39,48	0,25	Négative	
ZO.74	125	20	2	Non	39,77	0,35	Négative	
ZO.74	126	20	2	Non	40,06	0,3	Négative	
ZO.74	127	21,5	2	Oui	43	0,3	Négative	
ZO.74	128	20,3	3	Oui	123,19	0,65	Positive	9
ZO.74	129	13	3	Oui	80,86	0,4	Positive	1
ZO.74	130	8,2	3	Non	28,75	1,1	Positive	1
ZO.74	131	17,5	3	Non	57,77	0,55	Positive	3
ZO.74	132	12,7	3	Oui	68,12	0,75	Positive	3
ZO.74	133	12,8	3	Oui	51,9	0,55	Positive	1
ZO.74	134	7,8	3	Non	26,3	0,75	Positive	4
ZO.74	135	20	3	Non	62,05	0,75	Positive	1
ZO.74	136	14	3	Non	41,11	0,55	Positive	1
					TOTAL = 9314,28			

Inventaire détaillé des faits archéologiques

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	NoInrap : D114 724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

N° tranchée	N° de fait	Type de structure	Niveau d'observation (en cm, sous le haut de tranchée)	Long. (en cm)	Lang. (en cm)	Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	US/Comblement	Sondé	Mobilier (type)	Datation
1	1	Trou de poteau	50	35	30		11	Argile gris foncé à verdâtre avec des fragments de calcaire pulvérulent, de terre cuite, quelques cailloux et charbons de bois (mm).	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	2	fosse	35	120	110			Argile verdâtre très foncé avec fragments de calcaire pulvérulent.	Non	TC	
	3	Trou de poteau	35			22		Argile verdâtre très foncé avec fragments de calcaire pulvérulent et quelques charbons de bois(cm).	Non		
2	1	fosse	35			140	35	Mélange de calcaire limoneux blanc et ocre et de limon verdâtre clair et de rares petits blocs.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	1	Trou de poteau	40			70	78	Argile verdâtre très foncé à brun foncé avec des fragments de terre cuite pulvérulent, quelques fragments de calcaire (à pulvérulent) et de charbons de bois(mm). Argile gris verdâtre en profondeur avec fragments de calcaire.	Oui	TC-OS-LT-CE	Protohistoire/gallo-romain
10	2	Sablère ?	45	220	25			Argile verdâtre avec quelques charbons de bois(mm et cm).	Non	CE	Protohistoire/gallo-romain
	3	Fossé	45		50		25	Argile verdâtre foncé avec quelques fragments de terre cuite, de calcaire pulvérulent et de charbons de bois.	Oui	CE	Protohistoire/gallo-romain
	4	Fossé	50		60		20	Argile verdâtre avec quelques cailloux, fragments de terre cuite et de calcaire pulvérulent.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	5	Foyer	50			100	10	Argile verdâtre foncé à noir avec nombreux cailloux, charbons de bois et quelques fragments de terre cuite.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	6	Trou de poteau	60			30	50	Argile gris foncé à verdâtre avec des fragments de charbons de bois.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	7	Trou de poteau	60			30		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	8	Trou de poteau	60			40		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	9	Trou de poteau	60			30		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	10	Trou de poteau	60			25	10	Argile verdâtre.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	11	Trou de poteau	60			30		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	12	Trou de poteau	60			75		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	13	Trou de poteau	60			30		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	14	Trou de poteau ?	60			30		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	15	Trou de poteau	60		38	34	15	Argile verdâtre avec fragments de calcaire pulvérulent.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	12	16	Trou de poteau	60			25		Argile verdâtre.	Non	
17		Trou de poteau	60			50		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
18		Trou de poteau	60			75		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
19		Trou de poteau ?	60			25		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
20		Trou de poteau	60			40		Argile verdâtre.	Non		Protohistoire/gallo-romain
1		Fossé	35		55		15	Argile verdâtre foncé à brun foncé avec fragments de calcaire pulvérulent, quelques fragments de terre cuite et de charbons de bois(mm).	Oui		Indéterminé
2		Trou de poteau	35			20		Argile verdâtre foncé à brun foncé avec fragments de calcaire pulvérulent, quelques fragments de terre cuite et de charbons de bois(mm).	Non		Indéterminé
3	Trou de poteau	35			20		Argile verdâtre avec fragments de calcaire pulvérulent et de terre cuite.	Non		Indéterminé	
4	Trou de poteau	35			20		Argile verdâtre foncé avec fragments de calcaire (à pulvérulent).	Non		Indéterminé	
5	Trou de poteau	35			25		Argile verdâtre foncé avec fragments de calcaire (à pulvérulent).	Non		Indéterminé	

N° tranchée	N° de fait	Type de structure	Niveau d'observation (en cm, sous le haut de tranchée)	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	US/Comblement	Sondé	Mobilier (type)	Datation
13	1	Fosse d'extraction	35	370	250		>35	Argile verdâtre foncée avec fragments de calcaire et de «marne à huitres» (à pulvériser).	Oui		Indéterminé
	1	Fosse d'extraction	35	>320			>85	Argile brun verdâtre avec fragments de calcaire et de «marne à huitres» (à pulvériser).	Oui		Indéterminé
19	1	Fossé	40	70	70		17	Limon brun avec fragments de calcaire.	Oui		Indéterminé
	1	Fossé	40	80	80		18	Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Oui		Indéterminé
28	1	Fossé	35	?			30	Limon brun avec fragments de calcaire et un échalas en schiste.	Oui		Moderne/contemporain
	1	Fossé	45	180				Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
31	1	Fossé	30	100	100		60	Limon brun avec fragments de calcaire (de tailles très variables).	Oui		Indéterminé
	1	Fossé	35	100	100			Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Indéterminé
39	1	Fossé	30	100	100		38	Limon argileux brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Oui		Moderne/contemporain
	1	Fossé	30	100	100			Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
44	1	Fossé	40	70				Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
	1	Fossé	40	110			20	Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
58	1	Fossé	40	110				Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Oui	CE	Moderne/contemporain
	1	Fossé/ravine	50	35				Argile verdâtre avec fragments de calcaire.	Non		Indéterminé
66	1	Fossé	35	110				Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
	1	Trou de poteau	40	65	60		50	Limon argileux brun foncé en surface (gris verdâtre en profondeur) avec fragments de calcaire (à pulvériser), de terre cuite et de charbons de bois(mm).	Oui	CE	Protohistoire/gallo-romain
73	2	Trou de poteau	60		28		13	Argile verdâtre avec fragments de charbon de bois et particules de terre cuite.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	1	Fossé	40	130				Limon brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Non		Moderne/contemporain
86	1	Fossé	40	110			25	Limon argileux brun avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Oui		Moderne/contemporain
	2	Chemin	40	550			18 (25 dans les ornieres)	Limon argileux brun beige avec fragments de calcaire (à pulvériser) et quelques fragments de charbons de bois.	Oui		Moderne/contemporain
88	1	Fossé	25	60				Limon argileux brun (présence d'échalas en schiste).	Non		Moderne/contemporain
	2	Fossé (idem fait I ?)	25	60				Limon argileux brun.	Non		Moderne/contemporain
89	1	Fossé	25	110			28	Limon très argileux beige.	Oui		Moderne/contemporain
	2	Fossé ?	25	60				Limon beige.	Non		Moderne/contemporain
94	1	Fosse	30		110		25	Argile brun gris avec fragments de calcaire (à pulvériser) et quelques fragments de charbons de bois.	Oui	CE	Moyen Age/moderne
	1	Fossé	30	80				limon brun.	Non		Moderne/contemporain ?
96	1	Fossé	30	115			53	Argile beige avec fragments de calcaire (à pulvériser).	Oui		C
	2	Fossé	30	80			40	Argile beige avec quelques fragments de calcaire (à pulvériser), plus nombreux en profondeur.	Oui	CE-TA	Second Moyen Age
97	1	Fossé	30	60			12	Argile beige.	Oui		Indéterminé
	2	Fosse ?	30	> 100				Argile beige.	Non	CE	Second Moyen Age
98	3	Fosse d'arbre	30	110			20	Argile beige.	Oui		Indéterminé
	4	Fosse ?	30	120				Argile beige.	Non		Indéterminé
104	5	Fossé	30	100			32	Argile beige.	Oui		Indéterminé
	1	Fossé	50	78			42	Argile beige.	Oui	CE	Moyen Age/moderne
106	2	Fossé	50	240			63	Argile beige.	Oui		Indéterminé
	1	Fossé	30	60			20	Limon argileux (plus argileux en profondeur) beige avec fragments de calcaire pulvériser.	Oui		Moyen Age/moderne ?
106	1	Fossé	30	70				Limon argileux beige avec présence de graviers siliceux et de fragments de schiste.	Oui		Indéterminé
	2	Fossé	30	50				Argile beige.	Non		Second Moyen Age
106	3	Fossé	30	220				Argile beige.	Non		Second Moyen Age
	4	Fosse	30	220				Argile beige.	Non		Second Moyen Age
106	5	Fossé	30	320				Argile beige.	Non	LT	Second Moyen Age

N° tranchée	N° de fait	Type de structure	Niveau d'observation (en cm, sous le haut de tranchée)	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	US/Comblement	Sondé	Mobilier (type)	Datation
107	1	Fossé	20		260		120	Limon argileux beige avec présence de graviers siliceux et quelques fragments de schiste. Plus argileux avec également fragments de terre cuite en profondeur.	Oui		Second Moyen Age
	2	Fossé	20		140			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	3	Fosse	20	380	160			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	4	Fossé ?	20		>90			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	5	Fossé	20		50			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
108	6	Fossé	30		410		100	Argile beige forcé (plus clair en profondeur) avec graviers siliceux, fragments de calcaire et quelques plaquettes de schiste.	Oui		Second Moyen Age
	7	Fossé	30		105			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	70		200			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	50		160		105	Mélange argile brune et fragments de calcaire (de plus en plus de calcaire jusqu'au fond).	Oui		Second Moyen Age
	2	Fosse? T.P.?	50		90			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	3	Fossé	50		50			Limon argileux beige.	Non	CE	Second Moyen Age
	4	Fossé	50		130			Limon argileux beige.	Non	CE	Second Moyen Age
109	5	Fossé	50		70			Limon argileux beige.	Non	CE	Second Moyen Age
	6	Fossé	50		140			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	7	Four	50	>168	98		66	Mélange argile brune et fragments de charbons de bois avec quelques fragments de calcaire chauffés et graviers siliceux.	Oui		Second Moyen Age
	1	Fossé	60		110			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	2	Fossé	60		160			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	50		120			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
110	1	Fossé	65		40			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	50		370		92	Argile beige (plus limoneuse en surface) avec fragments de calcaire (à pulvériser) et graviers siliceux.	Oui	CE	Second Moyen Age
	2	Fossé	50		90			Argile beige forcé.	Non		Second Moyen Age
	3	Fossé ?	50		>90			Limon argilo-sableux brun avec inclusions de particules de calcaire.	Non		Second Moyen Age
111	4	Fossé ?	50		190			Limon marron forcé avec nombreuses inclusions de calcaire.	Non		Second Moyen Age
	1	Fosse	50		180			Limon argileux brun.	Non		Second Moyen Age
	2	Silo	50			135	115	Argile brun-gris avec fragments de charbons de bois, de calcaire (à pulvériser en surface) et d'ardoises ; plus limoneux en surface.	Oui	CE-TC-OS LT-MT	Second Moyen Age
	3	Silo	50			210		Limon brun jaune avec nombreuses inclusions de charbons de bois et des fragments de calcaire (à pulvériser).	Non	CE	Second Moyen Age
	4	Fossé ?	50	>200	>60			Limon argileux brun avec blocs de calcaire et une plaque de grès.	Non		Second Moyen Age
112	1	Fossé	40		65			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	2	Fossé	40		85			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	40		>270			Limon argileux brun.	Non		Second Moyen Age
113	2	Epannage	40		>970			Mélange de limon brun et de calcaire pulvérisé avec des fragments de calcaire et de plaquettes de schiste.	Non		Second Moyen Age
	3	Mur ?	40		40			Blocs de grès, de calcaire et de schiste	Non		Second Moyen Age
	1	Fosse	50			250		Mélange de limon brun gris et de calcaire (à pulvériser).	Non		Second Moyen Age
114	2	Epannage	50		>1100			Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	3	Epannage	50		>400			Mélange calcaire (à pulvériser) et argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	50		180			Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
115	2	Fossé	50		370			Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age

N° tranchée	N° de fait	Type de structure	Niveau d'observation (en cm, sous le haut de tranchée)	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	US/Comblement	Sondé	Mobilier (type)	Datation
120	1	Fossé	30	50				Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	2	Fossé	30	60	25			Argile beige foncé avec quelques fragments de terre cuite (1cm).	Oui		Second Moyen Age
	3	Fossé	30	100				Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	4	Fossé	30	60				Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	5	Fosse (silo ?)	30	70				Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	6	Fosse (silo ?)	30	80	65			Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	7	Fossé	30	240	65			Argile brun gris	Non		Second Moyen Age
	8	Silo	30			>110		Argile brune avec fragments de charbons de bois et plaquettes de schiste.	Oui	CE-LT	Second Moyen Age
	9	Rigole	30	50				Argile beige foncé - Dalles de schiste et blocs de grès.	Oui	LT	Second Moyen Age
	10	Trou de poteau	30			30		Argile beige foncé avec quelques graviers de calcaire brûlé.	Oui		Second Moyen Age
121	1	Mare ?	20	>1150				Argile brun gris.	Non		Second Moyen Age
	1	Fosse	50	300	>80			Argile brun gris.	Non		Protohistoire/gallo-romain
128	2	Fosse	50	80	40			Argile brun gris.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	3	Trou de poteau	50			50		Argile brun gris.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	4	Fosse	50	210	80			Argile brun gris.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	5	Trou de poteau	50	50	40			Argile brun gris.	Non		Protohistoire/gallo-romain
	6	Trou de poteau	50			30	26	Limon argileux noir avec particules de terre cuite.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	7	Fossé ou sablière	50	25			6	Limon argileux brun avec fragments de charbons de bois et de terre cuite en grand nombre.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
129	1	Mare ?	30	>420	440			Limon argileux brun avec fragments de charbons de bois et de terre cuite en grand nombre.	Oui		Protohistoire/gallo-romain
	1	Fossé	40	300				Limon argileux brun verdâtre avec fragments de charbons de bois, particules de terre cuite et de calcaire.	Non		Protohistoire/gallo-romain
131	1	Fossé	25	>420				Limon argileux beige avec quelques plaquettes de schiste, de rares cailloux siliceux et des fragments de calcaire.	Non		Second Moyen Age
	2	Fosse (silo ?)	25	>150	>100			Argile brun-gris oxydée avec fragments de charbons de bois et fractions sableuses grossières.	Non	CE-OS-TA	Second Moyen Age
	3	Fosse	25	>670	>280			Argile beige foncé et quelques fragments de calcaire pulvérulent.	Non		Second Moyen Age
	1	Excavation ?	35	>950	550			Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
	2	Creusement ?	35	>60				Limon argileux beige.	Non		Second Moyen Age
132	3	Fosse (extrémité de fossé ?)	35	115				Argile brun gris avec fragments de calcaire (à pulvériser), de charbons de bois et de tuffeau	Non	CE	Second Moyen Age
	1	Fossé ?	35	>90				Mélange d'argile brun gris et de calcaire avec fragments de charbons de bois.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	70	140				Argile brun gris	Non		Second Moyen Age
134	1	Fossé	70	130				Argile beige foncé avec quelques graviers siliceux.	Non		Second Moyen Age
	2	Fossé	70	130				Argile brun clair avec quelques fragments d'ardoises.	Non		Second Moyen Age
	3	Fossé	70	130				Argile brun clair.	Non		Second Moyen Age
135	1	Fossé	60	200				Argile brun clair avec quelques fragments d'ardoises.	Non		Second Moyen Age
	1	Fossé	30	90				Argile brun gris avec quelques blocs de calcaire et quelques fragments d'ardoises.	Non	CE	Second Moyen Age
136							Argile beige foncé.	Non		Second Moyen Age	

Inventaire détaillé de la documentation écrite

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114 724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

Codification	Support	Type	N&B couleur	Format	Date	Auteur	Organisme	Descriptif	Rangement
E.CP.DI.0001	Papier	Composite	Couleur	A4/A3	Septembre 2016	F. Guérin	Inrap Grand-Ouest	Exemplaire non relié du rapport d'opération	Dossier carton A4
E.FO.US.0001	Papier	Document de fouille	N&B	A4	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Cahier d'enregistrement des tranchées 1 à 136	Dossier carton A4
E.FO.US.0002	Papier	Document de fouille	N&B	A4	Septembre 2016	F. Guérin	Inrap Grand-Ouest	Inventaire détaillé des photographies	Dossier carton A4
E.FO.US.0003	Calque	Document de fouille	N&B	A3	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Relevé en coupe du Fait 1 - Tranchée 129 - 1/20	Dossier carton A3 1/6
E.FO.US.0004	Calque	Document de fouille	N&B	A3	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Relevé en plan et en coupe des Faits 1,3,5,6,10,15 - Tranchée 10 - 1/20	Dossier carton A3 2/6
E.FO.US.0005	Calque	Document de fouille	N&B	A3	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Relevé en coupe du Fait 6 - Tranchée. 107 - 1/20 Relevé en coupe du Fait 6 - Tranchée. 107 - 1/20	Dossier carton A3 3/6
E.FO.US.0006	Calque	Document de fouille	N&B	A3	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Relevé en plan et en coupe des Faits 1 et 7 Tranchée 109 / Faits 2 et 9 Tranchée 120 - 1/20	Dossier carton A3 4/6
E.FO.US.0007	Rhodoïde	Document de fouille	N&B	A4	Septembre 2016	A. Betton	Dossier carton A3 1/	Graphito sur plaque de schiste : Fait 2 - Tranchée 115 - 1/1	Dossier carton A3 5/6
E.FO.US.0008	Calque	Document de fouille	N&B	A3	Novembre 2016	E. Girard	Dossier carton A3 1/	Dessin mobilier céramique Fait 1 - Tranchée 129	Dossier carton A3 6/6

Inventaire détaillé de la documentation numérique

COMMUNE : CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114 724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

Ref. Inter.	Type	N&B/couleur	Format	Date	Auteur	Organisme	Descriptif	Rangement	Codification
N.CP.DI.0001	Composite	Couleur	Acrobat	Septembre 2016	F. Guérin	Inrap Grand-Ouest	Rapport d'opération de diagnostic archéologique	CD-R 1	N.CP.DI.0001
N.AN.FO.0001	Alphanumérique	N&B	Excel	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Inventaire détaillé des tranchées archéologiques	CD-R 1	N.AN.FO.0001
N.AN.FO.0002	Alphanumérique	N&B	Excel	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Inventaire détaillé des faits archéologiques	CD-R 1	N.AN.FO.0002
N.AN.FO.0003	Alphanumérique	N&B	Excel	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Inventaire détaillé des photographies	CD-R 1	N.AN.FO.0003
N.AN.FO.0004	Alphanumérique	N&B	Excel	Septembre 2016	A. Betton	Inrap Grand-Ouest	Inventaire détaillé du mobilier archéologique	CD-R 1	N.AN.FO.0004
Fig.1	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Localisation de l'opération	CD-R 1	N.IM.DI.0001
Fig.2	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Carte géologique	CD-R 1	N.IM.DI.0002
Fig.3	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Carte géologique	CD-R 1	N.IM.DI.0003
Fig.4	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Environnement topo-hydrographique	CD-R 1	N.IM.DI.0003
Fig.5	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Carte des entités archéologiques des communes de Brissac-Quincé et de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance	CD-R 1	N.IM.DI.0004
Fig.6	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Extrait de « La carte de Cassini », feuille d'Angers (n° 98), levée en 1763, publiée vers 1771	CD-R 1	N.IM.DI.0005
Fig.7	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Extrait de « La carte de Cassini », feuille d'Angers (no 98), levée en 1763, publiée vers 1771.	CD-R 1	N.IM.DI.0006
Fig.8	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Extrait du plan cadastral napoléonien	CD-R 1	N.IM.DI.0007
Fig.9	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Plan cadastral du projet d'extension de « l'Actiparc des Fontelles ».	CD-R 1	N.IM.DI.0008
Fig.10	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Plan de répartition des tranchées.	CD-R 1	N.IM.DI.0009
Fig.11	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Plan de localisation des gisements.	CD-R 1	N.IM.DI.0010
Fig.12	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Le site de « Tessigné 1 ».	CD-R 1	N.IM.DI.0011
Fig.13	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 10, coupes et/ou plans des structures sondées.	CD-R 1	N.IM.DI.0012
Fig.14	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 128, coupes des structures sondées.	CD-R 1	N.IM.DI.0013
Fig.15	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchées 1et 2, coupes des structures sondées.	CD-R 1	N.IM.DI.0014
Fig.16	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 129, coupes du creusement F 1.	CD-R 1	N.IM.DI.0015
Fig.17	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Le mobilier céramique du site de « Tessigné 1 ».	CD-R 1	N.IM.DI.0016
Fig.18	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Le site de « Tessigné 2 ».	CD-R 1	N.IM.DI.0017
Fig.19	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 107, des fossés constitutifs d'un premier état?	CD-R 1	N.IM.DI.0018
Fig.20	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 109, un fossé constitutif d'un premier état?	CD-R 1	N.IM.DI.0019
Fig.21	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 107, un fossé constitutif d'un second état?	CD-R 1	N.IM.DI.0020
Fig.22	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 120, un fossé constitutif d'un second état?	CD-R 1	N.IM.DI.0021
Fig.23	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 114, un fossé constitutif d'un enclos.	CD-R 1	N.IM.DI.0022
Fig.24	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Tranchée 115, le silo F 2, en coupe.	CD-R 1	N.IM.DI.0023
Fig.25	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	La céramique médiévale (tranchées 89 à 115).	CD-R 1	N.IM.DI.0024
Fig.26	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	TLa céramique médiévale (tranchée 115).	CD-R 1	N.IM.DI.0025
Fig.27	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	La céramique médiévale (tranchées 120 à 132).	CD-R 1	N.IM.DI.0026
Fig.28	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Les gravures de l'adoise LT 8.	CD-R 1	N.IM.DI.0027
Fig.29	Image	Couleur	Illustrator	Janvier 2017	E. Rubington, C. Pont-Tricoire	Inrap Grand-Ouest	Plan de localisation des autres structures.	CD-R 1	N.IM.DI.0028
						Inrap Grand-Ouest	Coupes des autres structures.	CD-R 1	N.IM.DI.0029

Inventaire détaillé des photographies

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114 724
OPERATION : Tassigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

Parcelle	N° photo (référence appareil)	N° Tranchée	N° Fait	Description	Direction (vers)	Date	Auteur	Support	Range-ment	Codification
ZO 74	1			Environnement : frange nord de la parcelle ZO 74	Est	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.001
ZO 74	2			Environnement : frange nord-ouest de la parcelle ZO 74 et bosquet entourant la mare	Sud	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.002
ZO 74	3			Environnement : la parcelle ZO 74	Sud-est	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.003
ZO 74	4			Environnement : la parcelle ZO 74	Sud	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.004
ZO 74	5			Environnement : la parcelle ZO 74 et la «zone humide»	Ouest	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.005
ZO 74	6			Environnement : la parcelle ZO 74 et bosquet entourant la mare	Nord	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.006
ZO 74	7			Environnement : la parcelle ZO 74	Nord	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.007
ZO 74	8			Environnement : la parcelle ZO 74	Sud	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.008
ZO 74	9	TR. 1	F 1	TR 1 : Tp F 1, en plan	Zénithale	8/29/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.009
ZO 74	10	TR. 1	F 1	TR 1 : Tp F 1, en coupe	Est	8/29/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.010
ZO 74	11	TR. 4		Vue de la tranchée 4	Ouest	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.011
ZO 74	12			Ouverture d'une tranchée à la pelle mécanique	Sud-ouest	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.012
ZO 74	13			Ouverture d'une tranchée à la pelle mécanique	Sud-ouest	8/29/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.013
ZO 74	14	TR. 19	F 1	TR 19 : fossé F 1, en plan et en coupe	Ouest	8/30/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.014
ZO 74	15	TR. 19	F 1	TR 19 : fossé F 1, en plan et en coupe	Ouest	8/30/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.015
ZO 74	16			Les tranchées et la pelle depuis la tranchée 19	Sud-ouest	8/30/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.016
ZO 74	17	TR. 19	F 1	TR 19 : fossé F 1, en plan et en coupe	Sud	8/30/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.017
ZO 74	18			Relevé des données d'une tranchée	Ouest	8/30/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.018
ZO 74	19			Vue générale des tranchées	Nord-ouest	8/30/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.019
ZO 74	20	TR. 64		TR 64 : traces de sous-solage	Sud-ouest	9/1/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.020
ZO 74	21	TR. 58	F 1	TR 58 : fossé F 1, en plan	Nord	9/1/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.021
ZO 74	22	TR. 58	F 1	TR 58 : fossé F 1, en coupe	Sud	9/1/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.022
ZO 74	23	TR. 67	F 1	TR 67 : Tp F 1, en plan	Zénithale	9/1/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.023
ZO 74	24	TR. 67	F 1	TR 67 : Tp F 1, en coupe	Zénithale	9/1/2016	A. Betton	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.024
ZO 74	25	TR. 86	F 1	TR 86 : fossé F 1, en coupe	Ouest	9/2/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.025
ZO 74	26	TR. 86	F 2	TR 86 : chemin F 2, en plan	Ouest	9/2/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.026
ZO 74	27	TR. 86	F 2	TR 86 : chemin F 2, en plan	Ouest	9/2/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.027
ZO 74	28	TR. 94	F 1	TR 94 : fosse F 1	Est	9/5/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.028
ZO 74	29	TR. 96	F 1	TR 96 : fossé F 1	Nord	9/5/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.029
ZO 74	30	TR. 96	F 1	TR 96 : fossé F 1	Nord	9/5/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.030
ZO 74	21	TR. 96	F 2	TR 96 : fossé F 2	Nord	9/5/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.031
ZO 74	22	TR. 107	F 1	TR 107 : fossé F 1	Est	9/6/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.032

Parcelle	N° photo (référence appareil)	N° Tranchée	N° Fait	Description	Direction (vers)	Date	Auteur	Support	Range-ment	Codification
ZO 74	23	TR. 107	F 1	TR 107 : fossé F 1	Est	9/6/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.033
ZO 74	24	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2	Sud	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.034
ZO 74	25	TR. 120	F 1, 2, 3, 4	TR 120 : fossés F 4, F 3, F 2 et F 1, de gauche à droite	Nord	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.035
ZO 74	26	TR. 120	F 5,6	TR 120 : fosses F 5 et F 6	Ouest	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.036
ZO 74	27	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, en coupe	Sud	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.037
ZO 74	28	TR. 120	F 9	TR 120 : structure F 9	Ouest	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.038
ZO 74	29	TR. 124		TR 124 : traces de sous-solage	Sud	9/7/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.039
ZO 74	30	TR. 128		TR 128 : vue générale	Est	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.040
ZO 74	21	TR. 128	F 7	TR 128 : structure F 7	Nord	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.041
ZO 74	22	TR. 128	F 7, 8, 5, 6	TR 128 : structures F 7, F 8, F 5 et F 6	Nord-ouest	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.042
ZO 74	23	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en cours de nettoyage	Est	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.043
ZO 74	24	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en plan	Est	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.044
ZO 74	25	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en coupe	Ouest	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.045
ZO 74	26	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en coupe	Ouest	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.046
ZO 74	27	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en coupe	Sud	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.047
ZO 74	28	TR. 129	F 1	TR 129 : fosse F 1 en coupe	Sud	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.048
ZO 74	29	TR. 10	F 12, 13, 15, 16, 17	TR 10 : TP F 15, F 13, F 12, F 16, F 17	Sud	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.049
ZO 74	30	TR. 10	F 1	TR 10 : TP F 1	Ouest	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.050
ZO 74	31	TR. 10	F 1	TR 10 : TP F 1	Ouest	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.051
ZO 74	32	TR. 128	F 7	TR 128 : structure F 7, coupe 1	Nord	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.052
ZO 74	33	TR. 10	F 1	TR 10 : TP F 15, en plan et en coupe	Zénithale	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.053
ZO 74	34	TR. 10	F 1	TR 10 : TP F 15, en plan et en coupe	Zénithale	9/8/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.054
ZO 74	35	TR. 132	F 1	TR 132 : structure F 1, détail du bord rubéfié	Zénithale	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.055
ZO 74	36	TR. 132	F 1	TR 132 : structure F 1	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.056
ZO 74	37	TR. 132	F 1	TR 132 : structure F 1	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.057
ZO 74	38	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, US 4	Sud	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.058
ZO 74	39	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, US 4	Sud	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.059
ZO 74	40	TR. 131	F 3	TR 131 : fossé F 3	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.060
ZO 74	41	TR. 130	F 1	TR 131 : fossé F 1	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.061
ZO 74	42	TR. 130	F 1	TR 131 : fossé F 1	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.062
ZO 74	43			Ambiance	Sud	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.063
ZO 74	44	TR. 132	F 1	TR 132 : structure F 1	Nord	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.064
ZO 74	45	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, US 4	Zénithale	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.065
ZO 74	46			Environnement : limites méridionales du diagnostic	Est	9/9/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.066
ZO 74	47			Environnement : partie nord de la ferme de Tessigné	Ouest	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.067
ZO 74	48	TR. 107	F 6	TR 107 : structure F 6, en plan	Sud	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.068
ZO 74	49	TR. 107	F 6A et B	TR 107 : coupe des fossés F 6A et F 6B	Nord	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.069
ZO 74	50			Environnement : la chapelle de Tessigné	Sud-ouest	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.070

Parcelle	N° photo (référence appareil)	N° Tranchée	N° Fait	Description	Direction (vers)	Date	Auteur	Support	Range-ment	Codification
ZO 74	51	TR. 114	F 1 A, B, C	TR 114 : fossés F1 A, F1 B et F1 C, en coupe	Ouest	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.071
ZO 74	52	TR. 114	F 1 A, B, C	TR 114 : fossés F1 A, F1 B et F1 C, en coupe	Ouest	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.072
ZO 74	53	TR. 114	F 1 A, B, C	TR 114 : fossés F1 A, F1 B et F1 C, en coupe	Ouest	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.073
ZO 74	54	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, en coupe	Sud	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.074
ZO 74	55	TR. 115	F 2	TR 115 : silo F 2, en coupe	Sud	9/12/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.075
ZO 74	56	TR. 109	F1	TR 109 : fossé F 1, en coupe	Est	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.076
ZO 74	57	TR. 109	F1	TR 109 : fossé F 1, en coupe	Est	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.077
ZO 74	58	TR. 109	F 7	TR 109 : four F 7, en plan et en coupe	Nord	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.078
ZO 74	59	TR. 109	F 7	TR 109 : four F 7 en coupe	Nord	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.079
ZO 74	60	TR. 109	F 7	TR 109 : four F 7, détail de l'alandier	Nord	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.080
ZO 74	61	TR. 109	F 7	TR 109 : four F 7, en plan et en coupe	Nord	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.081
ZO 74	62	TR. 109	F 7	TR 109 : four F 7 en coupe	Nord	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.082
ZO 74	63	TR. 109	F1	TR 109 : fossé F 1, en coupe	Est	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.083
ZO 74	64	TR. 120	F 8	TR 120 : silo F 8, partie non sondée, en plan	Zénithale	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.084
ZO 74	65	TR. 120	F 8	TR 120 : silo F 8, partie non sondée, en plan	Zénithale	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.085
ZO 74	66	TR. 120	F 8	TR 120 : silo F 8, partie non sondée, en coupe	Est	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.086
ZO 74	67	TR. 120	F 8	TR 120 : silo F 8, partie non sondée, en coupe	Est	9/13/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.087
ZO 74	68	TR. 120	F 1	TR 120 : fossé F 1, en coupe	Sud	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.088
ZO 74	69			Environnement : ferme de Tessigné, mur nord, bloc gravé	Sud	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.089
ZO 74	70			Environnement : la chapelle de Tessigné	Sud	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.090
ZO 74	71	TR. 120	F 9	TR 120 : rigole F 9	Ouest	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.091
ZO 74	72	TR. 120	F 9	TR 120 : détail rigole F 9	Zénithale	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.092
ZO 74	73			Environnement : le terrain après rebouchage	Sud	9/14/2016	F. Guérin	Numérique (.jpg)	CD-R 1	N.IM.FO.093

Inventaire détaillé du mobilier céramique

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114_724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

CERAMIQUE												
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	NMI	Descriptif	Datation	N° dessin	Codification	Lot	Sac	Bac
ZO 74	1	HS	-0,50m	1		1 panse de forme indéterminée	proto-ancienne		M.CE.1.X.X.1	1	1	1
ZO 74	10	HS		7		fond et panses de pots modelés	Protohistoire		M.CE.10.X.X.2	2	2	1
ZO 74	10	HS		1		panse d'amphore italique (Campanie)	Protohistoire		M.CE.10.X.X.3	3	3	1
ZO 74	10	HS		1		1 panse de cruche commune claire orangée	Gallo-romain		M.CE.10.X.X.4	4	4	1
ZO 74	10	1		5	1	1 pot à bord droit modelé	Protohistoire		M.CE.10.1.X.1.5	5	5	1
ZO 74	10	1		2		panse écuille modelée	Protohistoire		M.CE.10.1.X.1.6	6	6	1
ZO 74	10	1		3		3 tessons de panses de 3 vases modelés	Protohistoire		M.CE.10.1.X.1.7	7	7	1
ZO 74	10	1		1	1	1 pot à col concave fine sombre tournée	Protohistoire		M.CE.10.1.X.1.8	8	8	1
ZO 74	10	3		3		Tessons de panses de 3 vases modelés	Protohistoire		M.CE.10.3.X.2.9	9	9	1
ZO 74	67			2		1 panse de jatte ou pot modelé	Protohistoire		M.CE.58.1.X.10	10	10	1
ZO 74	89	1		8	1	1 fond, 1 anse et 6 panses	2e Moyen Age		M.CE.89.1.X.11	11	11	1
ZO 74	94	1		3	1	1 bord glacuré et 1 fond	2e Moyen Age		M.CE.94.1.X.12	12	12	1
ZO 74	96	2		1	1	1 levre en bandeau	2e Moyen Age	oui	M.CE.96.2.X.13	13	13	1
ZO 74	96	2		7		panses	2e Moyen Age		M.CE.96.2.X.14	14	14	1
ZO 74	96	HS		5	1	1 fond et 4 panses	2e Moyen Age		M.CE.96.X.X.15	15	15	1
ZO 74	96	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.96.1.X.16	16	16	1
ZO 74	97	1		6	1	bord de bassin à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.97.1.X.17	17	17	1
ZO 74	97	1		6		panses digitées et 1 fond	2e Moyen Age		M.CE.97.1.X.18	18	18	1
ZO 74	97	5		4	1	1 fond, 1 anse et 2 panses	2e Moyen Age		M.CE.97.5.X.19	19	19	1
ZO 74	98	1		9	1	1 fond et 8 panses	2e Moyen Age		M.CE.98.1.X.20	20	20	1
ZO 74	98	2		2		panses	médiéval?		M.CE.98.2.X.21	21	21	1
ZO 74	106	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.106.01.X.22	22	22	1
ZO 74	106	2		4	1	fond	2e Moyen Age		M.CE.106.2.X.23	23	23	1
ZO 74	106	5		16	1	1 fond et 7 panses	2e Moyen Age		M.CE.106.7.X.24	24	24	1
ZO 74	107	2		1	1	levre d'un pot de stockage	2e Moyen Age	oui	M.CE.107.2.X.25	25	25	1
ZO 74	107	6		5		panses	2e Moyen Age		M.CE.107.6.X.26	26	26	1
ZO 74	107	1		4	2	2 fonds et 1 panse	2e Moyen Age		M.CE.107.1.X.27	27	27	1
ZO 74	108	1		5		fragments d'une panse	2e Moyen Age		M.CE.108.1.X.28	28	28	1

CERAMIQUE												
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	NMI	Descriptif	Datation	N° dessin	Codification	Lot	Sac	Bac
ZO 74	109	3		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.109.3.X.29	29	29	1
ZO 74	109	4		2	1	1 lèvre avec verseur et 1 anse?	2e Moyen Age		M.CE.109.4.X.30	30	30	1
ZO 74	109	6		1	1	bord d'une jatte	2e Moyen Age	oui	M.CE.109.6.X.31	31	31	1
ZO 74	109	5		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.109.5.X.32	32	32	1
ZO 74	110	2		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.110.2.X.33	33	33	1
ZO 74	110	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.110.1.X.34	34	34	1
ZO 74	114	1		1	1	bord d'un vase de stockage	2e Moyen Age		M.CE.114.1.X.35	35	35	1
ZO 74	114	1b		2	1	bord de cruche	2e Moyen Age	oui	M.CE.114.1b.X.36	36	36	1
ZO 74	115	2	5	22	1	20 frag. d'un pichet glacuré et 2 panses à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.5.37	37	37	2
ZO 74	115	2	4	4	1	1 lèvre en bandeau et trois panses	2e Moyen Age		M.CE.115.2.4.38	38	38	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord de bassin à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.39	39	39	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.40	40	40	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.41	41	41	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord en bandeau à pâte claire décoré	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.42	42	42	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord en bandeau à pâte claire décoré	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.43	43	43	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord en bandeau à pâte claire décoré	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.44	44	44	2
ZO 74	115	2	3	1	1	bord de couvercle? Glacuré	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3.45	45	45	2
ZO 74	115	2	3	105	2	3 fonds, 1 lèvre tronquée, 1 lèvre d'un pot de stockage et 100 panses	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.46	46	46	2
ZO 74	115	2	3-4-5	1	1	bord en bandeau à pâte claire décoré	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.47	47	47	2
ZO 74	115	2	3-4-5	1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.48	48	48	2
ZO 74	115	2	3-4-5	1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.49	49	49	2
ZO 74	115	2	3-4-5	1	1	bord avec gouttière à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.50	50	50	2
ZO 74	115	2	3-4-5	1	1	bord avec gouttière à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.115.2.3/4/5.51	51	51	2
ZO 74	115	2	3-4-5	224	11	5 lèvres de pichets, 5 lèvres en bandeau, 1 jatte, 3 fonds, 1 anse et 185 panses	2e Moyen Age		M.CE.115.2.3/4/5.52	52	52	2
ZO 74	115	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.115.1.X.53	53	53	2
ZO 74	115	3		25	1	1 bord en bandeau, 1 col de pichet et 21 panses	2e Moyen Age		M.CE.115.2.3.54	54	54	2
ZO 74	116	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.116.1.X.55	55	55	3
ZO 74	117	1		2	1	1 fond lenticulé et 1 panse	2e Moyen Age		M.CE.117.1.X.56	56	56	3
ZO 74	117	2		5	1	1 fond et 4 panses	2e Moyen Age		M.CE.117.2.X.57	57	57	3
ZO 74	118			3	1	1 fond et 1 panse	2e Moyen Age		M.CE.118.X.X.58	58	58	3
ZO 74	120	7		1	1	fond de vase de stockage	2e Moyen Age		M.CE.120.7.X.59	59	59	3
ZO 74	120	3		3		panse de pichet glacuré décoré	2e Moyen Age	photo	M.CE.120.3.X.60	60	60	3
ZO 74	120	3		3	2	2 fonds et 1 panse	2e Moyen Age		M.CE.120.3.X.61	61	61	3
ZO 74	120	2		19	2	2 fonds et 13 panses	2e Moyen Age		M.CE.120.2.X.62	62	62	3
ZO 74	120	8		1		panse décorée d'un pichet glacuré	2e Moyen Age	oui	M.CE.120.8.X.63	63	63	3
ZO 74	120	8		1	1	bord de jatte avec verseur	2e Moyen Age	oui	M.CE.120.8.X.64	64	64	3
ZO 74	120	8		1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.120.8.X.65	65	65	3

CERAMIQUE												
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	NMI	Descriptif	Datation	N° dessin	Codification	Lot	Sac	Bac
ZO 74	120	8		5		panse	2e Moyen Age		M.CE.120.8.X.66	66	66	3
ZO 74	120	1		5	1	1 bord en gouttière et 4 panses	2e Moyen Age		M.CE.120.1.X.67	67	67	3
ZO 74	128	HS		7		1 panse de jatte ou pot modelé	Protohistoire		M.CE.128.X.X.3.68	68	68	3
ZO 74	128	HS		1		1 panse de cruche	Gallo-romain		M.CE.128.X.X.4.69	69	69	3
ZO 74	129	1		1		1 pilon d'amphore (Campanie)	Protohistoire		M.CE.129.1.X.5.70	70	70	3
ZO 74	129	1		1		1 section d'anse d'amphore	Protohistoire		M.CE.129.1.X.5.71	71	71	3
ZO 74	129	1		9		1 bas de panse, 8 tessons de 5 panses d'amphores	Protohistoire		M.CE.129.1.X.5.72	72	72	3
ZO 74	129	1		1		1 pot de type Besançon	Protohistoire		M.CE.129.1.X.6.73	73	73	3
ZO 74	129	1				1 coupe à bord droit modelée	Protohistoire		M.CE.129.1.X.8.74	74	74	3
ZO 74	129	1		7	1	1 jatte carénée modelée	Protohistoire		M.CE.129.1.X.9.75	75	75	3
ZO 74	129	1		1	1	1 pot à bord droit modelé	Protohistoire		M.CE.129.1.X.10.76	76	76	3
ZO 74	129	1		1	1	1 pot à bord droit oblique modelé	Protohistoire		M.CE.129.1.X.11.77	77	77	3
ZO 74	129	1		1		1 fond plat de gobelet modelé	Protohistoire		M.CE.129.1.X.12.78	78	78	3
ZO 74	129	1		1		1 panse de pot modelé réoxydé	Protohistoire		M.CE.129.1.X.14.79	79	79	3
ZO 74	129	1		16		1 fond plat de pot modelé	Protohistoire		M.CE.129.1.X.13.80	80	80	3
ZO 74	129	1		42		1 panse de pot ou jatte modelée	Protohistoire		M.CE.129.1.X.15.81	81	81	3
ZO 74	129	1		13		1 panse de pot ou jatte modelée	Protohistoire		M.CE.129.1.X.16.82	82	82	3
ZO 74	129	1		3		1 panse de dolium, 1 panse de cruche, 1 panse d'assiette en sigille de Gaule centrale phase 4	Gallo-romain		M.CE.129.1.X.17.83	83	83	3
ZO 74	131	1		3	1	bord d'un vase de stockage	2e Moyen Age	oui	M.CE.131.1.X.84	84	84	3
ZO 74	132	1		1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age		M.CE.132.1.X.85	85	85	3
ZO 74	132	1		13	2	1 lèvres, 2 fonds et 7 panses	2e Moyen Age		M.CE.132.1.X.86	86	86	3
ZO 74	132	1-2		6		fragments d'une panse	2e Moyen Age		M.CE.132.1/2.X.87	87	87	3
ZO 74	132	1	déblais	1	1	bord d'un vase de stockage	2e Moyen Age	oui	M.CE.132.1.X.88	88	88	3
ZO 74	132	1	déblais	1	1	bord en bandeau à pâte claire	2e Moyen Age	oui	M.CE.132.1.X.89	89	89	3
ZO 74	132	1	déblais	1	1	bord en gouttière décoré	2e Moyen Age	oui	M.CE.132.1.X.90	90	90	3
ZO 74	132	1	déblais	1	1	1 lèvres en bandeau	2e Moyen Age	oui	M.CE.132.1.X.91	91	91	3
ZO 74	132	1-2		6		fragments d'une panse	2e Moyen Age		M.CE.132.1/2.X.92	92	92	3
ZO 74	135	1		1		panse	2e Moyen Age		M.CE.135.1.X.93	93	93	3

Inventaire détaillé du mobilier non céramique

COMMUNE : CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	No Inrap : D114 724
OPERATION : Tessigné	No OA / SRA : 185 819 / 2016-81
No COMMUNE : 49078	Responsable d'opération : Frédéric Guérin

Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation		Codification	Lot	Sac	Bac
							Protohistorique/gallo-romain	Second Moyen Âge				
ZO.74	10	1		1	0,785kg	Fragment de granit (meule ?)	Protohistorique/gallo-romain		M.LT.10.1.X.2	1	94	4
ZO.74	106	5		1	0,365	Fragment de schiste ardoisier (ardoise de couverture ?). 19,4 x 9,1 x 1,3cm	Second Moyen Âge		M.LT.106.5.X.2	2	95	4
ZO.74	115	2		1	55g	Extrémité de pierre à aiguiser. Long. 7,5cm. Larg. 1,9cm à 2,3cm. Epaisseur 1,3cm. Présence d'une perforation à 1,5cm de l'extrémité de 0,5mm de diamètre	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.3	3	96	4
ZO.74	115	2	3,4,5	1	50g	Fragment de pierre à aiguiser. Long. 8cm. Larg. 2,2 à 2,6cm. Epaisseur max. 1,4cm	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.3/4/5.4	4	97	4
ZO.74	115	2	4	1	0,415	Fragment d'ardoise de couverture en schiste dont une extrémité est taillée en pointe, l'autre est taillée sur une moitié, en arrondi. Présence d'une petite perforation. Long. 30,5cm. Larg. Max. 11,6cm. Epaisseur 1,1cm	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.4.5	5	98	4
ZO.74	115	2	4	1	1,23	Fragment d'ardoise de couverture en schiste, dotée de deux perforations. Long. 40,1cm. Larg. max. 17,8cm. Epaisseur 0,9cm	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.4.6	6	99	4
ZO.74	115	2	4	1	2,02	Fragment d'ardoise de couverture en schiste. Long. 45,2cm. Larg. 18,5cm. Epaisseur 1,1cm	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.4.7	7	100	4
ZO.74	115	2	4	1	22,65kg	Dalle de schiste avec graffiti d'interprétation indéterminée. Long. max. 85cm. Larg. max. 54,5cm Epaisseur 4cm	Second Moyen Âge		M.LT.115.2.4.8	8	101	hors Bac
ZO.74	120	8		1	1,005	Fragment de calcaire chauffé.	Second Moyen Âge		M.LT.120.8.X.9	9	102	4
ZO.74	120	9		1	1,28	Fragment d'ardoise de couverture en schiste, dotée de deux perforations (diamètre 1cm et 1,3cm). Long. 40,3cm. Larg. max. 16,2cm. Epaisseur 1,5cm	Second Moyen Âge		M.LT.120.9.X.10	10	103	4
ZO.74	120	9		1	1,44	Fragment d'ardoise de couverture en schiste réemployé pour couvrir un caniveau.	Second Moyen Âge		M.LT.120.9.X.11	11	104	4

Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation		codification	Lot	sac	bac
							Second Moyen Âge	Second Moyen Âge				
ZO.74	115	2	3	1	< 5g	Fragment de décor d'applique en alliage cuivreux	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3.1	1	105	5
ZO.74	115	2	3	3	25	Fragments de 3 clous en fer	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3.2	2	106	5
ZO.74	115	2	3	1	50	Scorie de fer (long. 3,6cm ; larg. 3,2cm ; hauteur 2,6cm)	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3.3	3	107	5
ZO.74	115	2	3	3	40	Fragments de lame en fer (couteau ?)	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3.4	4	108	5
ZO.74	115	2	3	1	5	Fragment de fer indéterminé	Second Moyen Âge		MT.115.2.3.5	5	109	5
ZO.74	115	2	3	3	80	Fragments de fer indéterminé (un fragment possible de fer à cheval)	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3.6	6	110	5
ZO.74	115	2	3,4,5	4	45	Fragments de fer indéterminé (un fragment possible de lame de couteau)	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3/4/5.7	7	111	5
ZO.74	115	2	3,4,5	1	< 5g	Fragment d'ardillon en fer	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3/4/5.8	8	112	5
ZO.74	115	2	3,4,5	3	5	Fragments de clous	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3/4/5.9	9	113	5
ZO.74	115	2	3,4,5	1	15	Fragment de fer indéterminé (lame ?)	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3/4/5.10	10	114	5
ZO.74	115	2	3,4,5	1	45	Boucle en fer	Second Moyen Âge		M.MT.115.2.3/4/5.11	11	115	5

OS											
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation	codification	Lot	sac	bac
ZO.74	10	1		3	5	Fragments de faune indéterminés	Protohistoire	M.OS.10.1.X.1	1	125	6
ZO.74	115	2		16	40	Fragments de faune indéterminés	Second Moyen Âge	OS.115.2.X.2	2	126	6
ZO.74	115	2	3	19	35	Fragments de faune indéterminés	Second Moyen Âge	M.OS.115.2.3.3	3	127	6
ZO.74	115	2	4	5	15	Fragments de faune indéterminés	Second Moyen Âge	M.OS.115.2.3.4	4	128	6
ZO.74	115	2	3,4,5	30	130	Fragments de faune indéterminés	Second Moyen Âge	M.OS.115.2.3/4/5.5	5	129	6
ZO.74	129	1		6	185	Fragments de faune indéterminés	Protohistoire/gallo-romain	M.OS.129.1.X.6	6	130	6
ZO.74	132	1		2	35	Fragments de faune indéterminés	Second Moyen Âge	M.OS.132.1.X.7	7	131	6
TERRE ARCHITECTURALE											
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation	codification	Lot	sac	bac
ZO.74	10	H.S.		1	45	Fragment de tuile	Protohistoire/gallo-romain	M.TA.10.HS.X.1	1	132	6
ZO.74	70	H.S.		3	100	Fragments de tuiles/briques	Moderne ?	M.TA.70.HS.X.2	2	133	6
ZO.74	96	2		1	160	Fragment de tuile/brique	Antique résiduel	M.TA.96.2.X.3	3	134	6
ZO.74	114	1		1	110	Fragment de tuile	Antique résiduel	M.TA.114.1.X.4	4	135	6
ZO.74	129	1		2	80	Fragments de tuiles/briques	Protohistoire/gallo-romain	M.TA.129.1.X.5	5	136	6
TERRE CUITE											
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation	codification	Lot	sac	bac
ZO.74	1	2		3	20	Fragments indéterminés	Protohistoire/gallo-romain	M.TC.1.2.X.1	1	137	6
ZO.74	10	H.S.		5	85	Fragments indéterminés	Protohistoire/gallo-romain	M.TC10.HS.X.2	2	138	6
ZO.74	10	1		5	210	3 fragments de plaque foyère ; 2 fragments indéterminés	Protohistoire/gallo-romain	M.TC.10.1.X.3	3	139	6
ZO.74	115	2	3,4,5	2	60	Un fragment de fusaiole (diamètre 3 cm ; perforation de 9 mm de diamètre) ; une ébauche de fusaiole dans un fragment de tuile/brique antique ? (diamètre 4,6 cm ; épaisseur 1,5 cm)	Second Moyen Âge	M.TC.115.2.3/4/5.4	4	140	6
ZO.74	115	2		2	40	Une fusaiole avec début de perforation (diamètre 3,4 cm ; épaisseur 1,4 cm) ; une fusaiole avec début de perforation des 2 côtés (diamètre 3,3 cm ; épaisseur 1 cm)	Second Moyen Âge	M.TC.115.2.3/4/5.5	5	141	6
ZO.74	129	1		1	48	Fragment de plaque foyère ?	Protohistoire/gallo-romain	M.TC.129.1.X.6	6	142	6
VERRE											
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation	codification	Lot	sac	bac
ZO.74	115	2	3,4,5	1	< 5g	Fragment de pied de verre couleur sombre	Second Moyen Âge	M.VR.115.2.3/4/5.1	1	143	6
ORGANIQUE											
Parcelle	Tranchée	Fait	US	NR	Poids	Descriptif	Datation	codification	Lot	sac	bac
ZO.74	115	2	3	5	5	Fragments de coquillage	Second Moyen Âge	M.OG.115.2.3.1	1	144	6
ZO.74	115	2	3,4,5	6	20	Fragments de coquillage	Second Moyen Âge	M.OG.115.2.3/4/5.2	2	144	6

Chronologie

Âge du Fer

La Tène

Antiquité romaine

Haut-Empire

Époque médiévale

Moyen Âge

Bas Moyen Âge

Temps moderne

Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance (49 078), « Tessigné »

Située près de Brissac-Quincé dans le Maine-et-Loire, la commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance doit prochainement accueillir, sur un terrain de près de douze hectares, l'extension d'une zone à vocation industrielle et commerciale: le parc d'activités des Fontenelles. C'est dans le cadre des dix hectares accessibles de ce projet, qu'une opération de diagnostic archéologique a été effectuée. Au cours des deux semaines d'intervention, l'étude de sensibilité archéologique - qui a généré l'ouverture de 136 tranchées et fenêtres exploratoires - a permis de révéler la présence de deux sites: le plus modeste, situé au nord, montre des traces de la fin de la protohistoire et de l'Antiquité, tandis que le plus étendu, établi au sud, est indicatif du second Moyen Âge.

Sujets et thèmes

Structure agraire

Habitat rural

Fosse

Fossé

Parcellaire

Repéré en partie septentrionale du projet, le gisement le plus ancien ou « Tessigné 1 », occupe une surface d'environ 2800 m² au sein de l'espace diagnostiqué. S'exprimant au travers des structures en creux, il n'offre pas de limites apparentes. Fréquentée entre La Tène finale et le Haut-Empire, cette entité dont le mobilier évoque la sphère domestique, pourrait se développer hors emprise en direction du nord et de l'ouest.

Mobilier

Céramique

Faune

Terre cuite

architecturale

Objet métallique

Élément lithique

Verre

Établi à environ 440 m au sud du précédent, le second gisement, ou « Tessigné 2 », recouvre quant à lui 11 000 m² au sein du projet. Probable extension septentrionale de la ferme éponyme implantée hors emprise, le site a livré de nombreux vestiges attestant d'une occupation juxtaposant notamment, zone d'ensilage, fossé d'enclos et un creusement indicatif d'une vaste structure excavée.

Assez riche en mobilier céramique du XIII^e-XV^e siècle, il a également livré un fragment de récipient en verre, des éléments métalliques ainsi que de nombreux restes osseux animaux. Si, à ce stade de l'étude, aucune délimitation physique n'a été perçue, l'installation montre néanmoins des densités variables de vestiges qui trahissent sans doute l'existence de secteurs à vocation spécifique.

Quoi qu'il en soit, en dehors des deux entités évoquées ci-dessus, la zone des recherches n'a révélé que des restes de fossés parcellaires ainsi que quelques creusements atypiques généralement exempts de tout élément mobilier.

Inrap Grand-Ouest

37, rue du Bignon, CS 67737,

33577 Cesson-Sévigné Cedex

Tél. : 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr